L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1365 - VENDREDI 18 MARS 2016 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Fièvre catarrhale ovine

Doit-on craindre son retour ?



Photo: Réussir

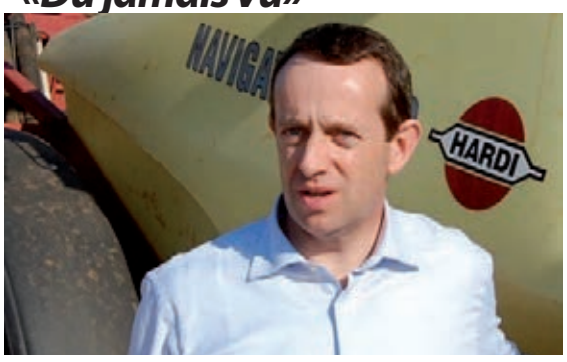
Avant que l'élévation des températures ne fasse craindre une réactivation du virus, le FRGDS Bourgogne, fait le point sur la fièvre catarrhale ovine. En Bourgogne, les enquêtes sérologiques diligentées par le gouvernement indiquent une très faible circulation virale sur les jeunes animaux et une forte immunité pour les bovins âgés de plus de 7 ans. Mais ce matelas immunitaire pourrait être insuffisant en cas de forte circulation du virus de 2015, avec une reprise d'activité virale au printemps et au cours de l'été 2016. Reste à chaque élevage bovin ou ovin à déterminer sa stratégie vaccinale en analysant ses risques et les coûts financiers induits. Mais les disponibilités en vaccins sont limitées et la mise à l'herbe qui approche à grand pas ne va pas faciliter les opérations. *Page 18*

Encarts: Aviva assurances et Sureau Agriculture (sur certains cantons)

Côte d'Or

› **Contexte économique**

«Du jamais vu»



Nièvre

› **Ruralité**

Jean-Michel Baylet en visite dans la Nièvre



Yonne

› **Orientation**

Un forum pour demain







▸Sommaire

Côte d'Or
04 • Paroles aux jeunes: La Côte d'Or, terre de Simmental
05 • MFR de Quétigny: A la découverte de l'agriculture européenne
06 • Contexte économique: «Du jamais vu»
07 • Parc national: Drôle de prise en considération !

Nièvre
08 • Contrôles : Alexandre Lorré dénonce «acharnement» et «sur-administration»
09 • J-M. Baylet en visite dans la Nièvre: Des sous-préfets chargés de faire appliquer les mesures pour la ruralité
10 • Moutonniers nivernais: Vers une relance de groupe ?
11 • Sondage : Les jeunes agriculteurs méconnaissent les groupes de développement

Yonne
12 • FDSEA: La section bovine a tenu son assemblée générale
13 • JA 89: Un forum pour demain
14 • Semaine du jardinage: Jardinier d'un jour, jardinier toujours !
15 • MFR: J'ai moins de 14 ans et je «n'aime pas l'école»

Bourgogne et ailleurs
16 • Crise agricole: La FRSEA, les JA et la chambre régionale d'agriculture rencontrent la présidente et la préfète de région
17 • Marchés agricoles: Forte compétition mondiale attendue dans l'élevage

Filières
18 • Élevage Fièvre catarrhale ovine: Faut-il craindre le retour de la maladie clinique ?
19 • Cultures Produits phytos : toujours plus en 2014 !
20 • Viticultures Vins de Bourgogne: Se réinventer par le haut

Infos Services
21 • Firmes & Machinisme
22-23 • Analyses et tendances
24-26 • Petites annonces
27-30 • Annonces légales
31 • Parole de jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Bourgogne Franche-Comté

La région engage l'Europe sur 170 nouveaux projets

Sous la responsabilité de la région, autorité de gestion, les fonds européens se répartissent entre le FEDER (fonds européen de développement régional orienté sur la croissance et l'emploi), le FEADER (Fonds européen agricole et de développement rural), le FSE (Fonds social européen orienté pour le volet formation professionnelle) et le Fonds Interreg dédié à la coopération France-Suisse.
Le comité de programmation régional 2014/2020, présidé par Patrick Ayache, vice-président de la région Bourgogne-Franche-Comté, s'est réuni début mars 2016 pour le territoire bourguignon et mi-février pour le territoire franc-comtois, pour procéder à la sélection des projets qui bénéficieront des subventions européennes FEDER - FEADER - FSE.

Dans le cadre du programme FEDER/FSE et du programme de développement rural Bourgogne 2014/2020, 48 projets sont engagés pour un montant total de plus de 1,6 M€ de crédits européens:

• 522 000 € du FEADER ont été alloués à 29 projets destinés à l'installation de jeunes agriculteurs dans l'objectif de favoriser la création, l'adaptation et la transmission des exploitations agricoles dans un cadre familial et hors cadre familial.

• 620 000 € du FEDER ont été alloués à 12 projets, en faveur de la recherche (menée conjointement avec les PME du territoire), de l'innovation (biomédical, qualité de l'environnement et de l'alimentation…), du développement des énergies renouvelables et de la mobilité durable.

• 484 000 € du FSE ont été alloués à 7 projets pour accompagner des actions des chambres consulaires et des CFA en faveur de l'apprentissage dans les entreprises.

Dans le cadre du programme FEDER franc-comtois 2014/2020, 3 projets sont engagés en plus des 59 déjà programmés, pour plus de 19 M€ de crédits européens.

L'ensemble des projets consultable sur www.europe-bourgogne.eu
Le prochain comité de programmation des programmes européens pour la Bourgogne se tiendra le 7 avril et le prochain comité de programmation des programmes européens pour la Franche-Comté se tiendra le 31 mars 2016.

▸PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?
Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'État).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 66 55.

Nièvre Le Point Accueil Transmission
Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent… Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'Agriculture au 03 86 93 45 99 (accueil financé parl'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

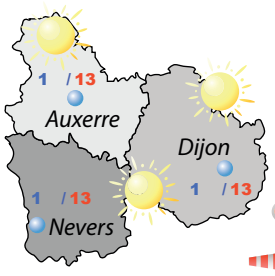
Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 18 au 27 mars 2016

Météo de la Bourgogne

AGATE météo
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 18 Mars

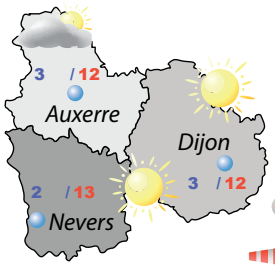


Ensoleillé
Ce vendredi se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les vents seront modérés.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Nord-Est 20 km/h

St Cyrille
Soleil : 06:53 - 18:57
Lune : 14:06 - 04:12

Samedi 19 Mars

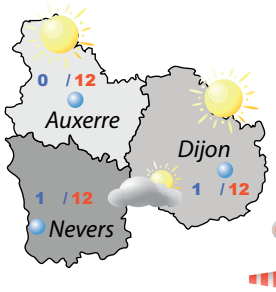


Beau temps
Le soleil restera présent et sera localement accompagné de quelques nuages.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Joseph
Soleil : 06:51 - 18:58
Lune : 15:08 - 04:51

Dimanche 20 Mars



Éclaircies
Quelques passages nuageux et de belles apparitions du soleil en perspective. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 11 à 13 °C
Vents : Nord-Est 20 km/h

St Herbert
Soleil : 06:49 - 18:59
Lune : 16:09 - 05:24

Prévisions à 7 jours

Lundi 21 au Mercredi 23 Mars :
Un ciel nuageux en perspective.
Vents : Nord à 20 km/h
T° mini. : 1 à 6 °C T° maxi. : 11 à 13 °C

Jeudi 24 au Dimanche 27 Mars :
Des averses sont attendues pour jeudi et vendredi. Le ciel sera clair tout au long du week-end.
Vents : Nord à 30 km/h
T° mini. : 0 à 8 °C T° maxi. : 8 à 10 °C

clin d'œil



Crise

L'Europe mise sur les aides nationales et un embryon de régulation

La Commission européenne a accepté de faire un geste pour tempérer les effets des crises agricoles qui frappent l'Europe. Mais le dispositif de régulation ne fonctionnera qu'à la carte.

Aides nationales et possibilité pour le secteur laitier de passer des accords volontaires de gestion de la production : telles sont les deux mesures les plus marquantes du programme temporaire de soutien que la Commission européenne a présenté le 14 mars à Bruxelles aux ministres de l'agriculture de l'UE, et va maintenant mettre en œuvre pour tenter une nouvelle fois de résorber la crise de l'élevage.

Parallèlement, la Commission a donné son accord pour doubler les plafonds d'intervention pour la poudre de lait écrémé et le beurre, instaurer le moment venu un nouveau régime d'aide au stockage privé du porc, établi un Observatoire du marché de la viande ou encore étudier la possibilité de créer un outil de crédits à l'exportation complémentaire de ceux existant au niveau national.

Accepter le principe de régulation

«Ce qui était important, c'était d'accepter le principe» au niveau européen, a souligné devant la presse Stéphane Le Foll, se félicitant du feu vert qui va être donné, en dérogation aux règles de la concurrence, aux accords de gestion de la production de lait qu'accepteront de conclure les organisations de producteurs, interprofessions, coopératives et entreprises privées. L'embryon d'une régulation dont le ministre français a été le premier avocat.

Ce dispositif, qui n'a donc rien d'obligatoire et ne peut relever que d'initiatives du secteur, ne bénéficiera pas d'une incitation financière de l'UE, qui n'en a pas les moyens. Mais, parallèlement, la Commission a accepté d'autoriser temporairement l'octroi, du moins par les États membres qui en ont la possibilité, d'une aide nationale de 15 000 euros par agriculteur sur une année, en plus de celle de 15 000 euros sur trois ans qui peut actuellement être accordée et, éventuellement, des fonds restants de l'enveloppe exceptionnelle de 420 millions d'euros distribuée par l'UE l'automne dernier entre les Vingt-huit.

Risque de transfert de production

Ces soutiens pourraient servir, entre autres, à appuyer les efforts volontaires de gestion de la production de lait. En revanche, le ministre wallon, René Collin, très remonté, a critiqué l'insuffisance de ce dispositif *«nullement organisé»*, *«bricolé»*, qui, selon lui, *«pourrait d'une part aboutir à de nouveaux transferts de production vers des régions plus agro-industrielles et d'autre part constituer une forme de renationalisation partielle de la première des politiques européennes»*. Par ailleurs, Stéphane Le Foll a assuré que la France avait obtenu un accord de principe de la Commission pour expérimenter l'étiquetage de l'origine des viandes et du lait dans les produits transformés. *«Nous réaffirmons l'orientation de la PAC vers le marché avec l'objectif de fournir le soutien le plus efficace pour un secteur agricole plus compétitif et durable»*, a commenté, lors de la conférence finale, le président en exercice du Conseil agricole de l'UE, le très libéral ministre néerlandais, Martijn van Dam, qui avait solidement balisé le débat des Vingt-huit, en collaboration étroite avec le commissaire européen Phil Hogan. Dans ses conclusions, il annonce que les Vingt-huit reviendront sur le dossier en juin, et, que, à cette occasion, la Commission se prononcera sur les éventuelles disponibilités budgétaires, y compris le recours, «*en dernier ressort*», à la réserve de crise, un fonds de 440 millions d'euros financé grâce à une réduction des paiements directs aux agriculteurs.

En attendant, la balle est maintenant chez les pays membres et, pour le lait, dans chaque filière pour décider ou non d'un commun accord de maîtriser les quantités produites. Plus facile à imaginer qu'à mettre en œuvre.

AGRA



Union Européenne /*mario salerno

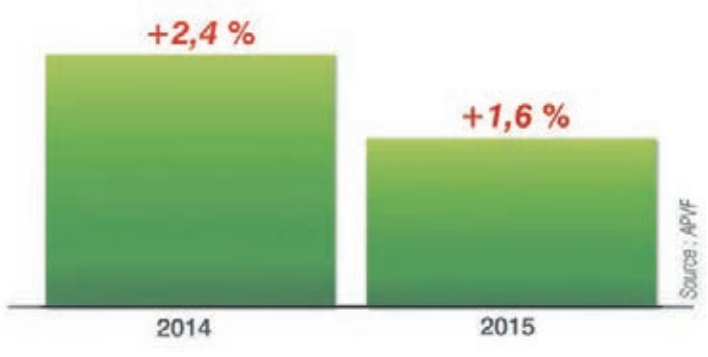
Le fonds de soutien du porc bientôt lancé ?

En France, les producteurs de porcs pourraient bénéficier d'un petit coup de pouce sur leur revenu si les projets de la FNSEA et de sa branche porcine, la FNP, se réalisent. Les deux organisations devaient réunir le 15 mars l'ensemble de la filière porcine (distribution, transformation, abatteurs, coopératives…) pour une rencontre qui se voulait conclusive sur le fonds de soutien aux producteurs de porcs. La mise en oeuvre de ce fonds, attendu pour une centaine de millions d'euros et financé par l'aval, avait pris du retard en raison de désaccords sur la question de savoir quel maillon de la filière, industriels ou distributeurs, devait récolter les participations et de quelle manière il serait répercuté ou non à l'aval.

▶ Le chiffre de la semaine

+ 1,6 % pour la consommation de volaille

Volaille :
la consommation continue d'augmenter



«Il faut redéployer notre filière en France sinon nous mangerons du poulet thaïlandais», s'est exclamé Roland Tonarelli, président de l'Association pour la volaille française (APVF), le 8 mars. La filière volaille a dû faire face à une hausse des importations et à une quasi-stagnation des exportations. La consommation a progressé de 1,6 % en 2015 (+ 2,4 % en 2014). La volaille est une des seules productions qui continue d'augmenter franchement et pourrait laisser une place à une offre française renouvelée

Le point sur compensations, dumping social et bilan céréales

L'actu européenne en bref

Concurrence, conditions climatiques et production au menu de cette semaine

Travail détaché

La Commission européenne a présenté le 8 mars une révision de la réglementation européenne sur les travailleurs détachés, en particulier sur les discriminations entre salariés et les distorsions de concurrence entre États membres. Comme le résume la commissaire en charge de l'emploi, Marianne Thyssen : *«Rémunération égale à travail égal sur le même lieu de travail»*. Le texte porte sur trois points : la rémunération, y compris dans les situations de sous-traitance, les travailleurs intérimaires et le détachement à long terme. Bruxelles propose pour les travailleurs détachés que les mêmes règles s'appliquent en matière de conditions de rémunération et de travail que pour les travailleurs locaux.

Grèce

La Cour de justice européenne vient de rejeter un pourvoi de la Grèce, confirmant ainsi l'obligation pour cet État membre de récupérer auprès de ses agriculteurs des compensations d'un montant total de 425 millions d'euros versées en 2009 pour des dommages survenus en 2008 à la suite de mauvaises conditions climatiques. Une partie de ce montant provenait, selon Athènes, de cotisations versées par les exploitants au régime d'assurance obligatoire de l'organisme grec d'assurances agricoles (Elga).

Fin 2011, cette mesure avait été jugée illégale par la Commission européenne. La Grèce avait demandé au Tribunal européen d'annuler la décision de Bruxelles et de suspendre son exécution jusqu'au prononcé de l'arrêt au fond.

Céréales

La Commission européenne a publié le 8 mars son premier bilan céréalier 2016- 2017 qui montre une stabilité de la récolte à 310,6 Mt (contre 309,3 Mt lors de la précédente campagne), la hausse du maïs, et dans une moindre mesure de l'orge et du blé dur (trois cultures disposant des cours les plus intéressants) compensant la baisse du blé. «*À court terme, il n'y a pas de raisons fondamentales pour que les niveaux de prix changent. Les stocks dans l'UE et dans le monde sont importants et l'effet modéré d'El Niño sur les marchés est déjà incorporé dans les anticipations de prix*», estime Bruxelles dans ses perspectives à court terme publiées le 9 mars.

AGRA

Paroles aux jeunes

La Côte d'Or, terre de Simmental

Dernier retour sur le Sia 2016 avec cinq Côte d'oriens qui ont porté haut les couleurs du département à la Porte de Versailles.

La Simmental Française a été, de très loin, la race bovine de Côte d'Or la mieux représentée au dernier salon de l'agriculture. Les cinq présentateurs du *«21»*, présents sur le grand ring du Sia mardi 1er mars lors du concours de la race laitière, reviennent sur leur expérience.

Aurélien Genest

Killian Ehret (21 ans, Duesme)



Actuellement en BPREA, en apprentissage au Gaec de Toutifaut à Magny-Lambert, Killian présentait Hema, une vache de ses maîtres d'apprentissage Thierry et Marcelline Perraudin. Hema a fini troisième de section : *«J'étais déjà venu à trois reprises ici. Là, c'était la première fois que j'étais actif, en présentant un bovin. C'est vraiment une très bonne expérience, les gens nous posent beaucoup de questions et on voit qu'il y a un grand besoin de communiquer autour de nos métiers. Une personne m'a d'ailleurs demandé par où sortait le beurre, ça veut tout dire... L'ambiance est super sur le salon, notamment lors des soirées ! Je compte m'installer sur la ferme familiale en créant un atelier laitier. Malgré les difficultés actuelles dans cette production, je crois en des jours meilleurs !»*

Laurette Millot (15 ans, Argilly)



En seconde générale au lycée Marey à Beaune, Laurette a présenté Daphnée, une vache de 8 ans de l'exploitation de ses parents travaillant à l'EARL du Meix de Chêne. La fille de Gérard Millot a obtenu un quatrième prix de section avec son bovin : *«Pour l'anecdote, elle a produit plus de 225kg de lait au salon pendant cinq jours. C'était la quatrième fois que je venais ici, mais la première en tant que présentatrice. Cette année, le salon a été très animé en raison de la crise que subit le monde agricole. Ces différentes journées nous permettent de rencontrer beaucoup de personnes. Venir à Paris est une fierté pour représenter la race Simmental française et notre élevage. Est-ce que je m'installerai plus tard comme agricultrice ? Pour l'instant, je n'ai pas encore d'idée précise sur mon avenir professionnel !»*

Justine Aubry (21 ans, Jours-lès-Baigneux)



Apprentie ingénieure agronome à Vetagro Sup à Clermont-Ferrand et ElvaNovia, Justine présentait Fleur, une vache de l'exploitation familiale qui a obtenu un deuxième prix de section: *«J'ai pris l'habitude de venir ici. Malgré un temps de crise agricole, nous avons choisi de présenter nos animaux à Paris, notre présence nous semblait indispensable pour communiquer avec les consommateurs et expliquer un message fort : «Je suis éleveur. Je meurs». Il fallait profiter du relais médiatique pour parler aux Français de cette dure période pour le monde agricole. De plus, il est indispensable de conserver la motivation qui nous habite tous les jours et de retrouver et d'échanger avec ceux qui, comme nous, sont passionnés d'élevage».* Justine s'installera t-elle plus tard ? *«Ce n'est pas facile de se projeter dans une future installation, surtout compte tenu de la conjoncture actuelle. C'est pourquoi, aujourd'hui, je tiens d'abord à terminer mon école puis travailler plusieurs années pour valoriser ce diplôme et vivre de multiples expériences avant de prendre ou non la décision de m'installer».*

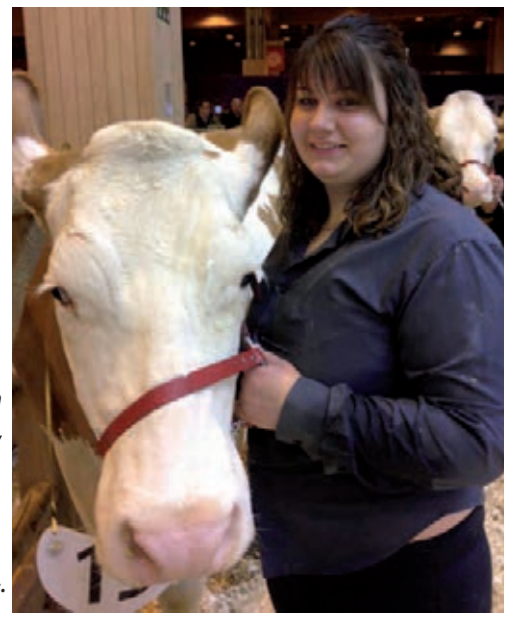


Alexis Magnière (21 ans, Chazeuil)

Diplômé d'un BTS Acse, Alexis est salarié agricole à l'EARL Trésillard, à Noiron-sur-Bèze et présentait Gamine, qui a terminé troisième de section et obtenu le prix de la meilleure bouchère avec ses 1038 kg : *«C'est une vache qui appartient à mon père et à mon oncle. Pour moi, il s'agissait de ma quatrième participation consécutive au salon. Le Sia est une façon de se faire entendre, notamment en cette année de crise agricole. Cet évènement permet aussi de promouvoir notre élevage, c'est une fierté. En plus, le salon nous permet de passer de très bons moments avec toute l'équipe Simmental. Mon but dans l'avenir est de m'installer sur l'exploitation familiale».*

Chloé Meresse (22 ans, Lays-sur le-Doubs)

Ouvrière agricole au Gaec des Agrons à Thurey (71), Chloé présentait Folle, une vache appartenant à l'EARL Jacquin à Chamblanc où la jeune Saône-et-Loirienne a déjà travaillé. Le bovin a terminé cinquième de sa section.
«C'était ma troisième année au salon, je présente à chaque fois un animal. Ce rendez-vous parisien permet de partager beaucoup de choses avec des éleveurs passionnés de chaque coin de la France. Ces quelques jours sont uniques, on laisse tout à la maison et on vit pour ce que l'on aime le plus et qui nous relie tous : l'agriculture. L'expérience n'est jamais la même d'une année sur l'autre, je ne me lasserai jamais du salon ! Quant à mon avenir professionnel, non, je ne serai pas éleveuse, mais je resterais dans le milieu le plus longtemps possible».





Merci Jean-Paul !

Les cinq jeunes présentateurs tiennent à remercier Jean-Paul Fretel, éleveur retraité à Saint-Anthot, qui les a accompagnés et conseillés durant tout le salon.

MFR de Quétigny

A la découverte de l'agriculture européenne

Au printemps dernier, quinze étudiants en fin de première année de BTSA DATR (Développement et Animations des Territoires Ruraux) ont effectué un stage de quatre semaines à l'étranger. Chacun d'eux avaient un thème d'étude à observer comme par exemple l'agriculture, la culture en milieu rural ou encore la gastronomie.

Les pays explorés ont été cette année l'Allemagne, l'Espagne, la Suède, l'Angleterre, la Grèce et la Finlande. Au niveau agricole, les jeunes ont pu ainsi comparer des systèmes différents. Par exemple, l'un des thèmes portait sur la comparaison de l'agriculture entre l'île d'Eubée en Grèce et l'Yonne en France.
Cette étude a permis d'étudier les différences notamment en ce qui concerne la viticulture et l'élevage, deux productions typiques de ces deux régions très éloignées de l'Union Européenne. Les structures qui ont accueilli ces stagiaires sont par exemple des exploitations agricoles, des centres équestres ou encore des fermes auberges. Chaque jeune devait ensuite réaliser un reportage vidéo avec commentaires à l'appui. Un travail qui leur a demandé réflexions et techniques pour arriver à des présentations cohérentes.
Une soirée nommée *«Vécu d'ailleurs»* a présenté ce travail. Organisée jeudi 3 mars, ce rendez-vous a réuni une centaine de personnes parmi lesquelles les parents d'élèves, l'équipe de formateurs, les membres du Conseil d'administration, ainsi que des partenaires de la MFR de Quetigny. Pascal Delmache et Christelle Desloire, formateurs à la MFR, ont encadré la préparation de ce stage et animé la soirée en proposant aux étudiants des séries de questions liées à leurs stages, sachant que leur hébergement a été réalisé avec la formule du woofing (tourisme d'immersion qui permet aux stagiaires d'être hébergés en échange de quelques heures de travail par jour sur la structure de stage).
Le public a ensuite procédé au vote du meilleur documentaire. Après l'intervention des élèves et la remise des prix, le mot de la fin a été pour Mme Mollot, directrice de la MFR de Quetigny, qui a félicité les étudiants et remercié les formateurs.

Demain, porte ouverte

La Maison familiale rurale de Quétigny ouvrira ses portes demain samedi à l'image de toutes les autres MFR de Bourgogne. Comme à leur habitude, les élèves de Bac pro, avec ici la classe de terminale, organiseront un marché de producteurs locaux. Ouverte à tous de 9 heures à 17 heures, cette manifestation sera couplée d'une exposition de matériel agricole de 1950 à nos jours. Plusieurs animaux de la ferme seront également présents.
Tél. : 03 80 46 35 49.
Site : mfr.quetigny.free



▶ Agenda

Aujourd'hui : dernière journée commerciale charolaise !

Les journées commerciales de la Fédération Charolaise de Côte d'Or se terminent aujourd'hui. De nombreux reproducteurs Charolais inscrits au HBC sont en vente, avec garanties sanitaires, de race pure et de performances. Liste des participants : Christian Colliette (Villargoix), EARL Gabory (Jeux-les-Bard), EARL Guenot Nicolas (Allerey), EARL Lechenault Yves (Foissy), EARL Tursin Bernard (Villargoix), Gaec Baudot Élevage (Pont-et-Massène), Gaec Baulot (Semur-en-Auxois), Gaec Choubley Laurent (La Motte Ternant), Gaec de la Fontaine (Sainte-Sabine), Gaec de Pergeot (Châtellenot), Gaec Henriot (Villebichot), Gaec Lechenault Frères (Saint-Thibault), Gaec Saint-Roch (Recey-sur-Ource).

24/03 et 14/04
Les nuisances électromagnétiques et les phénomènes géobiologiques en élevage

Certaines problématiques rencontrées en élevage ne trouvent pas d'explications techniques classiques. Elles sont liées à l'ambiance, au sens large, des sites/bâtiments d'élevage.
Le Sedarb souhaite donc vous proposer cette formation sur les nuisances électromagnétiques et la géobiologie, facteurs explicatifs de certaines problématiques rencontrées dans vos élevages. Le rendez-vous sont programmés les jeudis 24 mars et 14 avril de 9 h à 17h30 sur des fermes, lieu à définir. Pré-requis : Aucun. Intervenant: Jacques Volatier, éleveur et géobiologue. Formation gratuite. Inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires: Aurélie Billon, conseillère élevage au Sedarb, 03 86 72 92 20 ou aurelie.billon@sedarb.org

Festivités

Les JA fêtent le printemps



L'équipe 2015 avait fait la promotion de la ferme de JAnne. Cette année , la communication sera axée sur la fête de l'agriculture au lycée La Barotte.

Les Jeunes agriculteurs du canton de Châtillon-Laignes-Montigny ont rendez-vous demain samedi pour le défilé du *«Tape-chaudron»*. Cette tradition instaurée au Moyen-âge à Châtillon-sur-Seine invite les habitants à parcourir les rues de la cité en frappant des chaudrons, le vacarme étant censé chasser l'hiver et faire venir le printemps. *«Nous défilerons comme chaque année depuis la relance de notre équipe. Il y aura des chars et des parades des communes et d'associations du Châtillonnais l'après-midi»* annonce Victor Matrat, le président cantonal des JA.

La Fête du crémant se déroulera dans le même temps. Les producteurs du Châtillonnais et de toute la région proposeront des dégustations dès le début de matinée.

Sarl Manière

Livraison du premier T7 Tier 4B au GAEC Guenebaut.



Patrick et Frédéric Guenebaut, les deux associés du Gaec éponyme de Frolois viennent de recevoir leur nouveau New Holland T7 245. Une remise des clés symbolique a eu lieu à Verrey Sous Salmaise, en présence de Christophe Manière, Philippe Massut et Claude Belorgey, les deux vendeurs de la concession.
Le Gaec Guenebaut qui exploite 220 ha avec un atelier laitier de 100 vaches et un allaitant de 20 têtes est un client fidèle de la Sarl Manière. Avec ce T7 245, la famille Guenebaut remplace un T7 250, acheté il y a 4 ans. Si ces deux modèles sont de puissance équivalente (245 cv), certaines différences sont à noter : un nouveau look, un nouveau moteur répondant à la norme Tier 4B et plus de performance. Pour leur tracteur de tête (leur second tracteur a 20 000 heures !), les Guenebaut ont choisi la version haut de gamme : transmission Auto Command à variation continue, autoguidage intégré, suspension de cabine et freinage pneumatiques, finition Auto Comfort (siège en cuir à suspension active et coussins d'assise et de dossier ventilés), cabine Horizon au toit relevé et affiné qui reçoit 16 feux de travail à LED…
Les nouveaux T7 bénéficient de moteurs 6 cylindres FPT Industrial et de la technologie HI-eSCR ECOBlue™, permettant de respecter la norme antipollution Tier 4B, sans recours ni à la recirculation des gaz d'échappement (EGR) ni au filtre à particules (FAP). 10 modèles composent cette gamme allant jusqu'à 315 cv.
L'affectation de deux distributeurs auxiliaires au choix sur le bouton en croix de la poignée multi fonction CommandGrip est désormais possible. De série, le moniteur à écran tactile IntelliView™ IV, gère le dispositif HTS II qui permet de créer les séquences des opérations répétées en fourrières.

Publi-reportage

Contexte économique

«Du jamais vu»

Le président de la commission *«productions végétales»* de la FDSEA dresse un difficile constat des trois premiers mois de l'année.



Jacques de Loisy espère du changement pour 2017, lors du bilan à mi-parcours de la Pac. Le Côte d'orien confie «ne jamais avoir connu une telle accumulation de mauvais résultats économiques et de contraintes techniques en grandes cultures».

Début d'année très compliqué pour les Scopeurs. *«A peu près la moitié des exploitations commencent 2016 en négatif. Pour certaines, c'est la troisième année consécutive que ça dure»* déplore Jacques de Loisy. Le président de commission *«productions végétales»* de la FDSEA s'inquiète d'autant plus que les prix du blé n'arrêtent pas de chuter : *«ils arrivent à 115-120 €/t, on est très loin aujourd'hui du coût de production à 170-180 €/t, la situation économique ne cesse de se dégrader»*. Présent au salon de l'agriculture, Jacques de Loisy n'a pas manqué d'interpeller Marie-Guite Dufay, la nouvelle présidente de Bourgogne-Franche Comté : *«je lui ai expliqué la situation. C'est du jamais vu, tous les voyants sont au rouge et tous les secteurs de production sont en crise. Il y a certes des facteurs conjoncturels internationaux avec une économie mondiale qui s'essouffle et de bonnes récoltes qui tassent les prix, mais il y a aussi et surtout des facteurs locaux»*.

De moindres soutiens

Le président de la commission *«productions végétales»* de la FDSEA évoque la dernière reforme de la Pac : *«nous avons un accompagnement nettement inférieur aux autres régions, à peine 200€/ha. Il y a pourtant 9 milliards d'euros d'aides européennes qui tombent tous les ans en France : si l'on divise par 26 millions d'hectares primables, cela fait 350€/ha. Nous sommes donc entre 30 à 40% en dessous de la moyenne nationale, toutes aides confondues. Cela explique les difficultés rencontrées dans nos régions»*. Pour Jacques de Loisy, Marie-Guite Dufay et les politiques locaux *«doivent porter ce dossier à Paris»* : *«la réforme à mi-parcours de la Pac est prévue pour 2017. La clause de revoyure peut être une opportunité de rééquilibrer une situation inéquitable et inexplicable. Pourquoi traite t-on différemment les producteurs ? Nous avons démontré, suite au travail de l'AGPB, que les zones à très faibles potentiels étaient caractérisées géographiquement, économiquement et techniquement. Dans ces zones, l'accompagnement européen est inférieur à la moyenne nationale, à cause de décisions franco-francaises. Cela vient s'ajouter à des situations pédo-climatiques compliquées pour les zones concernées»*.

Une MAE pour le plus grand nombre

Jacques de Loisy évoque ensuite la redéfinition des zones défavorisées et de l'ICHN prévue l'an prochain: *«près de 2,5 millions d'hectares seront redessinés. On ne comprendrait vraiment pas que la Bourgogne-Franche Comté et ses zones à faibles potentiels en soient exclues. Nous maintenons l'attention des autorités en place sur cette problématique»*. Les revendications du Côte d'orien ne s'arrêtent pas en si bon chemin : sur les dernières mesures de crise au niveau national, Jacques de Loisy déplore *«le moindre retour concret»* pour les productions végétales : «nous sommes toujours dans l'attente d'applications réelles et sérieuses pour que ces mesures soient appliquées et applicables aux exploitations de grandes cultures. Nous voulons de réelles retombées économiques et des assouplissements financiers dignes de ce nom. Ensuite, nous ne désespérons pas voir le ministre sortir de son sectarisme : qu'il débloque une fois pour toute la MAE *«zone intermédiaire»* pour qu'elle soit ouverte à un maximum de producteurs ! Le cahier des charges doit être acceptable, avec des financements en conséquence».

«Incompétence» de l'État

Pour Jacques de Loisy, l'État *«marche tout simplement à l'envers»*. Le Côte d'orien cite plusieurs exemples : *«l'État n'a toujours pas soldé le dossier DPU 2015, cela nous semble ahurissant dans cette période de grandes difficultés. L'État démontre là son incompétence. Autre exemple : à un moment où la dématérialisation est prônée dans tous les domaines, on nous demande de rectifier les SNA à l'écrit, je n'y comprend plus rien»*. Le président de la commission *«productions végétales»* regrette également l'appel de l'État sur le dossier du zonage de 2012 sur le bassin RMC relatif à l'application du 5ème programme d'actions directive nitrates : *«nous venons d'être informés de cet appel. Une fois de plus, cela va à l'encontre des propos tenus par le premier Ministre, qui affichaient pourtant l'arrêt de normes supplémentaires. Nous ne comprenons pas que l'État gaspille l'argent du contribuable pour aller en appel. Il existe d'autres solutions, comme la mise en place de la mesure Azur, proposée par Arvalis, qui est basée sur une gestion optimale de la fertilisation et qui fonctionne parfaitement bien dans le département de l'Aisne, notamment»*.

AURÉLIEN GENEST

Locaux de la Chambre d'agriculture

Efficaces et moins cher

Les nouveaux sites de Châtillon-sur-Seine et Bretenière génèrent d'importantes économies.



Les deux annuités des bâtiments concernés (avec ici Bretenière) sont inférieures à la seule location du site technique de Becquerel.

L'année 2015 a été marquée par deux déménagements des services de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, à Bretenière et Châtillon-sur-Seine. Les deux sites flambant neufs sont sources d'économies considérables, malgré la facture globale de leur construction qui s'élève à plusieurs millions d'euros. Sur les 7 176 787 euros nécessaires à l'acquisition des locaux à Bretenière (équipements compris) *«seulement»* 500 000 euros ont été empruntés par la Chambre d'agriculture. Les subventions de Conseil départemental, du Grand Dijon et du Conseil régional ont été essentielles, tout comme la vente des anciens locaux du 42, rue de Mulhouse et l'argent issu d'un fonds de péréquation de l'APCA (Assemblée permanente des Chambres d'agriculture).

Des taxes en chute libre

La dernière session de la Chambre d'agriculture, réunie à Plombières-lès-Dijon fin février, a été l'occasion de rappeler ce bilan financier. Le total des deux annuités (Châtillon et Bretenière) s'élève à 53 000 euros. Comme l'a illustré le directeur François Depuydt, ce montant est déjà inférieur à la seule location de l'ancien site technique de Becquerel qui dépassait les 65 000 euros annuels. L'ensemble des taxes foncières et d'habitation devrait être divisé au moins par deux, sachant que la seule taxe foncière du 42, rue de Mulhouse tutoyait la barre des 70 000 euros en 2015, après une augmentation *«sèche»* de 12 000 euros en seulement un an. Les économies ne s'arrêtent pas en si bon chemin pour la Chambre d'agriculture de Côte d'Or : ses factures d'énergies seront beaucoup moins *«salées»* avec une meilleure isolation de ses bâtiments et le choix d'un équipement matériel *«économe»*. Plus de 20 000 euros devraient être économisés sur ce poste pour l'ensemble des deux sites. Les travaux d'entretiens, eux, seront forcément limités et réduiront d'autant plus les charges annuelles. Toujours dans sa volonté d'optimiser les moyens et réduire ses coûts de fonctionnement, la Chambre d'agriculture a mutualisé ses outils avec ses différents partenaires de Bretenière, à l'image des abonnements téléphoniques et internet. Un important travail de synergie est assuré avec les OPA et Instituts techniques sur le site d'Agronov afin de gagner en efficacité.

AURÉLIEN GENEST

Parc national

Drôle de prise en considération !

En signant le 7 mars dernier l'arrêté de prise en considération, le premier ministre a pris de court le préfet coordonateur et la profession agricole qui pensait avoir le temps de dissiper quelques interrogations et inquiétudes. Cette décision ramène à la réalité d'une procédure bien formatée et centralisée.


Françoise Souliman, la préfète coordonatrice entourée du sous-préfet de Monbard et de Guy Durantet, a créé un comité de pilotage ad hoc.

La loi de 2006 est succincte et sans ambiguïté sur la création d'un Parc National. L'article R 331-5 stipule : *«le dossier est soumis par le ministre de l'Environnement au Premier ministre qui décide s'il convient de prendre en considération le projet de parc»*.

Le double langage de Ségolène Royal

C'est donc bien Ségolène Royal qui a transmis le dossier à Matignon pour signature alors qu'elle avait laissé entendre à la Profession, courant juin 2015, qu'elle allait *«se donner le temps»* et mandater un médiateur.
Le Préfet coordonnateur Jean-Paul Celet, la veille de son départ avait reçu la profession agricole pour lui tenir à peu près le même langage estimant même que le médiateur n'était pas indispensable.
Un an après la tumultueuse assemblée générale du GIP du 11 février 2015, le dossier était en quelque sorte en eaux calmes, mais manifestement cela ne convenait pas aux stratèges parisiens qui pilotent le projet. Une fois de plus, la confiance du terrain est mise à mal, et la nouvelle Préfète est obligée de ramer à contre-courant en multipliant les gestes d'apaisement. Lors de la conférence de presse du 10 mars dernier elle a ainsi promis la constitution d'un comité de pilotage ad hoc associant les services de l'Etat, les acteurs locaux et la direction du GIP dans le but de définir une *«vision commune du Parc»*. Elle a ainsi invité la profession agricole à rédiger ses demandes pour le 25 mars avant une nouvelle réunion de travail qui devrait se tenir le 30 mars.

Du réglementaire, pour commencer

L'arrêté de prise en considération a pour premier effet de soumettre les propriétaires situés en zone de projet de Cœur à un Régime Transitoire d'Autorisation Spéciale (RTAS). L'objectif de ce dispositif est d'éviter une dégradation du milieu naturel et patrimonial pendant la phase de classement. Pour prévenir les *«sauvageries destructrices»* éventuelles des propriétaires et des usagers, un certain nombre de travaux devront respecter une procédure d'autorisation préalable.
Les travaux déjà soumis à autorisation dans le cadre de réglementation spécifique (ex : urbanisme, défrichement, etc...) devront recueillir le double avis préalable du GIP et de l'administration.
Une liste de travaux, jusque-là libres, a été listées par le préfet fin 2014 (cf encadré).
Le RTAS est présenté par l'administration comme une procédure *«allégée»* ou l'autorisation sera la règle et le refus l'exception.
Mais cela constitue malgré tout une amputation du droit de propriété et c'est pour cette raison que le plan de délimitation doit être affiché en mairie pendant un mois (art. L331-5 du code de l'environnement). Le GIP a aussi prévu un lien internet avec un accès à une carte interactive qui précisera pour chaque parcelle les modalités du RTAS.
En principe, les agglomérations ont déjà été exclues pour éviter de fâcher d'emblée les maires et les habitants concernés...

Dans le Cœur, à perpétuité!

Deux tâches importantes attendent les acteurs locaux : la délimitation du (des) périmètre(s) définitif(s) du (des) Cœur(s) d'une part, la rédaction d'une charte, d'autre part.
Cette charte comportera deux parties. L'une fixant *«les objectifs»* de protection pour le Cœur; l'autre définissant *«les orientations»* de protection et de développement durable pour la zone d'adhésion (l'économie n'est pas expressément citée...).
La charte revêt donc un caractère contraignant pour la zone de Cœur alors qu'elle peut être un outil d'accompagnement dans le reste de la zone. Par ailleurs, la loi de 2006 ne laisse plus aucune possibilité de sortir d'une zone de Cœur contrairement à la zone d'adhésion dans laquelle les communes s'engageront pour 15 ans maximum et pourront se rétracter à toute modification de la charte. C'est pour cette raison que les propriétaires fonciers et les exploitants sont très méfiants, surtout vis-à-vis de ceux qui veulent décider à leur place et qui ne sont pas directement concernés.

JLB

Travaux soumis à autorisation spéciale, en dehors de l'urbanisme et autres réglementations spécifiques

- Forêt avec un document de gestion :
 - coupes rases de plus de 4 ha ou de plus de 2 ha dans les pentes à plus de 30 % en rebord de plateau,
- Forêt sans document de gestion :
 - coupes rases > 0,5 ha et coupes > 75 % du volume de fûtés et > 0,5 ha
- Défrichement :
 - plus de 50 ares dans les massifs privés de moins de 4 ha (au-delà, la réglementation défrichement s'applique).
- Aménagements forestiers :
 - création de dessertes forestières
 - création de cultures et d'enclos à gibier
- Terres agricoles :
 - retournement des prairies naturelles et des prairies temporaires > à 5 ans
 - suppression des haies > 10 m linéaires
 - suppression des alignements d'arbres > 50 m linéaires.
 - suppression des mares et bosquets > 0,01 are.



Témoignage côte d'orien

Vincent Renault habite Montliot-et-Courcelles, petit village au nord de Châtillon-sur-Seine, là où se trouve son exploitation agricole. Ce Côte d'Orien de 30 ans, responsable du dossier *«parc national»* à JA21, participait à la rencontre avec la préfète. Il livre ses impressions sur les dernières actualités : *«Le Premier ministre a signé l'arrêté, je suis très déçu. Il avait pourtant rencontré la Ministre de l'Écologie au mois de juin, celle-ci avait dit qu'il fallait prendre le temps nécessaire pour quelconque décision. Encore une fois, on voit bien que c'est l'État qui dirige et qui n'en fait qu'à sa tête. Concernant la rencontre avec la préfète, tous les acteurs du GIP étaient présents : agriculteurs, forestiers, élus, écologistes... La nouvelle préfète veut qu'on lui fasse un courrier avec nos revendications pour le 25 mars. Cinq jours plus tard, elle nous recevra pour en discuter. La profession va une fois de plus demander le retour au projet de 2009, qui n'intégrait pas les terres agricoles dans le cœur de parc, sauf pour les volontaires. S'ils ne peuvent pas faire ça, il n'y aura pas de parc et puis c'est tout ! On va essayer de croire que c'est encore possible. Le préfet a donc changé : nous allons voir ce qu'elle propose. Elle nous a dit que ce projet, dit de territoire, ne se réalisera pas sans les uns ni les autres. Elle a l'air plus honnête que son prédécesseur, nous verrons bien ce qu'il en est. Elle nous dit aussi qu'elle a carte blanche et qu'elle peut faire plus ou moins ce qu'elle veut... A mon avis, elle ne se rend pas bien compte du dossier. Elle vient de Bretagne, il n'y a pas de parc national là-bas. Ce que je vois, c'est que ceux qui seront dans le cœur le seront à perpétuité. Aujourd'hui, on nous promet qu'il n'y aura rien de plus que les contraintes de l'Europe, mais les écologistes en veulent beaucoup plus. Je crains de nombreuses contraintes, comme par exemple des dates de fauches à respecter. J'entends dire que certains devront attendre la fauche de certaines prairies pour que les bébêtes aient le temps de changer d'endroit.... Je veux bien si on me donne le calendrier de la météo ! C'est n'importe quoi. Et on ne connaît pas du tout l'évolution de la réglementation. Dans 20 ans, peut-être que l'on pourra faire des OGM, je ne dis pas que c'est l'avenir, loin de là, mais dans un cœur de parc, il n'en sera sûrement pas question. Il existe plein de sous-entendus derrière ce cœur de parc. Autre chose, une précision : l'ancien préfet avait voulu que l'on traite du dossier directement avec lui. On peut lire exactement l'inverse dans les autres journaux, et on nous tire dessus à boulets rouges sur ça ! Depuis de longs mois, nous passons par un peu tous les états d'esprits. Nous consacrons beaucoup de temps sur ce dossier pour, au final, pas beaucoup d'avancées. C'est très tendu, et aucun politique n'est derrière nous, c'est sans doute ça le plus dur. C'est vraiment très compliqué»*.

► Formations

S'initier aux techniques de soudure
30 mars à Dijon
Aline Parize, CA21 – 03 80 68 66 28 – aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Conduire et gérer ses surfaces en herbe
31 mars et 19 avril secteur Baigneux-les-Juifs - En partenariat avec ECEL 21
Aurore GERARD, CA 21 - 03.80.90.68.72 - aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Soigner ses animaux avec l'homéopathie : initiation
26 et 27 avril à Créancey
Aurore GERARD, CA 21 - 03.80.90.68.72 - aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Organiser un groupe d'achat en commun
Avril - mai - Saulieu
Aurore GERARD, CA 21 - 03.80.90.68.72 - aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Sauveteur Secouriste au Travail – Recyclage
(1 jour) 11 avril à Beaune
Aline Parize, CA21 – 03 80 68 66 28 – aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Encore des contrôles JA de l'ASP chez des jeunes Nivernais

Alexandre Lorré dénonce «acharnement» et «sur-administration»

Mercredi 9 mars, Alexandre Lorré et Jean-Charles Seutin, tous les deux responsables syndicaux des JA58, ont reçu la visite d'un agent de l'ASP de Dijon. Missionnés par la DDT de la Nièvre, le contrôleur devait re-vérifier, après des premiers contrôles sans anomalie en 2015, que les investissements en cours de réalisation chez les deux jeunes étaient bien conformes. Un comité d'accueil l'attendait.



Les agriculteurs ont réservé un comité d'accueil à l'agent de l'ASP, venu le 9 mars chez Alexandre Lorré, pour contrôler ses investissements JA.

«*On ne peut pas le prouver, mais on se demande si ce ne sont pas les JA58 qui sont visés*». Alexandre Lorré, le président du syndicat jeune, se dit surpris et excédé par ce qu'il appelle de «*l'acharnement*» et de «*la sur-administration*» vis-à-vis des jeunes agriculteurs

Avec Jean-Charles Seutin, lui aussi en phase d'installation et administrateur des JA58, ils ont reçu, mercredi 9 mars, un agent de l'Agence de services et de paiements (ASP) de Dijon, tous les deux pour un deuxième contrôle, depuis l'été, sur leurs investissements JA. «*Autant chez Jean-Charles que chez moi, les contrôles de 2015 n'avaient révélé aucune anomalie et là, pour mon investissement, la stabulation n'est même pas encore réceptionnée*» déplore le jeune responsable. «*L'ASP nous a contacté fin février pour nous avertir de sa venue et nous avons décidé de lui réserver un comité d'accueil*». De fait, une cinquantaine d'agriculteurs du Corbigeois, des jeunes et des retraités, ont manifesté leur «*mécontentement*» auprès du contrôleur venu le 9 mars.

«Oppressés»

La rencontre s'est faite dans un calme relatif. Le contrôle a bien eu lieu, «*même si en plus, j'ai eu droit à un examen en règle des passeports, folios, carnet sanitaire, plans de fumure, ordonnances et carnet de cultures, le tout sans anomalie*» relate Alexandre Lorré.

Durant 20 minutes, le président des JA58 a pris la parole pour expliquer sa façon de penser au fonctionnaire : «*S'agissant d'investissements JA, donc liés à des bonifications d'emprunts de l'Etat, nous disons que les contrôles sont normaux et que nous les acceptons, mais nous dénonçons aussi ce genre d'acharnement et de sur-administration qui consiste à gaspiller de l'argent public en revenant vérifier ce qui a déjà été contrôlé*». L'agent voulait aussi vérifier la présence des pancartes informant des aides européennes, ce qu'il a pu faire sans problème, mais aussi le tableau d'amortissement, ce qu'Alexandre Lorré a refusé : «*il n' a qu'à aller le chercher auprès de ma banque!*»

Les JA demandent que l'ASP cesse ces «*aberrations*» à un moment «*où toute la profession est cloisonnée dans les cours de fermes mais que dans peu de temps, les vaches seront lâchées*». Le contrôleur a eu du mal à expliquer les raisons de sa démarche, si ce n'est à expliquer que c'était une demande de la DDT de la Nièvre à l'ASP. Ce que le président des JA58 a voulu vérifier en appelant le directeur de l'ASP : «*il m'a dit qu'en 2015, en Bourgogne, il n'y avait eu aucune fraude détectée, ce qui prouve que le monde agricole est sérieux. Pourquoi continuer à nous oppresser ?*»

E.C.

▸en bref

Nevers Vigilance sur l'origine des viandes

Les membres du Conseil d'administration de la FDSEA58 se sont invités, hier jeudi 17 mars, à la Foire-expo de Nevers, afin de venir contrôler l'origine des viandes vendues par les commerçants et autres restaurateurs. «*Nul ne peut ignorer aujourd'hui la nécessité de jouer le jeu du «made in France» pour sauvegarder une dynamique territoriale réelle dans notre département, et assurer au consommateur le meilleur en matière de traçabilité et de garantie sanitaire*» avait prévenu Emmanuel Bernard, le 8 mars, dans un courrier adressé à Michel Billon, le président de Nivexpo, organisateur de l'événement.

Trésorerie La 3ème phase est lancée

Dans un message adressé par la DDT de la Nièvre aux organisations professionnelles agricoles, le 15 mars, l'administration informe de la mise en ligne sous Télépac du formulaire ATR3 et de sa notice (Télépac/formulaire et notices 2015). L'Apport de trésorerie remboursable (ATR) est une avance de trésorerie complémentaire pour les exploitants ayant déposé des demandes d'aide Agriculture biologique / MAEc / Assurance récolte 2016 / Aides couplées végétales. Il s'agit encore d'une aide de minimis avec un prêt à taux zéro. Les agriculteurs ayant déjà renvoyé un formulaire ATR 2 ou ATR 1 n'ont rien à renvoyer. Le Service économie agricole (SEA) de la DDT identifie actuellement les exploitants qui n'auraient pas demandé d'ATR 1 ou 2 et qui pourraient être concernés (versement supérieur à 500 euros), afin de leur envoyer un formulaire individuellement dès aujourd'hui. Pour les exploitants concernés, attention ! La date limite de retour du formulaire à la DDT est fixée au 31 mars, délai de rigueur. Les autres n'ont rien de plus à faire.

Mise au point

En référence à l'article paru sur la Foire aux taureaux reproducteurs de Luzy, dans le numéro 1363, du Terres de Bourgogne du 4 mars, Jean-Paul Berger, cité dans l'article tient à faire la mise au point suivante : «*je considère que les propos qui me sont attribués sont le fait d'une erreur d'interprétation et ne reflètent pas exactement ce que j'ai dit et le fond de ma pensée*».

SNA

Une réunion de la DDT fait le plein à Château-Chinon

Pour essayer d'y voir un peu plus clair dans cette phase de restitution par l'administration des Surfaces non agricoles (SNA), la DDT a organisé, le 9 mars dernier, une réunion d'information au lycée agricole du Morvan à Château-Chinon.

La salle était comble, tant les complications, les modalités de correction en ligne, les interrogations sur les critères individuels semblent confus dans l'esprit des exploitants agricoles nivernais. Avec beaucoup de pédagogie et de sérieux, sans jamais se départir d'un sourire que d'aucuns pourraient vite laisser de côté face à tant de complexité, Céline Gay-Mithault, chef du bureau des aides de la DDT, a passé près de 4 heures à expliquer les tenants et les aboutissants des SNA.



En dépit de quelques remarques un peu acerbes sur l'utilité d'un tel dispositif, la fonctionnaire a rappelé les conditions d'admission, ou non, des arbres isolés ou alignés, haies, bosquets ou groupes d'arbres, mares, fossés ou broussailles aux intersections des parcelles.

Et elle a voulu se montrer rassurante sur les délais : les modifications en ligne pourront se faire, le cas échéant, jusqu'à au moins la fin avril, sachant que le calendrier de la PAC 2015 a déjà pris beaucoup de retard et que d'autres priorités seront prises en compte avant (ATR3, ABA et bientôt les SIE...).

Le ministre Jean-Michel Baylet en visite dans la Nièvre

Des sous-préfets chargés de faire appliquer les mesures pour la ruralité

C'était son premier déplacement officiel depuis sa nomination comme ministre de l'Aménagement du territoire, des ruralités et des collectivités territoriales. Jean-Michel Baylet (PRG) est venu lundi 14 mars dans la Nièvre à la rencontre des élus et du monde socio-économique, qui ont manifesté leurs inquiétudes.



Après sa présentation des mesures pour la ruralité, en préfecture, le ministre a rencontré, au Conseil départemental, les membres de l'Association nationale des Nouvelles ruralités, présidée par Patrice Joly.

Le successeur de Sylvia Pinel au portefeuille des ruralités a fait une annonce aux élus nivernais, réunis le 14 mars à la préfecture : des sous-préfets à la ruralité, dans chaque département, vont être désignés et seront chargés d'animer des Comités de la ruralité, *«avec les associations des maires et avec tous ceux qui sont impliqués pour inverser le sentiment que la ruralité est mal-aimée»* a-t-il dit.

Dans l'esprit du ministre, il s'agit de faire appliquer les 67 mesures décidées par le Président de la République et le Premier ministre, lors des Comités interministériels à la ruralité de 2015, *«mesures trop méconnues»* et qu'il a détaillées lundi après-midi. *«A quoi sert-il de prendre des décisions, si elles ne sont pas appliquées»* a justifié Jean-Michel Baylet.

Les sous-préfets désignés, dans la Nièvre comme dans tous les autres départements ruraux, auront bien du travail, si l'on en juge par les inquiétudes et les attentes fortes exprimées lundi par les élus nivernais.

Des dossiers d'actualité nombreux...

Si le ministre a souligné *«la combativité et les forces pour la Nièvre»* des entreprises qu'il ne s'attendait pas à visiter au matin le Techonopôle de Magny-Cours (Danielson), il a dû faire face aux revendications précises et détaillées des représentants des maires, des parlementaires et des conseillers départementaux, l'après-midi. *«Nous éprouvons un sentiment d'abandon de l'Etat et cela ne s'est pas arrangé depuis 30 ans»* lui a ainsi lancé le sénateur socialiste de La Charité Gaëtan Gorce, soulignant que la Nièvre, sur le terrain, fait preuve *«d'une grande combativité»* mais à la mesure *«d'une grande colère»*, notamment par rapport aux moyens et aux formes que prend l'Etat dans le département.

Le sous-préfet à la ruralité pourra compter avec des élus attentifs et exigeants sur de nombreux dossiers d'actualité brûlants: maisons de services aux public, maisons de santé pluri-disciplinaires, plan numérique contre les zones blanches de téléphonie mobile ou pour les réseaux de très haut débit, revitalisation des centres-bourgs, politique d'habitat et de logement, réforme des dotations de l'État aux collectivités et péréquations nécessaires, recentralisation du financement du RSA, sans parler des menaces qui pèsent sur les trésoreries, les sous-préfectures ou certains postes dans l'enseignement public.

Loi d'orientation pour la ruralité ?

Si le ministre en charge de la ruralité et des collectivités a réservé sa première visite à la Nièvre, ce n'est pas tout à fait *«par hasard»*. Tant les attentes sont grandes que la mobilisation est avancée. Depuis quatre ans, à l'initiative de Patrice Joly, président du Conseil départemental de la Nièvre et de trois des ex-collègues (Allier, Cher, Creuse), une Association Nationale des Nouvelles ruralités, qui se veut *«politique mais non partisane»*, a vu le jour pour défendre l'idée que les campagnes sont *«une chance pour la France»*. Des états généraux avaient eu lieu à Nevers en 2014, réunissant près de 40 départements français, par un travail en profondeur au sein de l'Association des départements de France (ADF), dont l'actuel président, le Républicain de Charente-Maritime Dominique Bussereau, vient d'annoncer son adhésion à la nouvelle entité. Les membres des Nouvelles ruralités font un travail de lobbying *«pour changer le regard sur la ruralité, comme source d'inspiration économique, sociale, culturelle et de gouvernance»* et réclament une loi d'orientation sur la ruralité, *«à l'image de ce qui a été fait pour la ville»*. Jean-Michel Baylet leur a répondu qu'il *«ne souhaite pas associer son nom à une nouvelle loi qui viendrait encore bouleverser le système institutionnel (après la loi NOTRe et la réforme territoriale) mais qu'il voulait plutôt mettre de l'huile dans les rouages»*. Devant l'insistance des élus, il a fini par admettre que *«si nous sommes capables de co-construire un texte de consensus, qui rassemble, et qu'on le fasse vite, clair et simple, pour la reconnaissance du monde rural, je n'aurai aucun état d'âme à convaincre le Premier ministre !»*

EMMANUEL COULOMBEIX

► Agenda

18/03 Reproduction des primipares

Dans le cadre d'un rallye qu'elle organise sur la «maîtrise de la reproduction des primipares», la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose encore trois rendez-vous, en mars, chez des éleveurs du département. Les rendez-vous sont fixés : le 18 mars à 14h à l'EARL Cordillot à Cervon (lieu-dit «Marcilly») ; le 23 mars à 14h à l'EARL de l'Autrevelle (chez Mme et M. Svarovsky) à Crux-la-Ville (lieu-dit «Autrevelle») et le 30 mars à 14h à l'EARL Goby, 58 rue des Boullats à Charrin. Contact : Christophe Dagouneau au 03 86 93 04 11 (Chambre d'agriculture à Decize).

19-22/03 Ballades en forêt dans le Morvan

A l'occasion de la semaine internationale de la forêt du 19 au 22 mars, le Parc naturel régional du Morvan vous invite à venir découvrir, échanger, débattre en forêt :

- Samedi 19 mars : RV pour des ballades commentées, à 9 h dans la forêt au Duc, étang du Griotier Blanc (Quarré-les-Tombes) et à 14h forêt de Saulieu au parking de l'Argentalet.
- Dimanche 20 mars, ballade commentée en forêt : RV pour une ballade commentée au parking de la maison du tourisme au parc de Saint-Brisson à 14h30
- Lundi 21 mars : «le feuillu du meuble à la forêt», visite d'une scierie et d'une forêt de feuillus
- Mardi 22 mars : «le douglas, de la construction à la forêt», visite de la maison du tourisme, d'une scierie et d'une forêt de douglas, à la maison du tourisme à Saint-Brisson à 14h.

Réservations obligatoires pour les RV du 21 et 22 mars au : 03 86 78 79 35. Informations : 03 86 78 79 57. Prévoir chaussures et vêtements adaptés.

31/03 AG Cuma hydraulique

Les assemblées générales de l'association hydraulique agricole du Cher et de la Cuma hydraulique agricole du Berry Nivernais se tiendra le 31 mars , à la mairie de Nérondes (18350). 10h : assemblée générale de l'AHAC. 10h30 : assemblée générale de la Cuma. 12h30 : buffet campagnard. Renseignements et inscriptions : 02 48 74 11 90. cuma.hydraulique18@orange.fr.



Association des Moutonniers nivernais

Vers une relance de groupe ?

L'Association des moutonniers nivernais (AMN) tenait son assemblée générale annuelle, jeudi 10 mars, à la mairie de Saint-Saulge. François Bourdon a retracé l'historique de cette structure indépendante, mise en sommeil l'an dernier, et qui s'interroge sur les modalités d'un renouveau.



L'AG de l'Association des moutonniers nivernais s'est tenue le 10 mars à la mairie de Saint-Saulge.

Les moutonniers nivernais -qui étaient une quarantaine à l'AG- sont attachés à leur association. François Bourdon, son président, qui s'est excusé de n'avoir pas pu l'animer aussi pleinement en 2015 que les autres années pour des raisons personnelles, a mis entre leurs mains une sorte de marché : comment redynamiser la structure, avec un nouveau bureau, et dans quel type de relation avec la Chambre d'agriculture ?

L'éleveur a retracé la genèse et l'histoire de cette association, jalouse depuis toujours de son indépendance vis-à-vis des syndicats et des organisations professionnelles agricoles. *«En 2007, les moutons allaient très mal dans la Nièvre, et nous avons, quelques-uns, souhaité aller à la rencontre des responsables politiques et professionnels, et communiquer sur l'existence et les objectifs de notre nouveau groupe»* a-t-il rappelé.

Outre cette dimension relationnelle, les créateurs de l'AMN, à l'époque, visaient aussi à créer des références techniques sur le troupeau départemental et régional *«parce que nous nous sentions seuls et isolés»*, organiser des réunions et des animations, mais aussi *«remettre en cause les contrôles abusifs sur les moutons car les normes se cumulaient»*, suivre l'actualité sanitaire et aussi promouvoir ue augmentation du mouton dans le département. Aujourd'hui, *«je veux que cela continue ! Si on peut relancer, redynamiser avec un bureau renouvelé, nous avons tout à fait lieu d'être vis-à-vis de l'administration générale et même de la préfecture»* a lancé François Bourdon.

Avec les groupes techniques de la Chambre d'agriculture?

Voulue comme apolitique et asyndicale dès l'origine, l'AMN pourra-t-elle se relancer en faisant cavalier seul ? C'était la question qui affleurait durant l'assemblée générale.

Le président a évoqué l'approche collective mise en œuvre par la Chambre d'agriculture de la Nièvre et sa volonté de développer les groupes de développement, que ce soit les Geda et Ceta en grandes cultures, les groupes techniques en élevage, ou les groupes transversaux comme l'association des Actrices nivernaises. Et a indiqué aux adhérents que les élus consulaires souhaiteraient que l'AMN devienne un peu le groupe de développement des éleveurs ovins, avec des relations étroites avec elle sur des aspects purement techniques (marges, calculs, rations, parasitisme, agnelages..) mais, selon François Bourdon, *«s'il y avait des actions supplémentaires et des interventions extérieures, ce serait forcément payant et à l'association de s'en occuper»*. D'où sa question : *«combien d'heures de technicien la Chambre d'agriculture compte-t-elle continuer à donner à l'AMN ?»* Christophe Rainon, le technicien ovin de la Chambre, présent, a confirmé l'ambition d'un groupe technique ovin de la Chambre mais n'a pas pu s'engager sur les prestations, notamment horaires, qu'elle s'engagerait à poursuivre. «*Les discussions sont en cours*» a résumé François Bourdon.

Et Marie-Solange Durand, qui anime désormais collectivement les groupes associés à la Chambre, et plus seulement les Actrices nivernaises, a pris le relais pour aider les moutonniers nivernais à y voir plus clair. Comme elle l'avait fait avec le GDA Bourgogne nivernaise récemment, par une méthode de réflexion participative, elle a demandé aux adhérents de l'AMN de se positionner sur les priorités qu'ils estiment nécessaires pour leur structure.

D'idées sur des cartons à une synthèse sur un tableau, celles-ci sont désormais au nombre de huit (ci-contre).

EMMANUEL COULOMBEIX

Les priorités définies par les adhérents

Dans un premier temps : développer les visites d'élevage, «*bout d'auge*» sur des points d'actualité, sur la technique et l'économie, et pour la convivialité ; créer un groupe d'éleveurs qui se connaissent et se soutiennent ; présence de l'AMN lors des réunions publiques, administratives ou lors des manifestations agricoles.
Dans un second temps : créer un sous-groupe d'éleveurs volontaires pour étudier le résultat technico-économique de leurs ateliers ovins, créer un groupe de travail sur la commercialisation en vente directe.
Par ailleurs : mettre en relation les éleveurs cédants et les jeunes avec un projet d'installation ou en phase d'installation ; organiser des visites de systèmes d'exploitation originaux (exemple du pâturage avec la méthode Pâturesens), créer un sous-groupe de travail pour soutenir les éleveurs en difficulté.

Syndical

14 réunions cantonales à venir pour les adhérents de la FDSEA 58

Comme chaque année, la FDSEA de la Nièvre retourne sur le terrain, au plus proches des adhérents, à l'orée du printemps. 14 réunions cantonales sont prévues du 16 mars au 12 avril 2016.

CONTACT : FDSEA 58 (03.86.93.40.92)

Date (2016)	Cantons concernés	Lieux et horaires	
21 mars	Pougues / Prémery	Salle du presbytère de Pougues les Eau	18h30
21 mars	Cosne / Saint Amand	Mairie d'Alligny - Cosne	18h30
22 mars	Lormes / Montsauche	Ferme auberge «Chez Flo» à Ouroux en Morvan	18h30
22 mars	Fours	Salle des fêtes de La Nocle Maulaix	18h30
24 mars	Moulins	Sicafome	18h30
24 mars	Clamecy / Varzy	Mairie de Rix	10h00
29 mars	Brinon / Corbigny	Sicagemac	18h30
31 mars	Tannay	Mairie de Saizy	18h00
4 avril	Pouilly / La charité / Donzy	Mairie de Garchy	18h30
5 avril	Nevers / Saint Pierre	Mairie de Luthenay - Uxeloup	18h30
6 avril	Luzy	Mairie de Luzy	18h30
6 avril	Saint Benin / Saint Saulge /Châtillon	Mairie de Rouy	18h30
12 avril	Decize / Dornes	Mairie de Cossaye	18h30

Les BTS 2è année de Challuy ont réalisé un sondage des JA

Les jeunes agriculteurs méconnaissent les groupes de développement

A la demande de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, les BTS ACSE 2è année du lycée de Challuy viennent de réaliser une enquête auprès de 31 JA de la Nièvre afin de comprendre les motivations et les freins à leurs adhésions aux groupes de développement agricoles existants.



Les étudiants de 2è année de BTS ACSE de Challuy ont restitué les résultats de leur enquête, le 9 mars, devant les responsables de la Chambre d'agriculture, des groupes de développement et quelques jeunes interrogés.

Même si l'échantillon enquêté (16 JA déjà adhérents et 15 non adhérents de groupes) implique une relative prudence sur la valeur finale des résultats, présentés le 9 mars par les étudiants de Challuy, le sondage traduit quelques tendances lourdes.

Les 31 jeunes interrogés, âgés en moyenne de 28 ans, et installés à 77% depuis moins d'un an (CDOA de 2014 et 2015), sont diplômés et plus des deux tiers ont travaillé en milieu agricole avant de s'installer. Ils sont presque la moitié en sociétés, la majorité en polyculture-élevage puis en grandes cultures, les productions traditionnelles du département.

Satisfaction des prestations, mais...

Qu'ils soient déjà adhérents ou pas d'un groupe de développement, les jeunes interrogés se disent dans l'ensemble satisfaits de ce que peuvent leur proposer les groupes. 14 des 16 adhérents estiment ainsi que *«le groupe peut les faire évoluer dans leurs pratiques mais il n'y a pas de réponse-type sur les conséquences de l'adhésion car chacun a des souhaits bien différents»*. Les deux JA qui ne veulent pas adhérer, contrairement aux autres qui vont renouveler, invoquent un conseil dispensé par un autre organisme. S'ils estiment que les apports du groupe sont *«rentabilisés»*, ils souhaiteraient *«plus de communication sur les intérêts de l'adhésion, pour attirer de nouveaux adhérents»*...

Ils tiennent particulièrement à la gratuité de la première année d'adhésion.
Côté non adhérents, les 15 jeunes interrogés sont majoritaires à témoigner de leur intérêt pour l'ensemble des prestations, même si beaucoup rechignent aux réunions, jugées trop chronophages ou sans intérêt. C'est aussi ce qui ressort des explications fournies par les adhérents qui ne participent qu'occasionnellement voire jamais à ces réunions.

La méconnaissance, devant le manque de temps

Si, parmi les 16 adhérents, 10 d'entre eux s'estiment -au moins un peu- *«actifs»*, chez les non adhérents, la moitié des 15 enquêtés pense *«qu'adhérer à un groupe sera bénéfique pour leur exploitation. 8 d'entre eux témoignent qu'ils envisagent de le faire pour échanger et de bénéficier de conseils»*. 3 autres refusent catégoriquement, notamment par ce que 60% de ces non adhérents attendent de la vente en plus du conseil et qu'ils sont 47% suivis techniquement par des coopératives ou groupements, 40% par des entreprises privées et 13% par la Chambre d'agriculture. Pour autant, à la grande surprise des étudiants qui ont réalisé l'enquête et de Stéphanie Moulin, leur enseignante, les principales causes de non adhésion sont déroutantes et ouvrent la voie à des efforts de communication de la part des groupes. Ils sont 40% des non adhérents à indiquer que s'ils ne viennent pas dans les groupes, c'est d'abord parce qu'ils ne les connaissent pas.

Vient ensuite l'argument du manque de temps. Parmi les autres doléances, que le coût de l'adhésion soit plus faible, que des voisins adhèrent simultanément, que des groupes plus locaux se constituent près de chez eux, que des aides au remplacement leur soient accordées pour pouvoir venir se former en groupes dans le même temps.

E.C.

Chronique emploi

Le contrat de professionnalisation peut désormais se dérouler au sein plusieurs entreprises

La Loi Rebsamen a prévu la possibilité pour les bénéficiaires d'un contrat d'apprentissage, d'acquérir des compétences dans plusieurs entreprises. Suite à la publication du décret d'application, voici les modalités de mise en œuvre de cette disposition.

L'entrée en vigueur de cette mesure était subordonnée à la publication d'un décret, qui devait préciser les modalités d'accueil du salarié dans les *«autres»* entreprises ainsi que le contenu de la convention. C'est désormais chose faite. Le salarié peut consacrer 50% de son temps de formation pratique ailleurs que chez son employeur. Cet accueil doit permettre au salarié de compléter sa formation en recourant, notamment, à des techniques ou équipements qui ne sont pas utilisés par l'employeur. Chaque entreprise d'accueil doit désigner un tuteur et est responsable du respect des règles relatives à la durée du travail, à la santé et à la sécurité au travail.
L'accueil du salarié dans d'autres entreprises que celle qui l'emploie doit faire l'objet d'une convention conclue entre l'employeur, les entreprises d'accueil et le salarié. Cette convention précise notamment :
- le titre, le diplôme ou le certificat de qualification professionnel préparé, la durée de la période d'accueil et la nature des tâches confiées au salarié.
- Les horaires et lieux de travail
- Les modalités de partage, entre l'employeur et chaque entreprise d'accueil, des charges, rémunérations et avantages liés à l'emploi du salarié
- l'obligation pour chaque entreprise d'accueil de se garantir en matière de responsabilité civile.
Cette convention doit être adressée par l'employeur à l'établissement de formation dans lequel est inscrit le salarié ainsi qu'à l'organisme paritaire collecteur agréé chargé de financer la formation.

SERVICE EMPLOI FDSEA 58

► Formations

Mars "Activité de service sur son exploitation" au CFPPA du Morvan
Le CFPPA du Morvan organise, en mars, une session de formation de 130 heures, pour les producteurs agricoles, sur la «Mise en place d'une activité de service sur une exploitation agricole». L'objectif est d'analyser les différentes composantes d'une activité de service au sein d'une exploitation agricole afin de préparer au mieux son projet lié à de la vente directe, de l'hébergement, de l'animation ou de la restauration, de réfléchir et se projeter dans une perspective d'intégration d'un atelier supplémentaire ou complémentaire en lien avec le projet et les activités de production existantes sur l'exploitation et de communiquer sur un produit de la ferme ou sur son métier. Contacts et inscriptions au 03 86 79 49 30.

23 et 24 mars «Organiser et adapter son pâturage et ses surfaces de fauche» à la Chambre d'agriculture
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une série de formations sur le thème «Mieux gérer ses ressources en herbe». La deuxième formation s'attachera à savoir «Organiser et adapter son pâturage et ses surfaces de fauche». Elle aura lieu les23 et 24 mars prochains. Renseignements et inscriptions auprès de Francis Bougarel au 03 86 93 04 16 ou par mail à francis.bougarel@nievre.chambagri.fr.

29 et 30 mars «SST» au CFPPA du Morvan
Le CFPPA du Morvan organise une formation «Sauveteur secouriste du travail» (SST) – initiation et recyclage, pour tout public, les 29 et 30 mars prochains. Renseignements et inscriptions au 03 86 79 49 30.

Avril «*l'agriculture biologique, pourquoi pas ?*» au CFPPA du Morvan
Le CFPPA du Morvan organise en avril une session de formation de 126 heures sur *«l'agriculture biologique, pourquoi pas ? »* visant à appréhender la complexité de l'agriculture biologique pour envisager une conversion et à analyser et raisonner la conduite technique et économique des productions en agrobiologie. Cette formation est ouverte aux producteurs et se déroule à la fois en présentiel et à distance. Contacts et inscriptions au 03 86 79 49 30.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

▸ Agenda

31/03 Permanence Apecita
La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 31 mars à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Email : mel.dijon@apecita.com

Journées Portes Ouvertes EPL des Terres de l'Yonne
Lycée de Champs sur Yonne : samedi 19 mars
Tél 03 86 53 69 09

Journées Portes Ouvertes MFR
Journées Portes Ouvertes dans les Maisons Familiales et Rurales de l'Yonne :
MFR de Gron : samedi 19 mars, de 10 h à 17 h
MFR de Villevallier : samedis 19 mars et 9 avril, de 10 h à 17 h
MFR de Toucy : samedi 19 mars, 20 avril et 25 juin, de 10 h à 17 h

Instants Santé MSA pour le canton de Charny
La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Charny, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 4 au vendredi 8 avril, Mairie de Charny, 60 rue de la Mothe à Charny
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 44 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiovasculaires. Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance (troubles de la vision, troubles de l'audition…)
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, vous avez reçu dernièrement un imprimé d'inscription. Il est impératif de le retourner au plus vite à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

FDSEA

La section bovine a tenu son assemblée générale

Les responsables de la section bovine de la FDSEA de l'Yonne avaient décidé d'innover cette année, en tenant leur assemblée générale dans l'Avallonnais, au plus près des éleveurs


Les éleveurs veulent obtenir une mise en avant de la filière «*faibles kilométrages*».

Une douzaine d'agriculteurs se sont ainsi réunis pour l'occasion sous la neige, à Marrault, commune de Magny le 8 mars dernier, sur le Gaec des Teillats, pour une journée entière de débats et de discussions.
La matinée était dédiée au retour sur l'année syndicale 2015 ; une année compliquée pour les éleveurs allaitants. Ils ont évoqué la montée des manifestations de l'été (blocages des abattoirs et tables rondes) et la position adoptée dans l'Yonne : celle du dialogue avec la Sicavyl et la Cialyn. La section a réaffirmé que cette position était la bonne car les blocages n'ont finalement pas abouti à une hausse du prix de la viande. La section a acté la recherche de solutions concrètes sur le département, avec des rencontres des distributeurs mais aussi avec les transformateurs. Les éleveurs veulent obtenir une mise en avant de la filière *«faibles kilométrages»* que représente le fait d'élever, d'abattre, de transformer et de vendre une bête dans l'Yonne. Cette démarche est en opposition à ce qui est pratiqué chez Leclerc et Intermarché par exemple : si un magasin de l'Yonne veut acheter une bête à un éleveur local, celle-ci devra partir se faire abattre en Bretagne pour redescendre ensuite dans le département, sous forme de carcasse.

Redevenir des acteurs de la filière

La section a également fait le point sur les actions locales menées, comme : le sujet des foies douvés (cf article paru en novembre), la vache verte ou encore, les actions de communication autour de l'élevage. Les adhérents présents ont échangé sur les actualités du moment, notamment le FCO et les SNA, exprimant un ras le bol des formalités administratives et sanitaires et manifestant leurs inquiétudes et le *«ras le bol de la paperasse»*. Ils ont fait un bilan du plan d'urgence à l'agriculture en faisant le constat que les fonds obtenus n'étaient pas suffisants au vues des perspectives 2016. Avant de partager un déjeuner commun, ils ont décidé du programme d'actions à entreprendre pour 2016 : continuer à dialoguer avec transformateurs et distributeurs, mais aussi réaffirmer leur volonté d'aller plus loin dans la contractualisation et la valorisation de leurs produits : *«Nous devons réinvestir nos coopératives et nous intéresser plus aux prises de décisions»*. Cette année, les adhérents de la section bovine ont la volonté de redevenir acteurs de leurs filières et de s'engager en ce sens.

Après la pause-déjeuner, le groupe a échangé autour d'un cas concret : l'exploitation d'Arnaud et Pierre-Olivier Guyard, le Gaec des Teillats sise à Marrault (Cf encadré). Plus qu'une simple présentation de l'exploitation, l'après-midi a surtout permis d'échanger sur les sujets concrets tels que : les Maec, les impacts de la nouvelle Pac, l'emploi en exploitation bovins viande et l'introduction de luzerne dans la rotation et l'alimentation. Les éleveurs se sont prêtés au jeu et les échanges ont été constructifs et instructifs. Conçue comme un retour d'expérience, cette partie à permis à chacun d'exprimer son ressenti sur les différents sujets et les éleveurs n'ont pas hésité à se poser des questions ou à s'écouter. En 2016, la formule expérimentée lors de cette assemblée générale sera reconduite, forte d'avoir ramené de la convivialité et de la technique au sein de la section, ce qui de l'aveu de tous a été très enrichissant. Le seul regret vient du nombre réduit de participants alors que la réunion avait été programmée dans l'Avallonnais, à proximité du bassin principal d'élevage allaitant, afin de permettre au plus grand nombre d'y participer.

MARIANNE RANQUE
ANIMATRICE SECTION ANIMALE
FDSEA 89



Parmi les actions menées en 2015, la communication grand public sur la *«vache verte»*.

▸ Zoom

Gaec des Teillats
2 associés : Arnaud, installé en 1997 et Pierre-Olivier, en 2006
Main d'œuvre :
1 salarié à plein temps
Surface agricole utile :
469 hectares dont céréales 110 hectares
(colza/ blé/orge triticale)
200 vaches mères de race charolaise et 120 brebis
Stratégie d'alimentation herbe ensilée et essai luzerne pour diminuer les correcteurs.
Exploitation engagée dans la Maec systèmes herbagers (mesure régionale)

JA 89

Un forum pour demain

Plus d'une vingtaine d'organismes professionnels agricoles étaient présents pour la 20e édition du Forum des Métiers organisé par JA 89 à la MFR de Villevallier. Un lieu d'information et de rencontres sans pareil, pour les élèves de Terminale ou BTS, à la veille de rentrer dans la vie active



La FDSEA de l'Yonne était présente, au travers de son service emploi et de la structure AVE 89

A 18 ans, pas certain que l'on ait déjà un projet professionnel bien bâti… C'est dans cette optique que JA 89 organise chaque année une rencontre entre des jeunes en formation et les OPA susceptibles de les accompagner dans leur vie de futur salarié ou d'exploitant. Banques, assureurs, organisme de gestion, coopératives, syndicats agricoles… Ils étaient une vingtaine d'OPA réunies pour l'occasion à la MFR de Villevallier le 10 mars dernier, pour accueillir individuellement ou en groupes les visiteurs et les informer sur les débouchés et les outils existants. Animatrice au service de remplacement de l'Yonne, Anne Antoine est présente chaque année au forum : *«ils ne sont pas nombreux à connaître le service, mais pour moi, c'est un rendez-vous incontournable et un formidable vivier me servant à recruter mes futurs agents de remplacement. Le service peut aussi être pour les jeunes un tremplin et une bonne expérience avant de s'installer…»* Ils seront nombreux à quitter le stand, plaquette d'information et fiche de candidature en main. La matinée fait office également d'exercice pédagogique : par petits groupes, les élèves passent de stand en stand, avec un questionnaire préétabli, correspondant à un scénario défini avec leurs enseignants. En Terminale à la Brosse, Olivier, Thomas, Alex et Lucas interrogent Yannick Chemin, technicien à la coopérative Cirhyo, sur les possibilités de se diversifier en faisant de l'élevage porcin. Un scénario qui ne correspond pas malheureusement à la «*vraie vie*» : *«compte tenu de la conjoncture, pas facile de trouver des jeunes qui veulent se lancer. Ça fait treize ans que je suis au groupement et je n'en ai vu qu'un seul s'installer ! Même les enfants d'éleveurs aujourd'hui, ne prennent pas la relève. Faute d'automatisme sur certaines exploitations, on ne peut pas les obliger à travailler 365 jours par an… ! Avec le souci, faute d'éleveurs, de voir des élevages en place de plus en plus gros…»*


Un public composé d'élèves de Terminale et BTS du lycée La Brosse et de la MFR de Villevallier

L'après-midi aura servi à restituer les travaux de la matinée. L'occasion pour un responsable de JA 89 de lancer à l'intention des jeunes présents ce message : *«dans quelques mois, vous allez peut-être vous retrouver sur le marché du travail et être agriculteurs dans quelques années. Il faut vous sortir les mains des poches ! Ayez la «niaque» ! Montrez ce que vous valez car demain, c'est vous qui serez à notre place ! Et ne vous privez pas de l'installation aidée. La Chambre, les JA, le CER, les banques, ont est tous là pour vous aider, ce serait dommage de passer à côté…!»*

DOMINIQUE BERNERD

Filière Bio

Un regroupement constructif

Les agriculteurs bio des secteurs de la Vanne et du Pays d'Othe se regroupent au sein d'un GIEE pour travailler ensemble

Le Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental(GIEE) Agribio Vanne et Othe a été reconnu sur l'aire d'alimentation des captages de la Vallée de la Vanne et du ru de Saint Ange, au nord de l'Yonne. En grandes cultures ou en polyculture-élevage, les 18 agriculteurs de ce groupement sont tous engagés en agriculture biologique.
Un partenariat fort avec Eau de Paris, qui appuie le développement de l'agriculture biologique sur ce secteur depuis 2008, permet le financement de l'animation et de l'appui technique du GIEE, réalisé par le Sedarb et la Chambre d'Agriculture de l'Aube. Sur ce secteur, les surfaces en bio sont passées de moins de 300 ha en 2008 à plus de 2 100 ha aujourd'hui, le nombre d'agriculteurs bio passant dans le même temps de 5 à 28.
Le syndicat mixte d'adduction d'eau potable Sens Nord Est, qui alimente en eau la quasi-totalité des communes du territoire, et le CNRS, qui réalise un suivi des nitrates par bougies poreuses sur des parcelles bio et conventionnelles du bassin, sont également partenaires.
Christophe Dupuis, responsable du GIEE, détaille l'intérêt de la démarche : *«Nous pouvons résumer l'objet de notre groupe en deux axes principaux : un groupe technique, avec des réunions, formations, et tours de plaines, appuyé par nos techniciens, et une association d'agriculteurs bio, qui veulent faire reconnaître la valeur environnementale de leurs modes de production, qu'elle soit sur l'impact par rapport à la qualité de l'eau de la région, ou à travers leurs produits vendus en filières longues et/ou en circuits courts»*. La reconnaissance en GIEE permettra également aux participants de bénéficier, pour leur projet, de taux majorés ou d'accès prioritaires à une partie des aides à l'investissement.
Plusieurs volets sont prévus dans le cadre de ce projet : tester des cultures innovantes, développer l'autonomie en réduisant les charges en azote et semences ou encore mettre en place des débouchés pour mieux valoriser les prairies temporaires de légumineuses, têtes de rotation. Et la dynamique collective apportera sûrement de nouvelles idées !
Plus d'infos sur le site Internet de l'association : http://association-agriculteurs-biologiques-pays-othe.fr/

COMMUNIQUÉ SEDARB

▸ Agenda

25/03 - Filière légume : des opportunités à saisir

La restauration collective demande de plus en plus de produits locaux dans ses approvisionnements. Le phénomène s'accentue ces dernières années au point de ne plus être négligeable. Les grossistes s'intéressent aux produits locaux et en font eux-mêmes la promotion. Il ne manque que les légumes «*Made in Yonne*». La Chambre d'agriculture est régulièrement sollicitée sur ces nouvelles productions qui font défaut. La demande existe, elle est réelle. Dans un premier temps, pommes de terre, potiron, courges et poireaux sont étudiés sous l'aspect économiques, agronomiques, techniques et bien entendu social (temps de travail). Devant la demande formalisée de l'aval, des possibilités de nouvelles cultures sont réelles. Une formation est organisée avec la conseillère spécialisée légumes de la CA 21 le 25 mars à Auxerre, afin de s'informer et réfléchir sur les conditions d'introduction des légumes de pleins champs dans sa rotation et dans le fonctionnement de son exploitation. Inscription au service formation: tél 03 86 94 28 48

19/03 - Foire du Beau Marché à Toucy

C'est l'un des plus anciens marchés du département et il a pour tradition de toujours se tenir la veille de la fête religieuse des Rameaux. La Foire du Beau Marché se tiendra samedi 19 mars, avec au programme le matin : présentation d'animaux rue du Pâtis (chevaux de trait, bovins, ovins), modélisme et présentation de moteurs à l'étang de la base de loisirs. L'après-midi : défilé en ville de piquets de chevaux, trompes de chasse du Rallue de Puisaye, club Agility à la Base de loisirs. Tout le week-end se teindra en parallèle, dans la salle polyvalente, un salon d'aviculture avec plus de 200 cages de pigeons, poules, cobayes, exposés. Nombreuses animations : expositions, fête foraine…

Zone d'Activités
21360 PONT D'OUCHE
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
François GERBET
Siret 384 580 890 00026 - APE 281A - O.P.Q.C.B. A 80092 21 1309

Semaine du jardinage

Jardinier d'un jour, jardinier toujours !

Du 7 au 13 mars, s'est déroulée la 18e édition de « La semaine du jardinage pour les écoles », à laquelle ont participé plusieurs magasins du réseau Nati vert, dont celui de Monéteau, près d'Auxerre



Le plaisir de mettre les mains dans la terre…



Pas facile ce quizz sur les animaux et insectes nuisibles dans les jardins !

«*Les loulous, on écoute deux minutes ? Tout le monde a attaché son tablier?*» Madame Lenoir, la maîtresse de maternelle grande section de l'école Colbert à Monéteau s'efforce de canaliser l'énergie des jardiniers en herbe. Agathe, Mathias, Pauline, Eliot, Sarah… Ils sont une vingtaine au total, ravis de quitter quelques heures durant, l'atmosphère feutrée de l'école, pour partir à la découverte du jardin et de ses secrets. Deux activités au programme ce matin : atelier compostage et plantation de fraisiers, ainsi qu'un quizz pour reconnaître les nuisibles aux plates bandes dans le monde animal.

«*La semaine du jardinage pour les écoles*», est un événement de dimension nationale, placé sous le patronage du ministère de l'Éducation Nationale et mené conjointement par la Fédération nationale de jardinerie, le GNIS et Val'hor. Avec pour thématique cette année : «*jardinons en toutes saisons*». Au total, près de 400 jardineries réparties dans toute la France ont accueilli un public de classes maternelles et élémentaires, pour participer à différents ateliers sur le jardinage. Parmi lesquelles onze magasins du réseau Nati vert, dont cinq enseignes icaunaises : Charny, Epineuil, Migennes, Toucy et Monéteau. Au programme : des ateliers pratiques de semis et de plantations, centrés sur la découverte des fleurs, des légumes et des saisons, ainsi que des ateliers de sensibilisation aux bonnes pratiques du jardinage.

«Moi j'ai des patates…»

Pour l'heure, Ngouda Gueye, responsable adjoint du magasin de Monéteau, tente de sensibiliser son jeune public à la fabrication du compost : «*l'or noir du jardinier, que l'on obtient en mélangeant de la matière verte et de la matière brune…*» Drôle de mélange et drôle d'arc en ciel ! Mais aussi l'occasion de poursuivre le tri sélectif initié à l'école, en rappelant les éléments qui entrent dans la composition d'un compost réussi. «*Tiphaine, t'es grimpée où…?*» La maîtresse surveille sa couvée, qui pour le coup, trouve ça «*drôlement bien*» de mettre les mains dans la terre avant d'y planter les plants de fraisiers qu'ils rapporteront tout fiers à la maison. A quelques mètres de là, Marie poursuit son quizz avec les enfants. Gros dilemme au sujet de l'abeille : gentille ou pas gentille…? Léane, du haut de ses six ans a la réponse : «*des fois elle est gentille, quand elle nous donne du miel, après qu'elle a piqué les enfants…*» La visite de la matinée pourra servir de support pédagogique explique Madame Lenoir : «*la nature, c'est quelque chose qui intéresse forcément des enfants de cet âge et après, on crée des liens en fonction d'opportunités, comme les plantations faites dans la cour de l'école ou la visite des serres municipales…*» Ils auront été au total plus d'une centaine d'élèves de maternelle, de CP et de CE1, à venir ainsi durant la semaine, dans le magasin et tous sont repartis avec leur plantation ou leur boîte de graines. Peut-être de quoi faire naître quelques vocations ? Clément lui, l'affirme haut et fort : «*moi j'ai pas de jardin, mais j'ai des patates !*» Le début de quelque chose de «*grand*» !

DOMINIQUE BERNERD

Lycée la Brosse

Une filière qui recrute

Les étudiants de BTS Anabiotec*, qui ont reçu des élèves de 1ère S du lycée Jacques-Amyot, sont la preuve qu'il n'est nul besoin de s'expatrier à Dijon ou Paris pour suivre des études scientifiques après le Bac.

Tout le monde ne sait pas encore qu'il est possible aujourd'hui de suivre des études scientifiques post bac sans avoir à quitter le département de l'Yonne. C'est dans ce cadre que les étudiants en filière Anabiotec du lycée la Brosse ont invité une classe de 1ère S du lycée Jacques-Amyot, pour une présentation de leur formation et la pratique d'exercices en laboratoire. Une façon, rappelle leur professeur, Bruno Vogrig, «*de souligner que le lycée La Brosse n'est pas seulement à connotation agricole et que l'on en a encore trop souvent une vision assez réductrice…*» Les 34 lycéens de «*Jacquam*» présents pour l'occasion, ont pu s'exercer à différentes manipulations en salle de TP de biophysique et au labo d'analyses sensorielle, notamment autour du thème de «*la variabilité génétique et la mutation de l'ADN*»…

Excusez du peu !

Plusieurs possibilités pour intégrer une filière Anabiotec à l'issue du cycle secondaire : soit être titulaire d'un Bac S, ou d'un Bac STC (Sciences et Techniques de Laboratoire), ou bien encore, d'un Bac STAV (Sciences et technologies de l'Agronomie et du Végétal) ou STSS (Sciences et Technologies de la Santé et du Social). Après, insiste Bruno Vogrig, «*tout est question de motivation et de travail personnel*» Autant de dispositions pouvant expliquer une sur-représentation féminine dans les effectifs chaque année : «*en plus bien sur, d'un socle scientifique indispensable, il faut aussi à la fois être minutieux, avoir le souci de l'hygiène et aimer la rigueur*» A l'issue de ce BTS sur deux ans, s'offre la possibilité pour les étudiants, de poursuivre leur cursus dans l'Yonne jusqu'au niveau Bac + 3, grâce à la licence professionnelle mise en place au sein de l'Université de Bourgogne à Auxerre.

Avec au sortir des études, de sérieuses opportunité pour dénicher un emploi, que ce soit en agroalimentaire, comme contrôleur qualité ou assistant qualité ou bien dans le domaine de la santé animale : «*plusieurs labos ont embauché certains de nos lauréats, pour travailler notamment, autour de la prophylaxie contre la brucellose ou de la pathologie de la vache folle. D'autres font aujourd'hui de la recherche dans les labos de l'ANSES**, ou pratiquent des autopsies animales*» Un domaine qui peut s'élargir à celui de la santé humaine, avec de nombreuses offres d'emploi à pourvoir également au sein de laboratoires d'analyse médicale. Autre atout supplémentaire pour la filière Anabiotec qui fête cette année ses 25 ans : un taux de réussite, qui dépasse chaque année les 90 % !



Les lycéens de Jacques-Amyot étaient les invités des étudiants en filière Anabiotec à La Brosse

DOMINIQUE BERNERD

* Analyses agricoles, biologiques et bio technologiques
** Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail

MFR

J'ai moins de 14 ans et je «n'aime pas l'école»

Les Maisons Familiales Rurales ont aussi pour mission depuis plusieurs années, d'accueillir des jeunes de moins de 14 ans en rupture scolaire, pour les aider à s'orienter en leur faisant découvrir différents métiers.



Les jeunes passés par le dispositif réservé aux moins de 14 ans, entourés pour certains de leurs parents, avec également les formateurs et responsables des MFR de l'Yonne

Que faire de jeunes de moins de 14 ans pas ou peu adaptés au système scolaire classique ? Depuis quelques années, un dispositif leur permet d'être accueillis au sein des MFR, pour des *«séquences d'observation»* à la découverte de différents métiers, jusqu'à ce qu'ils aient l'âge légal pour poursuivre leur formation au sein d'une entreprise. Une douzaine d'entre eux étaient réunis à Villevallier, accompagnés pour certains, de leurs parents, pour une restitution des trois semaines passées en alternance dans les différentes MFR du département, ainsi que du temps consacré à découvrir le monde du travail, que ce soit en entreprise ou auprès de collectivités locales.

Ils se prénomment Kévin, Coline, Marie, Axel…, avec pour dénominateur commun, de *«ne pas aimer l'école»*. Pas facile à assumer, quand on n'a pas 14 ans révolus et que l'on veut malgré tout se forger un avenir. Le fait qu'un établissement scolaire puisse les accueillir en mettant un place un système d'accompagnement aura été pour beaucoup, salutaire, comme en témoigne le père d'Adrien : *«il était heureux de quitter le cycle de l'école traditionnelle et le fait d'effectuer en alternance, une semaine de stage et une semaine en MFR, lui a permis de définir ce vers quoi il souhaite s'orienter plus tard. Le fait aussi de découvrir la collectivité, de vivre en internat, ça l'a débloqué et l'a fait grandir dans sa tête»* Les uns ont découvert le métier de paysagiste ou d'agriculteur, d'autres celui de cuisinier, de toiletteur canin… Avec la possibilité de pouvoir changer d'avis en cours de route, comme le rappelle Stéphane Perennes, directeur de la MFR de Gron : *«c'est aussi l'un des avantages de ce dispositif, à l'image de ce jeune passé du métier de paysagiste à celui de pâtissier. S'il s'était directement engagé plus tard en apprentissage paysagiste et qu'il se soit arrêté au bout de quelques mois, que serait-il devenu ?»* Autre témoignage : celui d'une jeune qui, après un temps d'observation sur une exploitation ovine, décide de se rediriger vers la filière restauration. Pour Yannick Villain, directeur de la MFR de Villevallier, *«c'est l'une des missions de l'enseignement agricole que de pouvoir orienter des jeunes en milieu rural et leur trouver une solution pour se diriger vers un métier. D'expérience, je peux vous dire que la plupart de ceux qui ont goûté à l'alternance avant de rentrer en apprentissage, sont moins nombreux par la suite à rompre un contrat, comparés à des jeunes sortant directement de 4e ou 3e, car vous avez déjà une petite idée de l'entreprise et avez pris certaines habitudes…»* Des jeunes arrivant sur le marché de l'emploi, qui intéressent notamment l'armée, du fait d'une connaissance de la vie collective et de certaines valeurs humaines et sociales inculquées au sein des MFR : *«vous êtes déjà dans le bain, même s'il vous faudra encore «grandir»…»*

DOMINIQUE BERNERD

CFA de Champignelles

Se former par l'alternance

Le CFA de Champignelles a ouvert ses portes au public le 12 mars dernier, avec pour objectif d'augmenter ses effectifs à la rentrée prochaine, ou pour le moins de les maintenir.



Une ambiance très «agricole», dans la salle de cours où Eric Faure recevait pour l'occasion les enfants accompagnés de leurs parents.

Formateur référent en classe Dima*, Julien Kospiczewicz raccompagne des parents venus se renseigner pour leur fils sur cette classe qui a pour vocation une remise au niveau CAP, de jeunes en difficulté scolaire. Pas toujours facile quand on a 15 ans, de se retrouver ainsi en immersion au cœur de la campagne poyaudine : *«la première semaine, on en ramasse certains à la petite cuillère ! Comme il n'y a pas de MacDo dans le coin, forcément, ça les perturbe…»* (Rires).

L'enseignant le reconnaît : *«cette journée Portes Ouvertes est forcément un peu stressante, car de son succès dépend le recrutement pour la prochaine rentrée»* La menace de fermeture qui a longtemps plané sur Champignelles, semble s'être quelque peu estompée. Les effectifs se sont stabilisés et comptent annuellement une centaine d'élèves. Des chiffres qui donnent à l'établissement une réelle dimension humaine, comme le souligne, Eric Faure, formateur en agriculture et coordonnateur des classes de CAP depuis la création du site, il y a tout juste 30 ans : *«certains élèves arrivant en classe DIMA n'ont plus de repères familiaux et l'on peut-être à la fois le papa, la maman, le grand frère ou la grande sœur. En moyenne, ils sont 40 par semaine et on les aide dans tous les sens du terme, avec l'avantage d'être une petite structure et de connaître tout le monde»*.

Se former par l'apprentissage aux métiers du cheval

L'agriculture reste un pôle majeur pour le CFA, avec une formation en deux ans conduisant au CAP, filière végétale ou animale. Et la possibilité, rappelle Eric Faure, *«de poursuivre après, sur un BP ou un Bac Pro, avec l'avantage d'avoir déjà une bonne connaissance de la pratique et de la technique»*. Mais ils sont peu à le faire, à peine 10%. Comme en milieu professionnel, la formation filière élevage peine à recruter : *«un animal, ça mange tous les jours et l'obligation de contraintes quotidiennes fait que de moins en moins de jeunes se dirigent vers cette filière, même s'ils sont motivés au départ »*. Il est une autre formation où la passion et la motivation sont des sésames obligatoires : celle qui mène au Bac Pro *«Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique»* par apprentissage. Jade et Brenda sont toutes deux élèves de 1ère et aspirent à travailler en secteur équin, avec l'avantage pour la première d'avoir un environnement familial rattaché au monde du cheval. Brenda s'est forgée pour sa part une conviction : *«je n'aimais pas trop l'école et me suis dit que mes notes grimperaient, compte tenu de ma passion pour les chevaux. Et c'est le cas ! Même si ça va doucement, ça monte quand même…!»* Maréchal-ferrant, monitrice, groom en concours…, son choix n'est pas encore fixé quant à sa future carrière professionnelle, mais elle est sûre d'une chose : *«ce sera avec les chevaux !»*

DOMINIQUE BERNERD

* Dima : Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance

▸ Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires : Retrouvez toutes ces formations sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Evaluer mon exploitation
30 mars avec experts fonciers et Maître Dupeux, avocat. Contact : Sylvie Huyghe, 03 86 94 22 16

Etre autonome pour réaliser un diagnostic d'exploitation afin de s'engager dans des Maec dans le territoire du Morvan
Le 6 avril 2016 (1 jour). Avec Stéphane Blaysat, PNR du Morvan. Contact : Catherine Bonin, 03 86 34 23 41

Introduire des légumes de plein champ dans ma rotation céréalière
25 mars avec Anne-Laure Gallimard, CA21. Contact : Déborah Colard, 03 86 94 22 19

Mes couverts d'interculture : en faire un atout pour mon système de culture
Le 22 avril et 2nde demi-journée en septembre 2016 (1,5 jours). Avec Eric Bizot, CA 89. Contact : Eric Bizot, 03 86 64 45 64

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Dispositif national d'accompagnement des projets et initiatives (Dina) des coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole (Cuma)

Avis d'appel à candidatures 2016

En vue de l'agrément en tant qu'organisme conseil. Date limite de dépôt des demandes d'agrément auprès de la DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté : vendredi 29 avril 2016

Le ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a mis en place en 2015 un dispositif national d'accompagnement des projets et initiatives (DiNA) des coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole (CUMA). Ce dispositif, financé par l'Etat, se compose de 2 volets d'aides à destination des CUMA :
- une aide aux investissements immatériels (conseil stratégique),
- une aide aux investissements matériels (hangars et bâtiments annexes).

Le premier volet prévoit la sélection préalable d'organismes de conseil dont le rôle est d'apporter un conseil stratégique auprès des Cuma, dans le but d'améliorer leurs performances à la fois sur les plans économiques, environnementaux et sociaux. Une procédure d'appel à candidatures est organisée en vue de l'agrément de ces organismes de conseil. Le cahier de charges ainsi que le dossier de demande d'agrément sont téléchargeables à l'adresse suivante : www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Dispositif-national-d
Un candidat peut être constitué d'un contractant (une seule personne morale) ou d'un contractant (chef de file), associé à un ou plusieurs co-contractants. **Il sera en capacité de déployer son action sur l'ensemble du territoire de Bourgogne-Franche-Comté**.
La date limite de dépôt des demandes d'agrément est fixée au vendredi 29 avril 2016, auprès de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) de Bourgogne-Franche-Comté :

DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté
Service régional de l'économie agricole
4 bis, rue Hoche
BP 87865
21078 Dijon Cedex

Crise agricole

La FRSEA, les JA et la chambre régionale d'agriculture rencontrent la présidente et la préfète de région

Tous les acteurs étaient réunis, à Dijon, le 9 mars, pour faire face à la crise agricole et identifier les moyens disponibles pour aider les agriculteurs(-trices) à passer ce cap difficile.


Marie-Guite Dufay, présidente du Conseil Régional et Christiane Barret, préfète de région.

Tous les acteurs étaient réunis, à Dijon, le 9 mars, pour faire face à la crise agricole et identifier les moyens disponibles pour aider les agriculteurs(-trices) à passer ce cap difficile.
Les représentants de la FRSEA, des JA et de la chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté, mais aussi les représentants des différentes filières (lait, viande, céréales) ont abordé, avec Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne Franche-Comté et Christiane Barret, préfète de la région, la mise en œuvre rapide des mesures conjoncturelles dans le cadre du fonds d'allègement des charges (FAC), mais aussi les mesures structurelles permettant d'améliorer la compétitivité des filières régionales.

Plan d'urgence : les engagements doivent être tenus

3 335 exploitations de Bourgogne Franche-Comté ont bénéficié du FAC, pour une enveloppe totale de 8,4 millions d'euros. Récemment, la région a bénéficié d'une enveloppe complémentaire de 4,6 millions mais, à ce jour, les conditions, fixées par le ministère de l'Agriculture, ne permettaient pas d'utiliser ces crédits pour des raisons techniques et réglementaires. «*Face à une situation difficile où des exploitations vont mettre la clé sous la porte, il n'est pas envisageable de leurrer les agriculteurs avec des dispositifs qui ne sont pas efficients par rapport aux difficultés rencontrées*» insiste Frédéric Perrot, président de la FRSEA.
D'autres dispositions ont été annoncées, comme la réduction des cotisations sociales, avec une baisse de 3 % des cotisations d'allocations familiales déjà en place depuis 2015 et une baisse à venir pour cette année de sept points de la cotisation d'assurance maladie. «*Par contre, pour cette mesure, la MSA attend le décret pour appliquer cette baisse aux exploitants*» rappelle Fabrice Faivre, président de la FDSEA de la Côte-d'Or.

Avec une crise qui perdure, il est important que les exploitations qui devront restructurer leurs dettes puissent le faire dans de bonnes conditions. Pour cela, la procédure de la banque publique d'investissement (BPI) ne doit pas être négligée. Une réunion sera prévue très prochainement par la région pour proposer d'ouvrir ce dispositif au secteur agricole. «*La région pourrait intervenir dans ce cadre, il faut travailler sur ce sujet*» précise la présidente, Marie-Guite Dufay. Christian Decerle, président de la chambre régionale, poursuit : «*nous sommes à la croisée des chemins. Avec cette crise, il faut envisager un accompagnement adapté pour trouver des solutions précises aux exploitations concernées et la région doit pouvoir apporter son soutien pour ce type de dispositif*». «*Le manque de trésorerie s'explique par la baisse des prix mais aussi par les retards pris avec le paiement des aides*» souligne Philippe Monnet, président de la FDSEA du Doubs. Samuel Legrand, président des JA Bourgogne, poursuit : «*il est très difficile, pour un jeune agriculteur installé en 2015 qui subit cette crise, la première année, de pouvoir prévoir sa trésorerie, quand il n'a aucune date pour le versement de sa DJA*».


Les représentants de l'agriculture régionale réunis à Dijon le 9 mars

Code de bonnes pratiques pour les commandes publiques

Au niveau des filières, Jean-Pierre Fleury, président de la FNB, explique : «*il faut jouer la carte de Charolais de Bourgogne, avec les assises du Charolais pour revoir l'approche de la filière dans son ensemble. Il est illusoire de penser que chaque éleveur peut trouver la solution tout seul. La chaîne de valeur entre les acteurs de la filière ne fonctionne plus ; il faut imaginer un système plus équilibré*». Pour le lait, Emmanuel Aebischer, président de la FDPL 70, présente succinctement la charte initiée par la FNPL : «*Cette approche est nouvelle en associant, la grande distribution, les industriels et les producteurs. Par contre, il faut retravailler les coûts de production et aller vers la segmentation des marchés mettant en valeur nos spécificités régionales. Il est nécessaire d'accompagner un projet de filière pour le lait standard, afin de maintenir un potentiel de production dans notre région*». Au sujet des céréales Jacques De Loizy , responsable de la commission grandes cultures à la FRSEA, demande une plus grande équité par rapport aux aides européennes : «*les régions qui ont des faibles potentiels ne doivent pas être doublement pénalisées. Nous serons très vigilants sur la nouvelle définition des zones défavorisées*».

L'autre point sensible est l'origine des produits dans la restauration hors domicile. Sur ce sujet, la préfète s'est engagée à finaliser le projet de convention sur les bonnes pratiques pour les produits agricoles et agroalimentaires et la présidente de région souhaite encourager les lycées et collèges qui jouent l'approvisionnement local.

Environnement, normes et énergies renouvelables

Pour clôturer la rencontre, le sujet des zones vulnérables est abordé. Une réunion de travail Région, DRAAF, DREAL, avec la profession sera programmée pour clarifier la situation par rapport à la définition des zonages, l'élaboration du plan d'actions et les délais.

Sur l'excès de normes, la préfète et la présidente souhaitent avoir des cas concrets pour proposer, ensuite, des simplifications aux services concernés.

Enfin, le sujet des énergies renouvelables est également abordé. «*Nous avons besoin de lisibilité*» indique Christian Decerle. Il précise : «*pour préparer demain et après-demain, il faut rendre plus lisibles les politiques publiques. Les énergies renouvelables sont une possibilité qu'il faut encourager, après avoir régler, notamment, le coût du raccordement pour les projets photovoltaïques*».

COMMUNIQUÉ

Marchés agricoles: Prévisions 2016-2017

Forte compétition mondiale attendue dans l'élevage

La direction Agriculture de la Commission européenne (CE) a publié le mercredi 9 mars ses dernières prévisions court-terme pour l'horizon 2016-2017 concernant les marchés du lait, des viandes et des grains. La CE anticipe la forte compétition mondiale dans les secteurs de l'élevage. Le marché des céréales est estimé stable au niveau de la production.



r2USSIR

En Argentine, la levée des restrictions aux exportations concernant la viande bovine, amplifie les ventes à l'international et notamment en Europe

La direction Agriculture de la Commission européenne a publié le mercredi 9 mars, ses perspectives court-terme à l'horizon 2016-2017 pour les marchés du lait, des grains et des viandes. S'appuyant sur le constat d'un ralentissement des économies émergentes, jumelé à un cours du pétrole déprécié, les perspectives pour 2016-2017 semblent indexées sur cette tendance de fond. Les marchés agricoles européens vont connaître cette année encore, une compétition accrue dans le domaine de l'élevage en particulier.

Lait toujours abondant

La Commission table ainsi sur une augmentation de la production de lait en Europe et aux Etats-Unis ce qui va par conséquent, maintenir la pression sur les prix. Dans l'Union européenne, les livraisons sont estimées en hausse de 2 millions de tonnes. Cette croissance sera limitée en France où des initiatives ont été prises pour freiner la production. Des hausses significatives sont en revanche attendues en Irlande, aux Pays-Bas et au Danemark mais aussi au Royaume-Uni. En Allemagne, la croissance sera contenue. Dans les pays d'Europe de l'Est, les livraisons seront stabilisées, s'orientant davantage sur un accroissement des cheptels. En outre, en dépit de bonnes prévisions à l'exportation, les stocks d'interventions vont continuer de croître de manière significative. Les ventes de fromages à l'international vont être soutenues en 2016 mais n'atteindront pas les bons chiffres de 2013. A l'époque, la Russie achetait pour près de 30 % du fromage européen. La production européenne connaît pour autant de fortes disparités entre les pays. En Pologne et en Estonie, les volumes sont en baisse de 5 %, *a contrario* de l'Irlande qui a déjà vu son offre s'apprécier de 10 %.

Forte compétition mondiale sur la viande bovine et la volaille

En 2016, le bétail et la viande bovine vont trouver de bons débouchés à l'export, en raison de l'augmentation de la production laitière. Cependant, les fortes dévaluations des devises brésilienne et argentine ont sérieusement boosté les exports des deux pays dans le secteur de l'élevage. Notons que le nouveau président argentin, Mauricio Macri, a levé les restrictions aux exportations concernant la viande bovine, amplifiant les ventes à l'international et notamment en Europe. Sur le secteur de la volaille, la production en 2016 va s'apprécier bien que fortement challengée par la compétition mondiale. Les exports vont se limiter cette année à + 0,5 % comparé à 2015. L'Union Européenne perd des parts de marché au Bénin et en Afrique du Sud, deux grands clients de la zone euro. Lorsqu'en 2015 la demande mondiale se rehaussait de 200 000 tonnes, le Brésil, au même moment, augmentait ses exports mondiaux de 230 000 tonnes ce qui a inévitablement fait pression sur les prix.

La levée de l'embargo russe sur le porc ne suffira pas

Concernant le secteur porcin, la production va tendre à baisser cette année compte tenu de la réduction des troupeaux destinés à la reproduction. En 2015, les exports avaient augmenté de + 9 % en raison de prix concurrentiels, d'un euro favorable et d'une forte demande en provenance d'Asie. Les ventes vers la Chine avaient ainsi presque doublé en volume en 2015 avec près de 500 000 tonnes. Pour 2016, les exports vont continuer de s'intensifier selon la Commission mais à un rythme plus faible dû à la forte concurrence des USA et du Brésil en particulier. En supposant la levée de l'embargo russe, la Commission européenne estime que les exports vers la Russie ne seront tout de même pas complètement rétablis. La CE fonde cette hypothèse sur le fait que la Russie développe massivement sa production de porcs. Sur le sujet de l'embargo, une décision de l'organisation mondiale du commerce est programmée en avril 2016.

Un bilan céréalier conséquent et des prix du sucre en hausse

Concernant les céréales, les estimations avancent une production à 310 millions de tonnes en 2015-2016, un niveau jugé satisfaisant compte tenu de la baisse de maïs directement impacté par les fortes sécheresses de l'été dernier. Le colza et le tournesol ont également présenté des moyennes de production en deçà par rapport à l'année précédente. Les exports des céréales sont estimés à 44 Mt, en baisse de 8 millions de tonnes (Mt) pour 2015-2016 en comparaison de la période 2014-2015.

Ces chiffres restent néanmoins supérieurs de + 20 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années, ce qui confirme la forte compétitivité des céréales européennes. Les importations quant à elles, vont croître d'1 Mt à 17 Mt en particulier pour le maïs. Concernant les oléagineux, l'UE anticipe une petite augmentation de la production de colza principalement en Pologne, Roumanie et la République Tchèque.

Les prix seront sensiblement affectés par l'hiver doux et les prix du lait très bas. La demande dans le secteur de la nutrition animale a été directement impactée par cette baisse dans la filière laitière. Pour le sucre, la Commission anticipe une augmentation des prix en partie due à la forte réduction de la production de sucre blanc en Europe et à une projection corrigée du marché mondial largement déficitaire.

publi-reportage

MFR Auxois Sud-Morvan,site de Liernais

«Au contact des animaux»



Sophie Barbieux est scolarisée en première année de CAP *«Métiers de l'agriculture»*, option élevage ruminants à la MFR Auxois-Morvan, site de Liernais. Son futur métier, cette jeune fille de 17 ans le voit obligatoirement au contact des animaux : *«Soigneuse animalière ou éleveuse serait le top pour moi. Je me verrais bien élever des chèvres, l'animal de la ferme que je préfère !»*. Sophie Barbieux a choisi Liernais pour se former et mettre toutes les chances de son côté pour réaliser son projet : *«j'avais, dans un premier temps, opté pour un lycée agricole plus près de chez moi en Saône-et-Loire, mais la formation ne me convenait pas du tout. Les stages ne m'intéressaient pas et n'étaient pas assez en lien avec ce que j'aime. J'ai corrigé le tir en venant ici. Mon cousin était venu à Liernais et il m'en avait dit que du bien. Un rendez-vous avec le directeur m'a aidé à prendre ma décision. Je ne regrette pas mon choix : les stages sont vraiment supers. En ce moment, je suis dans une ferme pédagogique avec des poulets, des lapins, des agneaux et un peu de vaches. L'alternance, c'est vraiment bien, ça nous apporte de l'expérience pour plus tard. Il n'y a pas que ça comme avantages à Liernais : la MFR possède ses propres animaux, c'est forcément un plus pour moi. Le contact avec les moniteurs n'est vraiment pas le même qu'avec les professeurs des autres établissements que j'ai déjà connus... Après le CAP, je viserai peut-être le bac Agroéquipement, la spécialité de cette Maison familiale. En dehors des cours et des stages, tous les jeunes effectuent différentes tâches pour faire vivre l'établissement : on met la table, on va chercher du pain, on lave l'internat... Cela nous permet de rentrer dans le monde adulte ! La vie est très intéressante aussi, on s'amuse bien durant le temps libre. La bonne entente est bénéfique pour tout le monde».*

Sophie Barbieux est déjà passée dans Terres de Bourgogne, en novembre dernier, grâce à sa troisième place obtenue lors de la finale départementale de jugement de bétail en race charolaise.

MFR Auxois Sud-Morvan.
Site de Liernais (21430) - 03 80 84 41 60.
Site de Pouilly-en-Auxois (21320) - 03 80 84 41 60.

PORTES OUVERTES
les **19 mars** et **28 mai**
de 9h00 à 17h00

Fièvre catarrhale ovine

Faut-il craindre le retour de la maladie clinique ?

Après l'épizootie de 2006 à 2009 qui a vu la propagation des sérotypes 8 et 1 du virus de la F.C.O sur le continent européen et après son extinction apparente suite à plusieurs campagnes de vaccination, le sérotype 8 a fait sa réapparition au cœur de la France en septembre 2015. Les premières observations semblent montrer une extension assez lente de la circulation virale à partir d'un épicentre situé dans le Massif Central. Aujourd'hui près de 70 départements sont déclarés en zone réglementée et donc susceptibles de voir l'infection se propager à partir de la reprise d'activité des vecteurs (moucherons Culicoïdes) dès que les températures dépasseront régulièrement les 10°C.

En 2006, les premiers foyers se manifestaient cliniquement essentiellement sur les ovins et très peu sur les bovins. En 2007 et 2008, avec la montée de la pression virale, des symptômes sont apparus sur les bovins, pourtant réputés peu sensibles, mais qui étaient complètement naïfs sur le plan immunitaire par rapport à cette maladie qu'ils n'avaient jamais rencontrée. Dès lors on peut craindre un scénario similaire en 2016, et se pose la question de l'intérêt de la vaccination pour protéger le cheptel souche.

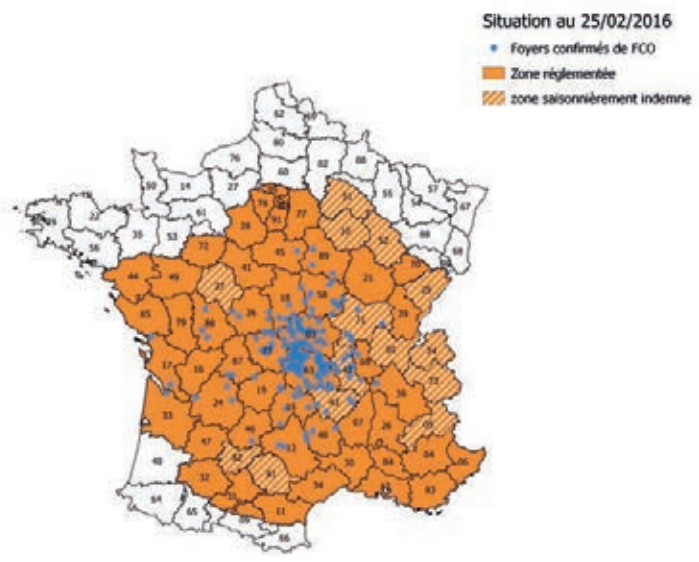
Des effets importants sur les ovins et très variables sur les bovins

Comme son nom l'indique, la Fièvre Catarrhale Ovine touche d'abord les moutons. Ses symptômes (fièvre, œdèmes de la face, boiteries,…) sont très marqués sur cette espèce, et des mortalités sont fréquemment observées. Ce qui a surtout marqué les esprits avec la découverte de cette maladie c'est son impact sur la reproduction avec son effet sur la fertilité des mâles et l'augmentation des avortements, des naissances prématurées et surtout des malformations congénitales touchant les articulations (ovins) et le système neurologique (voir tableau 1 des effets selon le stade de gestation chez les bovins). Les statistiques des naissances bovines dans la Nièvre de 2006 à 2009 (cf figure 1) illustrent bien cet impact avec des vêlages avancés en 2007-2008 qui signaient une infection automnale par le virus et des vêlages repoussés en 2008-2009 qui signaient une activité plus estivale, voire printanière, du virus qui a provoqué des avortements précoces. Au final, le nombre global de naissances n'avait chuté que de 2% dans la Nièvre, mais ce chiffre cache une énorme variabilité car 1 élevage sur 6 signalait une diminution de plus de 20% en début de saison.

La vaccination : une protection efficace malgré des effets secondaires suspectés

L'arrivée au cours de l'été 2008 des vaccins, fabriqués en urgence et en masse pour faire face à ce sérotype inconnu à l'époque dans l'hémisphère nord, a permis une première campagne de vaccination malheureusement un peu tardive par rapport à la reprise d'activité du virus. L'effet protecteur a été donc partiel et une étude rétrospective menée dans la Nièvre en 2009 avait montré que la protection vaccinale avait été surtout observée chez les éleveurs ayant vacciné le plus tôt (avant le 1er août 2008). Par la suite les 2 campagnes de vaccination généralisée conjuguées à l'immunité naturelle très forte ont conduit à une quasi extinction du virus et en tout cas de ses effets cliniques. Ce qui a permis à la France et d'autres pays européens de recouvrer leur statut officiellement indemne de F.C.O en décembre 2012 après 2 ans sans foyer observé.

Un certain nombre d'éleveurs ont suspecté des effets indésirables de la vaccination sur la fertilité et des études ont été lancées en lien avec les G.D.S pour évaluer objectivement ce problème, tant en insémination qu'en monte naturelle. L'Institut de l'Elevage a publié un bilan de ces observations (dont un résumé est disponible sur le site www.gdsbourgogne.fr) qui ont montré un effet assez faible au moment de l'insémination et pas d'effet significatif au plan statistique en monte naturelle. Par précaution, il vaut donc mieux éviter de vacciner dans les (7) jours précédant et suivant la mise à la reproduction.



Quelle est la situation immunitaire actuelle ?

Afin de pouvoir attribuer le statut de «Zone saisonnièrement indemne» (ZSI) qui permet de faciliter les échanges, le ministère a diligenté des enquêtes sérologiques par zone dans des élevages tirés au sort pour montrer l'absence simultanée de circulation virale et d'activité vectorielle. Les résultats sérologiques permettent d'une part, de savoir si le virus a récemment circulé sur des jeunes générations et d'autre part, quel est le niveau résiduel de la couverture immunitaire de la population bovine.

Pour la Bourgogne, les premiers résultats indiquent une très faible circulation virale sur les jeunes animaux (< 3% positifs) et une séroprévalence proche de 100% pour les bovins âgés de plus de 7 ans. Ces bovins âgés ont donc conservé une immunité qui durera probablement toute leur carrière. Le virus de 2015 a encore peu circulé au sein de la population bourguignonne et seule une petite frange d'animaux (les plus vieux, âgés de plus de 6 ans) dispose d'une immunité sans doute valide. Ce *«matelas»* immunitaire résiduel est bien sûr trop faible pour enrayer la propagation du virus dans la population actuelle, mais nul ne sait s'il aura un effet d'atténuation ou non.

Quels sont les risques actuels et quelle conduite à tenir ?

Compte tenu des éléments précédents, et l'avis publié en décembre 2015 par l'ANSES va dans ce sens, il paraît évident que les conditions pour une reprise d'activité virale au printemps et au cours de l'été 2016 sont réunies, mais sans que l'on puisse prédire l'importance. Pour les ovins, très sensibles à cette maladie, le risque est donc majeur et la vaccination est vivement recommandée. Pour les bovins, le risque paraît plus nuancé et surtout, difficilement prévisible. Si le biotope local est favorable à la pullulation des vecteurs et si la maladie s'était exprimée cliniquement lors de l'épisode 2007-2008, la vaccination devient hautement recommandée. Dans ce cas, la priorité doit être donnée aux jeunes reproductrices. Pour les autres situations, et en dehors des exigences de vaccination pour la commercialisation, il appartient à chaque éleveur d'analyser ses risques et ses possibilités techniques et financières en lien avec son vétérinaire qui pourra l'éclairer sur la situation locale. Malheureusement le facteur le plus bloquant reste la disponibilité limitée des vaccins pour les semaines à venir et la mise à l'herbe des animaux qui compliquera la mise en œuvre de la vaccination. Raison de plus pour y réfléchir.

FRGDS Bourgogne

Stade de gestation	Lésions macroscopiques	Conséquences cliniques
Avant 70 jours		Mortalité embryonnaire ou fœtale
Entre 70 et 85 jours	Malformation du SNC (Hydranencéphalie)	Avortement ou naissance avec graves troubles du comportement et de la locomotion entraînant un décès rapide ou l'euthanasie
Entre 85 et 130 jours	Nécrose cérébrale massive, malformations du système nerveux central (hydranencéphalie ou encéphalopathie cavitaire, destruction du cervelet et du tronc cérébral)	Avortement ou naissance avec troubles du comportement et de la locomotion variables
Après 130 jours	Destruction sélective des cellules gliales entraînant kystes cérébraux, dilatation des ventricules latéraux	Naissance d'un veau asymptomatique ou avec des déficits mineurs
Près du terme	Encéphalie modérée, absence de malformations	Naissance d'un veau normal

Questions à Patrick Raphat, président de la FRGDS Bourgogne

Certains éleveurs souhaitent vacciner leur cheptel de souche pour le protéger. Peuvent-ils réaliser la vaccination par eux-mêmes et comment peuvent-ils s'approvisionner en vaccins ?

■ *«Sauf quand elle est exigée pour certains échanges (exemple des veaux laitiers pour l'Espagne), la vaccination du cheptel de souche reste facultative et de ce fait, elle peut être réalisée par l'éleveur lui-même. Dans ce cas, il ne pourra pas bénéficier d'un certificat vétérinaire de vaccination pour les animaux vaccinés.*

La difficulté principale est l'approvisionnement en vaccins, car leurs stocks sont limités et l'Etat, qui les a tous achetés, les réserve en priorité aux échanges commerciaux. Des stocks sont en cours de fabrication mais ils arriveront plus tardivement. Afin de gérer au mieux cette pénurie, les besoins vont être recensés auprès des éleveurs et des informations leur seront prochainement diffusées pour expliquer les modalités des attributions».

Quel rôle jouent les G.D.S dans cette crise sanitaire ?

■ *«Les règles de gestion de la FCO sont fixées dans un cadre international (législation européenne et accords bilatéraux avec les pays acheteurs de nos animaux) et il est difficile de les infléchir localement. Les G.D.S restent néanmoins aux côtés des éleveurs en les informant régulièrement (voir le site www.gdsbourgogne.fr) , et essaient de faire entendre leur voix dans les décisions locales ou nationales au sein des comités d'orientation des politiques sanitaires et auprès des autorités sanitaires. Les G.D.S ont notamment appelé à une simplification du zonage qui a empoisonné la vie des éleveurs au début de la crise. Nous avons également milité pour faciliter les échanges entre les différentes zones françaises et maintenir les manifestations de l'élevage (concours, rassemblements,…) sans prendre de risques sanitaires. Les G.D.S vont également s'investir dans le recensement des besoins en vaccins pour coller au plus près de leur réalité et gérer au mieux la pénurie actuelle, ce qui n'est jamais simple ni agréable. Nous aurions bien sûr souhaité que l'accès aux vaccins soit le plus large possible mais face au constat des stocks limités, nous ne pouvons que déplorer l'absence d'anticipation de cette crise. Il faudra d'ailleurs réfléchir aux perspectives d'avenir de la F.C.O en France et en Europe et faire des propositions qui évitent une telle paralysie de l'élevage à une si large échelle.*

Avec le FMSE (Fonds Mutuel Sanitaire et Environnemental), un dispositif d'indemnisation mutualiste est en train de se monter avec l'appui de l'Etat et devrait permettre de distribuer près de 14 M€ aux éleveurs bloqués en septembre et octobre du fait de la F.C.O. Les G.D.S sont très largement impliqués dans ce dispositif, puisqu'ils instruiront les demandes des éleveurs qui y ont adhéré par leur intermédiaire. Nous sommes en attente des modalités de ce dispositif et les diffuserons dès que possible».

Écophyto en panne...

Produits phytos : toujours plus en 2014 !

Publiés le 8 mars, les résultats annuels du plan Ecophyto montrent qu'entre 2013 et 2014, l'utilisation des produits phytosanitaires a augmenté de 9,4 %, en partie à cause des conditions climatiques. Pour atteindre les objectifs d'Ecophyto 2, le ministre de l'Agriculture compte accentuer la diffusion des pratiques qui ont montré de bons résultats dans les fermes pilotes.



CP. Réussir

L'utilisation de produits phytosanitaires a augmenté de 9,4% entre 2013 et 2014

Dans les zones agricoles, l'utilisation de produits phytosanitaires a augmenté de 9,4 % entre 2013 et 2014, indiquent les résultats annuels du plan Ecophyto publiés le 8 mars par le ministère de l'Agriculture. C'est essentiellement le recours aux fongicides et aux herbicides qui a augmenté, en raison des conditions climatiques : l'hiver doux et humide 2013-2014, suivi d'un printemps d'abord chaud et sec puis humide, prolongé par un été frais et humide, ont été propices à la pression des maladies sur les céréales et les betteraves et au développement des ravageurs sur le colza et en arboriculture fruitière (notamment Drosophila suzukii). Ainsi, l'évolution du Nombre de doses unités (NODU) pour les usages agricoles, hors traitement de semences et biocontrôle, est passé de 89,6 à 98,0 entre 2013 et 2014.

Entre la période 2011-2012-2013 et la période 2012-2013-2014, il augmente de 5,8 %, la moyenne du NODU sur des périodes de trois ans glissantes permettant de lisser les résultats liés à des évènements climatiques exceptionnels. Les Quantités de substances actives (QSA) vendues ont quant à elles progressé de 16 % entre 2013 et 2014. Rapportée à la SAU qui a légèrement augmenté entre 2013 et 2014, la progression est de 15 %.

Accentuer la diffusion des alternatives

Pour atteindre les objectifs du plan Ecophyto 2, à savoir une réduction de 50 % de l'usage des produits phytosanitaires entre 2015 et 2025, le ministère de l'Agriculture entend donc s'appuyer sur les résultats des fermes Dephy, fermes pilotes qui grâce à des systèmes de production alternatifs, ont réussi à réduire leur recours aux phytosanitaires entre 2012 et 2014 : - 10 % en grandes cultures, - 12 % en arboriculture/viticulture, - 15 % en cultures légumières, - 38 % en horticulture.

Stéphane Le Foll souhaite donc porter à 3000 (contre 1900 aujourd'hui) le nombre de fermes Dephy, qui bénéficient d'un accompagnement spécifique, pour amplifier la diffusion des bonnes pratiques. *«Par ailleurs, pour avoir un effet levier sur l'ensemble des exploitations françaises, il convient d'équiper, au plus vite, 30 000 exploitations en outils d'aide à la conduite d'exploitation développés au sein du réseau Dephy conforté et agrandi»*, indique un communiqué du ministère de l'Agriculture. Le développement du biocontrôle et des agroéquipements pour une agriculture de précision font également partie des objectifs du ministère, tout comme les GIEE qui facilitent les initiatives collectives, notamment pour les projets qui visent à réduire l'utilisation des intrants en augmentant le potentiel agronomique des sols.

Enfin, le ministère compte sur le dispositif expérimental de certificats d'économie de produits phytosanitaires (CEPP) pour contribuer à une diffusion plus large des techniques de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, via le réseau des distributeurs. Sur ce dispositif qui doit entrer en vigueur en juillet 2016, *«une concertation avec les professionnels se tiendra courant mars, conformément aux engagements pris par le Premier ministre, pour des propositions au Ministre pour la fin mars 2016»*, indique le ministère. La concertation doit permettre de définir les indicateurs, le dispositif de pénalités et les modalités d'incitation.

Taméo

Pour mieux piloter la performance...

Arvalis-Institut du Végétal et MétéoFrance, viennent d'associer leurs compétences respectives pour créer un nouvel outil de pilotage plus fin des cultures : la plate-forme Taméo. Cette plate-forme intègre les spécificités climatiques de l'année sur le développement des plantes et le développement des maladies, afin de permettre aux producteurs d'ajuster au mieux leur décision.

Pour optimiser les interventions culturales, comme pour évaluer un certain nombre de risques, il est de plus en plus important de prendre en compte les aspects climatiques. L'outil agro-météorologique Taméo, fruit du partenariat entre Arvalis-Institut du Végétal et Météo-France, permet ainsi d'optimiser les interventions en fonction des conditions spécifiques de l'année et de concilier un haut niveau de production avec un usage raisonné des intrants.

Dans un contexte de changement climatique, l'adaptation aux conditions climatiques représente un enjeu stratégique majeur pour les agriculteurs, car l'information météorologique est au coeur du suivi de la production agricole et de la modélisation de l'incidence des parasites et des maladies sur les végétaux.

Le partenariat construit entre Arvalis-Institut du Végétal et Méto-France débouche sur la création de la plate-forme Taméo, mais c'est un projet qui a su aussi associer et mobiliser très en amont un groupe d'agriculteurs partie prenante dans la démarche.

De multiples fonctionnalités

L'outil comprend cinq rubriques et de multiples fonctionnalités car il intègre : la météo, le stade de la culture, le risque d'apparition des maladies. Il repère aussi les meilleures périodes d'intervention pour fertiliser, désherber et protéger la culture. Taméo est disponible sur tablettes, ordinateurs et smartphones.

La première version concerne la culture du blé tendre d'hiver, mais progressivement d'autres espèces seront intégrées dans les prochaines versions.

Dans le module «*météo*», les observations sont spatialisées à l'échelle de la parcelle agricole (précision kilométrique).

Le module «*stades*» prévoit les dates d'apparition des stades et facilite l'organisation des chantiers et les interventions à la parcelle.

Le module «*maladies*» identifie les parcelles à risque pour aider à la construction du programme fongicide. Il suit l'évolution des maladies sur chaque parcelle en fonction du contexte climatique et de la sensibilité variétale. Le module prend en compte les cinq maladies principales du blé : septoriose, rouilles brune et jaune, fusariose et piétin verse.

Le module « *pulvérisation*» vise à réaliser le interventions herbicides et fongicides dans les meilleures conditions (aspects techniques et réglementaires).

▶ Témoignage

Producteur de grandes cultures à Flagey-Echezeaux (21) où il valorise 450 ha, Benoît Collardot a participé à la conception de Taméo. «Sur mon exploitation, l'objectif est d'ajuster au mieux les apports de fertilisants en fonction des stades des cultures. Taméo va nous permettre de valoriser ces apports en fonction de la météo. Jusqu'alors, nous avions des outils qui permettaient d'ajuster des doses en fonction des stades prévisionnels mais avec cette plate-forme, nous pouvons avoir des prévisions de stade très fines, à la parcelle, combinées à des données météo. La précision et la fiabilité de cet outil sont un vrai plus . Ce sera un outil économique pour notre exploitation. Vu le coût des engrais, on cherche à valoriser au mieux ce qu'on apporte à la plante. Les contraintes de débouchés nous incitent fortement à ce que l'azote doit pleinement valorisé par la plante pour atteindre les objectifs de teneur en protéines qui sont attendus par les acheteurs.
Dès lors, Taméo contribue à combiner économie et respect de l'environnement, c'est du développement durable !».

Le module «*fertilisation*» prévoit la période d'application des engrais azotés et soufrés pour un maximum d'efficacité (fractionnement des apports, nombre et dates de passage, doses à appliquer).

«Chaque utilisateur aura un compte personnel où il pourra paramétrer ses parcelles», explique Grégoire Pigeon, chef de projet chez Météo France. L'outil se veut simple et fiable pour les agriculteurs. Cette nouvelle plateforme sera présentée à partir du mois d'avril chez les distributeurs pour sa diffusion et promotion. *«L'idée est que l'agriculteur ait l'outil clé en main dès janvier 2017»*, précise Grégoire Pigeon, à un prix d'abonnement inférieur à 50 euros par mois.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

MÉCA-CONTROLE BOURGOGNE
Contrôle Pulvérisateurs
(agricoles et viticoles)
21400 CHAMESSON
Tél. 03 80 93 25 93
Port. 06 26 14 71 45
E-mail : meca-controle.bourgogne@orange.fr

Vins de Bourgogne

Se réinventer par le haut

Le 11 février à Beaune, l'Interprofession des vins de Bourgogne (BIVB) mêlait technique et économie pour une journée pleine de questions stratégiques autour de la production bourguignonne. Les vins de Bourgogne peuvent-ils se réinventer pour une nouvelle clientèle ? Le doivent-ils seulement ?



«*Trans-vers-sa-li-té*», le président-délégué du BIVB, Claude Chevalier tenait à bien dire ce mot car il lui tient particulièrement à cœur. En effet, il symbolise la nouvelle stratégie de l'Interprofession et résume son plan à l'horizon 2020. Ainsi, le 11 février à Beaune, mêlant sciences (Pôle Technique) et économie (Pôle Marchés), le premier Vinosphère (ex-Vinosciences et Vinomarket) faisait un «*tour d'horizon*» autour de deux questions : «*Demain, davantage de production. Peut-on se réinventer pour une nouvelle clientèle ?*».

Après l'étude de Tim Simmons, analyste anglais (IWSR), il semblerait en effet que les marchés bourguignons soient amenés à se tourner encore davantage vers l'export (Allemagne, USA, Chine, Japon…) avec des vins montant toujours en gamme.

Tous vins confondus, «*dans les cinq prochaines années, l'Allemagne sera le plus important pays importateur. L'Angleterre sera en baisse. Et les États-Unis également car les américains préféreront leurs vins locaux*», expliquait-il avant de zoomer sur le marché «*dynamique*» des «*super premium*» (plus de 30 $) correspondant au positionnement d'une partie des vins de Bourgogne. «*La France restera le premier pays consommateur. Ce marché grandira aussi en Amérique – le marché cible pour 2019 ! -, en Angleterre et au Japon. Ces clients sont prêts à dépenser plus pour un meilleur vin et aussi pour montrer qu'ils dépensent plus d'argent*». Une «*premium-isation*» dixit le néologisme anglo-français de Marie-Laëtitia des Robert qui animait la matinée.

Des premium dès l'entrée de gamme

Après un retour sur l'histoire des marchés de la cave de Lugny, son directeur, Édouard Cassanet donnait sa «*vision personnelle*» qui finalement illustrait bien le positionnement vers lequel se tourne la coopérative du haut Mâconnais : «*Le marché des vins va se scinder en deux. Les vins français n'auront pas d'autre choix que de se positionner de plus en plus haut, avec leurs cahiers des charges AOC qualitatifs mais restrictifs qu'on accepte. Dans ce groupe élitiste, la Bourgogne ne doit pas remettre en question d'être la référence des pinots et chardonnay d'AOC. Après, il y aura des vins plus «industriels» (VSIG) avec des marques fortes en concurrences avec celles de grands groupes de l'hémisphère sud*».

Mais les AOC françaises ne sont pas les seules à se positionner sur le segment «*premium*». Ainsi le président de la commission Technique du BIVB, Géraud Aussendou mettait-il en garde contre une concurrence exacerbée : «*En partant de zéro et des attentes des consommateurs, les vins de Nouvelle-Zélande sont perçus par les clients comme des pinots noirs avec de meilleurs rapports qualité/prix alors que certains sont plus chers que des bourguignons*». Histoire de souligner que la Bourgogne ne doit pas se laisser aller sur la qualité de ces vins. «*Les vins standards ne doivent pas être notre objectif. On doit connaître et cibler une clientèle premium, même pour nos régionales*», complétait Frédéric Mazilly, président de la commission Marchés du BIVB. Car la Bourgogne n'a pas d'entrée de gamme comme l'entendent les clients... Des solutions techniques sont donc à rechercher tant commercialement qu'à la vigne et dans les chais.

«Droit dans le mur» des «vignes sans âge» ?

Et tout débute par les sols, le climat et les vignes. «*A chercher à trop baisser les coûts, on va droit dans le mur*», avertissait Géraud Aussendou. Mais le message ne s'adressait pas uniquement aux vignerons mais également «*aux fermiers et aux propriétaires*», glissait Michel Baldassini, ancien président du BIVB… Histoire de rappeler que le patrimoine viticole s'entretient avec des investissements nécessitant la volonté des deux parties. Ce qui n'est pas toujours le cas en Bourgogne.

Et pourtant, il y a du travail en la matière. En effet, le bilan que dressait Corinne Trarieux du pôle Technique du BIVB sur le matériel végétal en Bourgogne faisait réfléchir. Alors que les surfaces plantées et les récoltes n'ont cessé d'augmenter en Bourgogne, ces chiffres cachent des rendements à l'hectare qui eux en moyenne «*baissent significativement depuis le début des années 2000*». En dehors du climat, la principale cause vient des maladies de dépérissement faisant que 12 à 14 % des pieds sont aujourd'hui improductifs en Bourgogne !

Bien que les clones utilisés soient «*moins productifs*», le BIVB pointait surtout du doigt le «*vieillissement des vignes*», notamment en Saône-et-Loire et en Côte-d'Or. Le taux de renouvellement étant inférieur à 1 % dans ces départements. La pratique des complantations s'est de fait développée, pour «*plus de la moitié des plants vendus*» selon les pépiniéristes locaux interrogés. Du coup, la part des jeunes pieds improductifs «*à plus que doublée en dix ans*». Bref, les «*vignes sans âge*» sont légions et grèvent le potentiel de production de la Bourgogne.

Changement d'état d'esprit

Ce basculement n'est pas le seul. Le «*blanchiment*» des vignes en Bourgogne pourrait devenir un défi. Un groupe de consommateurs Dijonnais interrogés par Bruno David, le directeur du cabinet Symetris, sur «*si je vous dis Bourgogne, vous me dites ?*» : «*vins rouges*», lui ont majoritairement répondu ces «*jeunes*» amateurs de vins. Un «*décalage*» donc avec la réalité (62 % blancs ; 29% rouges et rosés ; 9% crémants). Et les ODG «bi-couleur», comme en bourgogne, n'ont plus la possibilité d'orienter ces choix, désormais individuels, avec les nouvelles autorisations de plantation.

Ce qui soulève bien des questions. Les consommateurs pourront-ils comprendre que bien qu'historiquement, la renommée de la Bourgogne se soit construite autour des vins rouges de garde, les vignerons ont choisi la «*facilité*» et la «*stabilité*» des chardonnays comparativement aux pinots qui «*craignent le moindre grain de sable*» ? Serait-il préférable désormais de s'appuyer sur le fait que «*les vins blancs de Bourgogne ont très peu de concurrents*» ? L'histoire du triangle d'Or, Chassagne-Puligny-Meursault, peut-elle être reproduite ? Dans ce cas, un travail sur «*l'imaginaire*» des prescripteurs et des clients seraient à bâtir et à consolider, toujours en ré-expliquant les quatre niveaux d'appellations.

Entre 16 et 40 millions de cols en plus

Quoiqu'il en soit, la Bourgogne continue de croitre. Sauf crise majeure, les surfaces augmentent d'1% par an. Ce qui dans 20 ans fait passer le vignoble de 25.000 ha à 30.000 ha/35.000 ha plantés. Le BIVB estime approximativement que si les rendements se stabilisent autour de 50 hl/ha, «*il faudra vendre 40 millions de cols supplémentaires et particulièrement sur les AOC régionales (surface disponible)*». Sur les 20 dernières années, la Bourgogne n'a vendu que 20 millions de cols supplémentaires de ces AOC à l'export. La Bourgogne en commercialise actuellement 200 millions environ chaque année. En revanche, faute de renouvellement des vignes en place, si les rendements baissent (-0,5%/an), la fourchette débuterait à +16 millions de cols à vendre. Mais si les rendements progressent (+0,5%/an) pour atteindre la moyenne de 55 hl/ha, alors la Bourgogne devra apprendre à commercialiser «*40 millions de cols en plus même en limitant la progression des surfaces à 0,5 % par an*»… Un sacré défi !

CÉDRIC MICHELIN

Changer de clientèle avec des AOC «moins connues»

Directeur technique et achats de la Maison Bichot, Alain Serveau a expliqué pourquoi ce négociant beaunois a «*mis la main*» sur des vignes «*pour rester dans la course*» qualitativement surtout. «*Les prescripteurs font vendre mais les consommateurs sont vos ambassadeurs et il faut les satisfaire*» sur le long terme. Avec cinq cuveries, réparties de Chablis à Mâcon, le retour sur investissements passait obligatoirement par un changement progressif de clientèle «*qui ne pouvait plus forcément assurer des hausses de prix*».

Parlant quelque part au nom de sa famille viticole, les Maisons de négoce, il appelait à «*retrouver de l'intérêt*» avec des appellations «*moins connues*» pour de nouveaux consommateurs. Il mettait en garde sur la lassitude de sa clientèle suite aux hausses des prix. «*Plus on monte le segment des régionales, plus on monte mécaniquement les prix des autres segments. Même bon, cela devient difficile de faire admettre à nos clients qu'il faut mettre 50 € pour un village. Il faut raisonner pour laisser espérer nos clients actuels ; surtout si demain, on veut créer des vins premium*».

Benne

L'acier HLE augmente la charge utile des remorques

La qualité d'acier est un critère important lors de l'achat d'une benne.


Stefan Longin

Les bennes en aciers HLE se reconnaissent au faible nombre de renforts latéraux.

La très grande majorité des bennes agraires sont construites en aciers doux, c'est-à-dire sans alliage, composés de fer, ainsi que d'une petite quantité de carbone et de manganèse. On en distingue deux principaux types, le S235 et le S355 (anciennement E24 et E36). Appelé nuance, le nombre renseigne sur la limite d'élasticité de l'acier. Celle-ci indique la charge par unité de surface à partir de laquelle l'acier se déforme définitivement. En-dessous de cette valeur, l'acier se déforme sous le poids, mais reprend sa forme initiale une fois la charge enlevée. Ainsi, la limite d'élasticité du S235 est de 23,5 kg/mm^2.

Ces dernières années, de nouveaux aciers ont fait leur apparition dans les gammes de bennes. C'est ce que l'on appelle les aciers HLE et THLE, pour aciers à (très) haute limite d'élasticité, avec des nuances allant de 350 à 700. Pour atteindre ces valeurs, il faut des aciers alliés. Certains remplacent une partie du carbone des aciers doux par du silicium qui rend l'acier très dur mais cassant. Plutôt que du silicium, d'autres utilisent du chrome, du molybdène, du vanadium et du titane pour constituer l'alliage. Cela le rend moins cassant, mais aussi plus facile à souder.

Plusieurs constructeurs combinent différents aciers, associant des tôles à forte nuance dans le fond à des tôles à plus faible nuance sur les côtés.

L'emploi d'acier HLE permet aux constructeurs d'alléger les bennes en diminuant l'épaisseur des tôles tout en ayant des propriétés de charge identiques, voire plus élevées qu'avec les aciers traditionnels. Sur les plus grosses bennes, le gain de poids atteint parfois une tonne. Un poids mort en moins pour le transport à vide et une tonne de matière véhiculée à chaque voyage... Sans dépasser le PTAC (1).

Les propriétés des aciers HLE permettent également de réduire le nombre de renforts latéraux. Cela contribue à réduire le poids à vide, mais aussi à augmenter la largeur intérieure de caisse.

Plusieurs constructeurs ont exploité encore davantage le HLE en revoyant la conception des bennes. Le constructeur Brochard a été l'un des pionniers avec sa benne à fond rond, dont le fond de caisse a été abaissé de 20 cm en son milieu, et par conséquent d'abaisser le centre de gravité de la caisse. Une plus grande masse est centrée au milieu de la benne, ce qui la rend plus stable. La vidange est aussi plus rapide qu'avec une benne classique.

AMBS La Littorale a poussé encore plus loin les possibilités avec la benne Concept. Utilisant de l'acier HLE S700, le constructeur a tout simplement supprimé le châssis de caisse. Un unique renfort latéral fixé en biais assure à la fois le maintien de la forme de caisse aussi bien verticalement qu'horizontalement. Le châssis routier est constitué d'une poutre carrée de grande dimension qui donne plus de latitude aux suspensions d'essieu, rendant la benne plus facilement tractable en conditions difficiles. Sur les plus grosses bennes à trois essieux de 32 tonnes de PTAC, la charge utile a été accrue de trois tonnes de charge utile par rapport à une benne classique, réduisant ainsi le coût de la tonne transportée.

LUDOVIC VIMOND

(1) Poids total autorisé en charge.

Axe Equipement

Présentation des distributeurs d'engrais Amazone

En partenariat avec Amazone, Axe Equipement a organisé le 9 mars dernier, une présentation des gammes d'épandeurs d'engrais ZA-TS, sur l'exploitation de la SCEA du Canal à Sermoise/Loire (58). Une vingtaine d'agriculteurs et d'élèves de l'Iperma de Saint Saulge (58) ont assisté à cette présentation. Les ZA-TS bénéficient d'un entrainement hydraulique des disques qui assure la coupure des tronçons mais aussi la réduction de débit, permettant de diminuer non seulement la dose mais également la largeur d'épandage par l'adaptation de la vitesse des disques. Cette machine, équipée de la technologie Isobus également montée sur un tracteur, permet le guidage par la console John Deere Greenstar 2630. Le coût de l'investissement dans le distributeur est ainsi réduit quand l'agriculteur est déjà équipé d'un guidage John Deere (minoration du boitier et de l'antenne GPS Amazone). Une démonstration d'épandage a été réalisée à partir d'une carte de préconisation chargée dans la console 2630. Au retour, les visiteurs ont pu constater sur écran, en temps réel, la cartographie d'épandage avec les variations de la dose selon la préconisation en fonction des rendements cartographiés les années précédentes. Le transfert de données peut être fait par le biais d'une clé USB ou par carte SIM embarquée, si le tracteur est équipé de la technologie JD Link WDT (Wireless Data Transfer). Dans ce dernier cas, l'utilisateur retrouve ces informations directement dans son espace sécurisé sur le site myjohndeere.com.

Des professionnels à votre service

Prestataire de découpe
Bœuf
Veau
Agneau
Porc
Mise sous vide
Mise en carton
Étiquetage réglementaire
Livraison possible
Atelier découpe agréé CE
sarl JL Pugeault
6 rue Lavoisier - Beaune (21) 03 80 24 08 27
pugeault.jean-luc@sfr.fr 06 25 94 65 16

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

Agriculteurs - Eleveurs - Particuliers - Entreprises
Réduisez votre facture d'eau
SARL BOUDOT
FORAGE DBF
FORAGES - GÉOTHERMIE
Pour particuliers et professionnels
DEVIS GRATUIT
Z.A. des Grivelles
18600 SANCOINS
02 48 77 00 35 ou 06 77 58 36 89
www.boudot-forage.com
- RECHERCHE D'EAU (SOURCIER)
- FORAGE POUR CAPTAGE D'EAU
- GÉOTHERMIE
- POSE DE SONDES VERTICALES
- MICROFORAGES
- POSE DE PIÉZOMÈTRES

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Lucas G.

Lancement d'une gamme de dérouleuses à balle



Le constructeur vendéen lance une gamme de dérouleuses baptisée UBI (Unroll Bale Implement), composée de 3 modèles. La dérouleuse UBI, à 3 points et à distribution à droite, est équipée de série d'une caisse inclinable pour permettre le déroulage de foin, paille, enrubanné ou luzerne. Le bras de chargement est à réglage hydraulique pour s'adapter aux différentes tailles de botte. L'UBI Orientable est dotée en plus d'une rotation à 180° pour distribuer à gauche, à droite ou au centre du couloir d'alimentation. Enfin, l'UBI PIC est une machine 2 en 1 (pic à balle et dérouleuse) pour chargeur frontal ou télescopique. Munie de 2 piques pour la manutention des balles et d'une caisse dérouleuse inclinable pour le déroulage des bottes, la distribution peut s'effectuer à droite ou à gauche en fonction de la configuration. Une option distribution des 2 côtés est également disponible. Tous ces modèles peuvent être équipés de dents escamotables permettant de dérouler une balle efficacement et empêchant le retour de la matière sous la caisse.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 09/03/2016	Bourg-en-Bresse 15/03/2016	St Christophe-en B. 09/03/2016	National 02/03 au 08/03/16
Vaches viande (V)	U	-	-	3,96 €	3,94 €
	R	3,45 €	3,40 €	3,58 €	3,44 €
	O	-	3,00 €	-	3,08 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,00 €
	O	2,95 €	2,80 €	-	2,95 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,64 €
	P	2,50 €	2,45 €	-	2,40 €
Génisses VML	U	3,87 €	4,35 €	4,57 €	4,21 €
	R	3,67 €	3,60 €	3,80 €	3,58 €
	O	-	3,00 €	-	2,98 €
Taureaux VML	URO	-	2,50€	2,67 €	2,53 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 08/03/2016

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	3,18	
200-250 kg	-	3,21	-	
250-300 kg	-	3,05	2,92	
300-350 kg	-	2,90	2,71	
350-400 kg	2,98	2,80	2,70	
400-450 kg	2,80	2,66	2,53	
450-500 kg	-	2,51	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	2,62	2,59	
250-300 kg	-	2,63	2,43	
300-350 kg	2,85	2,57	2,42	
350-400 kg	-	2,52	2,39	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	2,44	2,16	
450 kg et +	-	-	2,13	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,13	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,47	2,06	1,89	-
5 -10 ans	2,32	1,92	1,78	-
+10 ans	-	1,80	-	
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,88	2,19	-	

Bovins : 1417
Marché bien approvisionné pour la saison. 93% de vendus.

BROUTARDS: La demande est régulière et les cours sont facilement maintenus, notamment dans les sujets de bonne qualité inférieurs à 400 kg et vaccinés FCO depuis plus de 60 jours.

LAITONNES GÉNISSES 24 MOIS : Cours reconduits malgré des apports très importants.

TAUREAUX : Meilleure demande.

VACHES ET GÉNISSES 30 MOIS : Vente un peu plus facile, grâce notamment à un bon équilibre offre/demande dans les herbagères.

NB : La date de clôture d'annonces est fixé le vendredi soir à 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn) et pour des animaux valablement vaccinés FCO.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 14/03/2016

Bovins (393)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
240 à 400 kg	770 - 1030	2,47 - 3,20
410 à 490 kg	1000 - 1220	2,31 - 2,62
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
280 à 320 kg	700 - 800	2,53 - 2,62
360 à 410 kg	910 - 950	2,32 - 2,58
Génisses		
395 à 455 kg (16-24mois)	870 - 1020	2,01 - 2,25
405 à 615 kg (24-36mois)	880 - 1210	1,94 - 2,16
Taureaux		
830 à 1060 kg	1410 - 1840	1,67 - 1,74
Vaches		
Vaches légères	840 - 1110	
Vaches entre deux	1120 -1300	
Vaches lourdes	1310 -1600	

En mâles, le placement est rapide à des tarifs facilement reconuits, vente totale
En laitonnesla présentation est de bonne ualité et la vene est fluide avecseulemnt deux lots invendus;
Cours fermes en taureaux.
Sortie importate en vaches avec une meilleure demande en jeunes vaches herbagères, tarifs fermes pour le restant de la catégorie avec peu d'invedus.

Bovins gras : 15
Vaches de viande : 3,52 à 3,82 kg de viande
Taurillon de viande : 1740 - 1860 € à la pièce. Présentation de bonne qualité à des tarifs qui plafonnent.

Prochain marché le lundi 21 mars 2016 aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 14/03/2016

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,87	2,70
300 à 350 kg	2,82	2,65
350 à 400 kg	nc	2,63
400 à 450 kg	2,75	2,48
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,57
300 à 350 kg	2,56	2,42
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	2,07
Vaches		
- 5 ans	1,99	1,85
de 5 à 10 ans	1,90	1,77
+ 10 ans	-	1,63

Broutards Laitonnes : Demande suivie en marchandis FCO de plus de 60 jours.

Vaches-Génisses : Présentation de vaches à finition rapide, avec des cours facilement reconduits. stabilité en génisses .

Tendance : Cours reconduits.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 15/03/2016*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,75 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,50 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,45 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,45 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,35 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,25 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,25 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,25 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,05 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	2,05 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	2,00 €	-

Tendance : Peu de demande et vente plus calme à l'export.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 07/03/16 au 13/03/16*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,72 €	-
350 kg	-	2,57 €	-
400 kg	-	2,52 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,37 €	-
500 kg	-	2,24 €	-
Femelles 6-12 mois		-	
270 kg	-	2,38 €	2,30 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,25 €	-

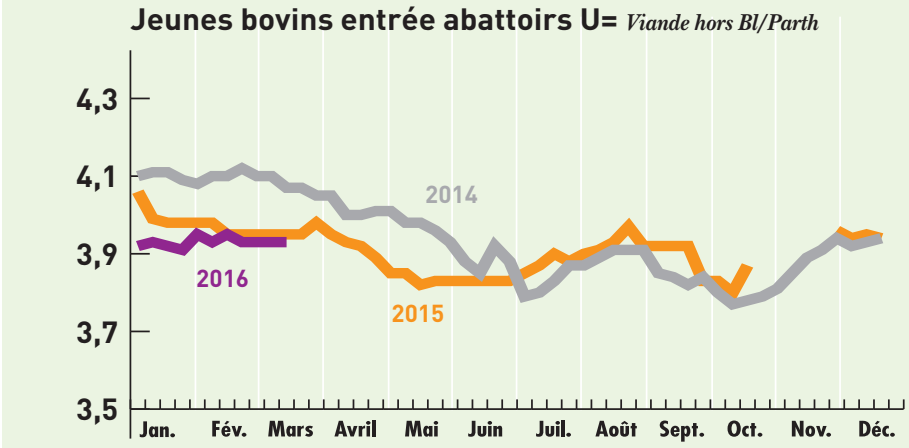
Tendance :
Offre peu abondante qui maintient les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 07/03/16 au 13/03/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,93 €	3,73 €	-			
Races mixte		-	3,52 €	3,50 €	3,48 €		
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait						-	2,81 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,05 €	3,88 €	3,77 €	3,46 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,96 €	3,84 €	3,75 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,34 €	4,16 €				
Races mixte				3,23 €	3,18 €		
Races lait				-	2,79 €	2,75 €	2,69 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,82 €	4,32 €	4,07 €	3,91 €			

Tendance : Offre excédentaire par rapport aux besoins du marché.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 07/03/16 au 13/03/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	0=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,98 €	3,92 €	3,86 €	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,83 €	4,64 €	4,13 €	4,00 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,84 €	3,76 €				
Races mixte					3,23 €	3,19 €		
Races lait							2,72 €	2,66 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,81 €	4,57 €	4,18 €	-				

Tendances SEM. 11 / 2016

Bovins de boucherie

Les concours d'animaux de haute valeur bouchère tirent sur leurs fins à deux semaines de Pâques. Les volumes recherchés par les GMS sont en diminution face à des chefs de rayon qui ont vu fondre leurs activités. La tendance au « local » est de plus en plus prononcée. Du côté des bouchers, la demande reste assez régulière avec une présence de plus en plus assidue sur les concours. Leur image de marque reste la qualité pour une clientèle souvent très fidèle.Dans le commerce traditionnel, l'arrivée du printemps s'accompagne d'une sortie progressive des animaux dans les prairies et aura tendance à réduire les disponibilités et à amoindrir les retards d'enlèvement au niveau des abattoirs. Les concours de boucherie couvrent une grande partie de la demande en femelles, haut de gamme pour Pâques. La demande est calme pour les, Charolaises ou Limousines de qualité bouchère. Pas d'amélioration dans les allaitantes de choix secondaire. La vente reste suivie dans les vaches Frisonnes et Montbéliardes. En jeunes bovins, la demande est un peu plus régulière sur l'Italie à l'approche de Pâques. ■

Broutards

L'activité commerciale est assez fluide dans les mâles de moins de 400kg vaccinés à plus de 60 jours avec une demande multiple que ce soit à l'export ou la repousse. Les tarifs sont stables dans les plus de 400kg à destination de l'Italie. Dans les femelles, la demande est un peu plus régulière dans la bonne marchandise, mais la vente reste sélective dans les ordinaires. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Avec des sorties de la mi-août, les intégrateurs ont une demande mesurée. L'équilibre offre/demande permet un maintien des cours dans les bons veaux Montbéliards Frisons, Abondances ou croisés laitiers. Dans les bons veaux croisés, les besoins sont également limités pour des sorties estivales. Les tarifs se replient dans les sujets de conformation supérieure avec un tri plus sévère dans les femelles. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 14 mars) :
«Reconduction facile des cours avec des perspectives de hausse sur les femelles de réforme laitières».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 14 mars) :
«Cours reconduits».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 14/03/2016*

Agneaux (216)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (44-50 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	3,60 - 3,64	-
Laitons (38-44 kg)	-	3,67 -3,85	-
Laitons (+44 kg)	-	3,16 - 3,73	-
Brebis (108)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	1,38 - 1,42	-	-
(+60 kg)	1,34 - 1,55	0,96 - 1,30	-
Divers			
Béliers (10) : 80 à 107 €	0,95 - 1,24	-	
Agneaux maigres : 50 à 83 €	-	1,62 - 2,59	-
Caprins (25) : 15 à 42 €		-	0,28 -0,88
Boucs :			
Divers : (1)			

Ovins : 477
Apports de bonne qualité. vente totale.

Agneaux Laitons : L'offre est très insuffisante pour satisfaire une demande très forte et stimulée par la proximité des fêtes de Pâques. Les cours sont en très nette hausse.
Brebis : Forte demande. Cours en hausse, notamment en bonnes brebis lourdes.
Béliers - Caprins : demande suivie. Cours sans changement.

Effectifs : Agneaux: 216- Brebis : 34
Béliers : 7 - Caprins : 5 - Divers : 1

Prochain marché le lundi 27 mars (pesée à 7h, vente à 9h).

L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 07/03/2016*

Ovins : 60	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	90 - 145	1,96 - 3,02
Brebis	40 - 100	0,84 - 1,33
Béliers	-	-

Peu de volume et de qualité hétérogène en agneaux, tarifs à peine reconduits.

Prochain marché le lundi 21 mars 2016 aux horaires habituels.

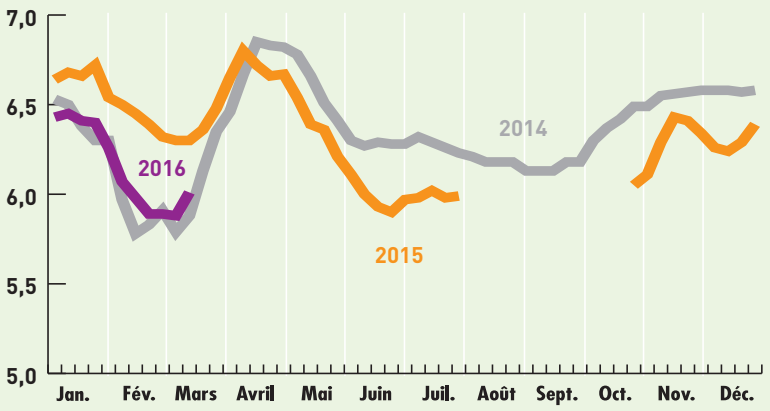
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 07/03/16 au 13/03/16*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,16 €**	**5,62 €**
Couvert	16-19 kg	**7,59 €**	**6,10 €**	**5,56 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,31 €**	**5,00 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 07/03/16 au 13/03/16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,01 €	**6,60 €**	**2,51 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



A partir du 23 fevrier 2016, les modalites de cotation des gros bovins entrée abattoir évoluent en intégrant les modifications définies par l'instruction technique du 17 décembre 2015 (inclusion des primes labels rouge, exclusion animaux avec asda rouge, exclusion animaux 39 x 39). il convient d'interpréter avec prudence les évolutions de ces cours pendant les premières semaines de mise en œuvre.

Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 29/02/2016 au 06/03/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	7,13 0,17	7,12 0,14	6,54	-	-	-	-
	R Var.	6,66 0,09	6,60 0,24	6,54 0,63	-	6,29 0,07	6,34 =	-	-
	O Var.	5,56 -0,22	5,46 -0,18	5,44 0,02	-	5,71 0,17	5,71 0,17	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,89 0,12	6,84 0,08	6,07 0,14	-		6,42 0,03	-
	R Var.	6,44 0,08	6,49 0,18	6,35 0,20	5,78 0,18	6,19 -0,01	6,06 0,05	5,73 -0,04	5,27 -0,06
	O Var.	5,72 0,22	5,60 0,06	5,48 -0,01	4,93 -0,02	5,53 0,02	5,47 0,04	5,29 0,05	4,86 -0,04
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,22 0,02	5,12 0,14	-
	O Var.	-	-	-	-	-	4,90 -0,06	4,62	-

Zone nord : Agneaux : Marché dynamique, hausse dû à a proximité de Pâques. Brebis : Peu de sortie et plus de demande . **Zone sud :** Application du réseau.

Volailles

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)

Récolte 2016 - 22/01/2016

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
2e coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
3e coupe	210 à 230 €	180 à 200 €



Porcins

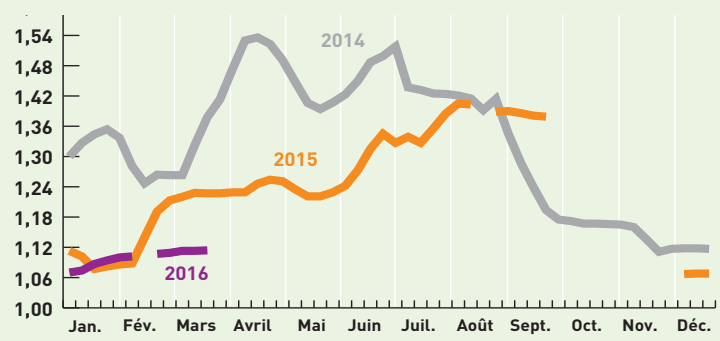
Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 628 porcs présentés) — *Cotations du lundi 14 mars 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,114 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 04/03/16 au 10/03/16*

1,37 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

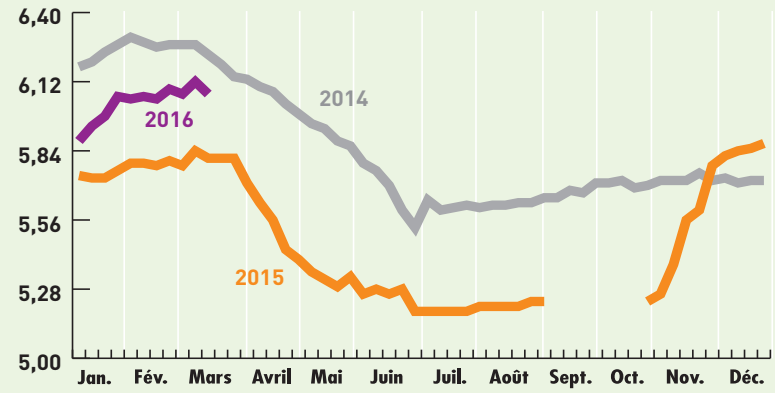
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 07/03/16 au 13/03/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,92 €**	-	-
U	-	**7,74 €**	**6,27 €**	**6,13 €**
O	-	**6,07 €**	**4,77 €**	**4,54 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 14/03/16 au 20/03/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	79	515 - 565 €	365 - 410 €	225 - 300 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		190 - 270 €	120 - 150 €	-	55 - 80 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		320 - 430 €	200 - 260 €	-	90 - 120 €
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		470 - 550 €	310 - 370 €	230 - 270 €	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	646	190 - 290 €	150 - 200 €	100 - 160 €	60 - 100 €

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 07/03/16 au 13/03/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,57 €**	**2,27 €**	**1,54 €**	**–**
Bons	**2,24 €**	**1,93 €**		

Céréales

Marché du 10 mars 2016

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier	avr.-juin	128	V	C
Nord Côte-d'Or	220/11		inc.		C
Aube/Yonne	meunier	mars-juin	129 à 130	N	C
	fourrager	mars-juin	121 à 122	N	C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	mars-juin	120	N	C
Sud Côte-d'Or	selon qualité	mars-avr.	120	N	C
Nord Côte-d'Or	selon qualité	mars-avr.	120	N	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Pas de cotations				

TRITICALE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Yonne			inc.		C

MAÏS	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		mars-juin	138	N	C
Sud Côte d'Or			inc.		C

POIS	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/Cote d'Or	fourrager	mars-avr.	192	N	C

Matériel

Tracteur

38 - Vds tracteur Mc Cormick 105 equipé fourche Manip 6500 H TB état.
✆ **06 98 59 62 23**

38 - Vds étal de marché réfrigéré sur remorque 140 cm avec capot transformable en table 2900€.
✆ **06 81 64 05 80**

42 - Vds tracteur JD 6310 100 cv relevage avant 6400 H an 1999 TBE
✆ **06 30 56 78 83**

69 - Vds collection Renault D16 1959 avec Braban bon état 2000 euros.
✆ **06 16 36 25 20**

69 - Cherche tracteur Vierzon type 201 ou 302 en B. état.
✆ **04 78 48 65 55**
ou 07 70 14 12 14 HR

69 - Vend tracteur MF 6455 6000 H. 20 000 euros - Remorque 8 T. Lambert - Andaineur Pirouette 4 toupies - Epandeur 7 T. bon état Hewang cause retrait.
✆ **06 69 95 53 11**

69 - Vend 2 roues arrières de tracteur complètes 16.9.30. 400 € les 2.
✆ **06 13 52 27 12**

71 - Cause cessation vends tracteur Valtra N.113 Hiteck 5, 2013, 1.180 H, presse Welger RP220, 12.000 btes.
✆ **06 84 86 50 40**

71 - Cause cessation vends tracteur Valtra N.113 Hiteck 5, 2013, 1.180 H, presse Welger RP220, 12.000 btes.
✆ **06 84 86 50 40**

89 - Vds collection Bolinder BM 36 BM 230 same DA 30 Renault D30 Deutz F2L514 Labourier lda (1112)
✆ **06 82 38 20 34**

Travail sol

43 - Vds CHARRUE Kverneland 3 socs revers. non stop méca, TBE, socs, pointes et contreseps carbures, roue de terrage métal.
✆ **06 63 25 39 78**

89 - Semoir Khun HuardSD3000 de 1999 6000€ à débattre bon état jalonneur + antilimasse.(1114)
✆ **06 82 28 44 87**

Récolte

07 - Vends autochargeuse 22ctx Pottinger + faucheuse conditionneuse à volets regroupeurs TB
✆ **04 75 58 22 44 HR**

21 - Faucheuse 5 D portée Agram. Fanneuse, 4 toupies, 4M, Class. Lemken 3M porté, portacourt. Epandeuriotdeukelere Khun. (1108)
✆ **06 86 67 84 35**

21 - VEND MB Dronningborg MF D 8500 révisée avec factures, 1 500 h., hydro., cabine, clim., broyeur paille 5 secoueurs, chariot, coupe 4.30 m., 12 000 euros (réf. 1010)
✆ **03 80 26 57 39**

26 - Vds mois batteuse Claas consul 3 mètres tracteur Renault pales 2004 2500 heures tbe.
✆ **06 81 27 38 45**

38 - Retraité faucheuse Kuhn 6 disques tbé rotolab rau 3m
✆ **06 42 05 68 42**

42 - Vds round baller Hesston 5650 très bon état
✆ **04 77 63 51 09**
le soir ap 20 H

42 - Vds RB chambre variable faneuse hydrau 5m50 silo polyester Cornadis barrières div
✆ **06 82 02 83 33 ap. 20H**

57 - Vends presse Claas Quadrant 2200 double essieux suiveur graissage Aps turbo Fan rouleaux an. 2006 Tbe, noueurs neufs.
✆ **06 62 49 43 33**

Traitement

26 - Vds atomiseur porté Viti Corbins 400 litres. Commandes électriques, plaque de protection du châssis. Etat neuf jamais servi, Prix 2990 euros HT.
✆ **06 09 86 65 57**

26 - Vds pulvé trainé hardi commander 2800L, rampe 18m hydro, dpae, contrôle tech ok (03/20121) tbe.
✆ **06 87 51 28 80**

Arbo-viti

07 - Vds app. traitement Nicolas Tornado maxi 1000L rampe face par face an 2002 contrôle ok pour 2018 - 2500 euros
✆ **06 07 22 14 79**

Distribution

39 - Vds semoir Nodet 3 m 17 rangs t.b.é. Pulvé Garuelle 15 m
✆ **03 84 37 66 52**

Epandage

26 - vends épandeur fumier TBE Hewang 7 tonnes matériels divers cloture cause retraite
✆ **06 70 41 67 95 hr**

Irrigation

07 - Vends enrouleur Irrimec 180mxdiam 50mm traineau canon 5 buses 1000 euros
✆ **04 75 38 91 73**

26 - Vds presse John Deere 570 botte ronde 120 - enrouleur Irrifrance 90 250m.
✆ **04 75 47 05 57**

69 - Vds enrouleur Irrifrance 220 m. x 50 pleuride BE prix 2000 euros exo TVA.
✆ **04 78 90 58 71 HR**

Trav. publics

71 - Vds pel. chen. Furukawa 630, TBE, 11.000 - Poclain 90B, TB, 8.000 - Liebherr 911, 6.000 - manitou 628, TBE.
✆ **06 03 42 06 75**

Agri. divers

01 - Vds Case Puma 145, 1100 h, semoir engrais Sulky pesée + GPS - rem. dist. 2010, 16m3 - pailleuse Lucas 2011 - paille BC 15T - mâle limousin 30 mis gene sans corne
✆ **06.77.32.70.90**

01 - Vds roues étroites 8344 pour tract. 50 à 70 cv px 200 euros - nettoyeur HP 150 b. px 100 euros - moulin farine 50 euros
✆ **06.11.43.70.47**

01 - Vds cellules à grains 75 et 25T avec vis broyeur mélangeur Skiold moteur 8 cv distributrice à farine Labat 600L 6 armatures pour tunnels 50m2 6x8x2,5H
✆ **06.23.84.87.09**

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (110E)
✆ **07 86 22 52 61**

26 - Vds tonne à lisier Scobel 4000l, presse John Deere MD CB 300, semoir maïs 2rg, barre de coupe à doigts Someca, rateau faneur.
✆ **06 31 20 03 01**

38 - Vds benne ampliroll céréalière 16m3, neuve, porte hydro - vds tambour laveuse à noix 3m.
✆ **06 81 80 53 94**

38 - Vends un épandeur à fumier TB 5T 2200€ - Herse 3,20 m Bourguignon 150€ - Essieux diam. 100 8 trous neuf 450€.
✆ **04 74 97 23 88 HR**

42 - Vds déchaumeur à disques Vaderstad largeur 3 m trés bon état - an 2010 - 9000 euros (neuf 14500 euros) - possibilité transport
✆ **06 70 41 85 26**

55 - Vds TX 36 2.956 H 5,10 m, pulvé 28 m Gps toutes options état exceptionnel, tracteur New Holland 8560 7.500 H et TS 110A 2.300 H, combiné packer semoir 4 m, benne 10 T - 12 T, regroupement.
✆ **06 20 70 13 52**

70 - Achète Tracteurs MF 690-698-168-165-188, Ford 4 cil. Presse BR 120x120 Claas, Krone, Welger, Carraro, Deutz. Charrue Kverneland réversible 3, 4 et 5 socs. Presse MD Claas, JD. Semoir maïs monosem 4 rgs ferti+micro, PNU, NG, NG+.
✆ **06 83 59 05 70**

84 - Vds récolteuse navets/ carottes hydro., griffon Truchet, enjambeur Jacquet, porte de frigo, sulfateuse.
✆ **06 09 11 87 72**

84 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, charrues nonstop 3-4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 22 - 28- 32- 36- 40- 44 dis, bennes 8 - 10 – 12 - 15 T. www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS tracteur Ford 5 000 + fourche 1974 : 7 000 €, - herse rotative Kuhn 4 m. + Packer : 3 000 €, sud Auxerrois (réf. 1105)
✆ **03 86 41 56 39**

89 - VENDS vibroculteur 6 m., 450 euros, - scie à colza, 150 euros (réf. 1102)
✆ **06 58 45 44 72**

89 - Vends salle de traite 2X5 décrochage avec pompe à vide pour 2X6, entretien régulier très bon état(1111)
✆ **06 83 05 67 12**
ou 03 86 74 87 60

Elevage

01 - Vds salle de traite 2x5 décrochage auto Delaval DAC 2 stations Delaval 1 surpresseur cornadis VL 7 places Agritubel
✆ **06.81.30.91.66**

07 - A vendre tank à lait Serap 4500 litres année 2008 bon état 9500 euros
✆ **06 14 82 69 85**

07 - Vends piquets acacia 1,50 2,30 euros - Presse Claas petites bottes 1000 euros
✆ **04 75 06 83 39**

38 - Vends tonne à lisier 6000 litres marque Mauguin. Peu servie, très bon état. 6000€
✆ **06 76 03 94 92**

42 - Vds bétaillère DMS 7 bêtes 2003 bon état bar. latérale séparation pneus routiers - 4000 euros
✆ **06 76 46 30 11**

54 - Vends Renault Master Bétaillère 2009 - 212.000 kms, attelage. 12.500 E, dispo fin mars.
✆ **06 08 99 94 26**

58 - VENDS bétaillère Bruneau (réf. 1101)
✆ **06 47 34 59 31**

69 - Vds tank à lait 1000 l. Pipeline Westfalia 4 grifes 2 rateliers bottes rondes cause retraite.
✆ **04 74 26 32 89**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds beau Renault Master bétaillère T35D - 94 - 334 000 Km - carrosserie Ménard Normandie pour bovins-chevaux - Couché garage - TB entretenu factures à l'appui - CT ok au 27/10/2015 prix 6500 euros
✆ **06.87.05.63.94**

07 - A vendre J9 bétaillère 1987 115430km porte sur coté contrôle ok caisse Eliez
✆ **04 75 34 84 57**
ou 06 12 89 21 97

26 - Vds camion IVECO 35C13 2,8 L turbo tribenne rehaus. equip livr. bois chauf. 253 000 kms 6 pn neufs TBE 8500 euros à deb
✆ **06 87 92 92 18**

39 - Vds Citroën Nemo 2013 39 000 km 6 500 euros, t.b.é
✆ **03 84 51 30 15**
ou 06 78 76 45 38

Quad

84 - A ENCADRER - MOTO Achète moto ancienne avant 1960 (moteur, cadre, pièces) – réponse assurée.
✆ **06 77 28 07 29**

Tourisme

38 - Particulier cherche mobylette MBK 51 ou Peugeot 103 Fox ou scooter MBK Ovetto Neos roulante ou pour pièces.
✆ **06 99 45 91 30**

38 - Vends Nissan Note, 2008, 16 ess, automatique, 118 000 KM, clim, airbag, vitre électrique, 4 000 €.
✆ **04 76 64 33 24**

42 - Vds Duster 4x4 DCI 110 cv Prestige - blanc - mise en circul 13/08/2014 - 44 000 km - 15800 euros.
✆ **06 37 97 02 35**

ESPACE Affaires

TRACTEUR	an	Heures	CV
John Deere 6420 Premium TLS, TBE, *révisé*	2006	4100	110
John Deere 6130 + chargeur, BE	2008	6800	80
JD 6330 Premium + chargeur, TBE, *révisé*	2011	3300	110
John Deere 5090 G + Bati Quicke, état neuf	2015	90	90
John Deere 5080 M + chargeur, TBE	2013	1800	80
John Deere 6430 STD + rel. av, TBE	2010	1800	115
Massey Ferguson 3645, rel. et PDF av, TBE	2008	1800	95
Massey Ferguson 4335 arceau, chargeur, BE	2005	3950	75
Massey Ferguson 5410 + chargeur, TBE	2013	1300	80
CLAAS Arion 510, TBE	2009	2400	110
CLAAS Arion 630, BE	2009	4200	145
RENAULT Ares 566 RZ, chargeur, BE	2004	6000	115
FENDT 208 V, BE	2007	4200	80
Same Corsaro 70 F, arceau, BE	1986	4500	70

MATÉRIEL	an	capacités
Télescop. CATERPILLAR - TH337, TBE, *révisé*	2004	3000H
Cover crop QUIVOGNE - APL/M, TBE, 26 disq., *révisé*	2004	3 m
Cover crop QUIVOGNE - APXE 28, BE, 28 disques	1997	
Presse B.R. JD - 592 HY flow, ficelle balletrack	2004	
Presse B.R. JD - 582 HY flow, ficelle boitier élec.	2003	
Presse B.R. CLAAS - Variant 280, ficelle filet	2002	
Bol mélang. TRIOLIET - Solomix 1400 zk, TBE	2013	14 m³
Cultitiller KUHN - EL 142.300, TBE, porta. packer, *rév.*	2002	3 m
Epand. fum. ROLLAND - CONIC 2065, BE, 2 hér. hori	1998	6 T 5
Epand. fum. DEGUILLAUME - Force 9D, Etat neuf	2012	9 m³
Benne mono. JEANTIL - GM 111, TBE	2007	11 T
Plateau 4 roues. MASSON - GT 9, essieu tourelle, BE.	2000	9 m
Herse. prairie PONGE - EP 60, BE	2010	6 m
Fauch. Condi. JD - 730, timon cent. volets élec., BE	2007	3 m
Fauch. KUHN - GMD 4010, TBE, *révisée*	2007	4 m
Fauch. KUHN - GMD 4010 FF, TBE	2011	4 m
Faneuse MORRA - MH 530, BE, *révisée*	2003	5 m 30
Faneuse KUHN - GF 8702 T, TBE	2010	8 m 70
Faneuse KUHN - GF 7601 MH, TBE	2007	7 m 60
Faneuse KUHN - GF 8501 T, TBE	2003	8 m 50
Faneuse CLAAS - VOLTO 770, TBE	2002	7 m 70
Andaineur KUHN - GA 3501 GM, TBE, *révisé*	1996	3 m 50
Andaineur KUHN - GA 7301, double rotor, BE	2006	7 m 30

Défi-Mat www.defimat.fr
UZERCHE 19 : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80 Mail : lparsoire@defimat.fr

Remorques Lambert

www.lambert-sa.com
ALLIANCE
Remorque Lambert
CU 18 T
Tandem 130 - Côtés H 1150 + Rehausses H 550
16 990 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31

La Maison de l'Eleveur
www.lamaisondeleleveur.fr
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
STATION FUEL DOUBLE PAROI
DE 5000 À 20 000 L

DOUBLE PAROI
DOUBLE PROTECTION
- ANTIROUILLE
- PEINTURE POLYURÉTHANE
* sur France Métropolitaine
STOCKEZ ! LIVRAISON GRATUITE*

allopneus.com LEADER DE LA VENTE DE PNEUS SUR INTERNET
LIVRAISON GRATUITE À PARTIR DE 2 PNEUS
0 811 140 128 (Service 0,06€/min + prix appel)
Fax : 04.26.07.86.38
ALLOPNEUS.COM - CS30470
13096 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2

TOUS VOS PNEUS AGRICOLE AU MEILLEUR PRIX !

RM TAURUS	€HT	RM DIAGONAL	€HT	AVANT TRACTEUR	€HT
11.2R24 114A8 POINT8	219	11.2-28 8 PLIS	160	4.00-19 4PLIS	28
270/95R46 142 A8 RC95	220	12.4-28 8PLIS	179	5.00-15 4PLIS	33
12.4R24 119A8 POINT 8	255	13.6-24 8PLIS	183	4.00-16 4PLIS	34
11.2R28 121A8 POINT 8	260	13.6-28 8PLIS	203	5.50-16 6PLIS	40
12.4R28 121A8 POINT 8	280	14.9-24 8 PLIS	215	6.00-16 6PLIS	44
13.6R24 121A8 POINT 8	290	12.4-32 8 PLIS	220	4.00-15 6 PLIS	49
13.6R28 123A8 POINT 8	340	14.9-28 8 PLIS	235	6.00-19 6PLIS	49
14.9R28 128A8 POINT 8	365	16.9 -30 8 PLIS	309	6.50-16 6PLIS	53
PROMO EXCEPTIONNELLE TAURUS		16.9 -34 8 PLIS	365	7.50-16 8PLIS	65
230/95R32 128 A8 RC95	153	18.4-34 8 PLIS	419	7.50-18 8PLIS	72
18.4R30 142 A8 POINT 8	336	18.4-38 8 PLIS	480	7.50-20 8PLIS	87

PNEUS TOURISME - UTILITAIRE - 4X4 - PL - MOTO - QUAD - JANTES
Fabrication de jantes et roues sur demande • Jumelage
Roues Etroites sur mesure • Espaces verts • Forestiers • Manutention et Industriel

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE

Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !
www.collect-world.com Tél. 02 33 96 02 79 Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET

55 - Vends 206 Peugeot, de 1998, essence, 5 cv, 156.000 km, Ct ok, entretien par un garage, Tbeg.
✆ **06 87 29 25 13**

89 - VENDS 4 x 4 Nissan Navarra, année 2012, 90 000 kms, bon état, 15 000 euros HT (réf. 1104)
✆ **06 80 60 89 58**

89 - VENDS Toyota Land Cruiser 5 portes, août 2012, 130 000 kms, bleu légende, crochet, 28 000 euros, 1ère main (réf. 1103)
✆ **03 86 81 52 80**
06 22 86 36 83

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds 125 m3 ensilage maïs prix 30 euros/tonne - 500 piquets 1m90 appointés prix 2 euros l'unité - 01 Gorrevod
✆ **06.74.18.29.26**

01 - Vds piquets acacia en 180 à 200 appointés prix 1,80 E à 2,00 E/ pièce - Foissiat
✆ **06.10.04.28.23**

26 - Vds luzerne 1coupe 2coupe 3coupe bottes rondes 120/120.
✆ **06 58 39 58 42**
ou 04 75 70 43 77

26 - Vds foin pour nat paille certifié AB proche de SAOU 26.
✆ **04 75 76 00 46 HR**

38 - Vends foin rouleaux ou botte carrée 120x70x240. Possibilité de livraison.
✆ **06 07 33 77 17**

38 - Vds foin en balles rondes chargeur à bottes moyenne densité audureau.
✆ **06 89 95 05 24**

42 - Producteur vds maïs ensilage enrubanné trés bonne qualité, blé, possibilité livraison
✆ **06 82 29 74 85**

42 - Vds maïs épis en bottes 120x120 secteur Feurs très bonne qualité
✆ **06 70 86 97 21**

Fourrage

Sarl TOURETTE vend
Maïs épi / Pl entière / Pulpe de betterave – vrac ou enrubannée / Paille / Foin / Foin de luzerne (brins courts et brins longs)
TÉL. 06 11 37 50 64

01 - Agri vend livre regain bottes rondes année 2014 très bonne qualité
✆ **06.83.33.41.45**

01 - Vds foin BR région Bresse
✆ **06.40.18.07.28**

69 - Vds très belle paille et foin conventionnel et bio, bottes carrées. Livraison par camion ou camion remorque - Très bonne qualité garantie.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

71 - Vends paille de blé et foin, bottes rectangulaires, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

89 - VENDS foin de luzerne 2015, bottes rondes 120 x 120, 120 € la tonne (réf. 1006)
✆ **06 87 50 82 50**

89 - VENDS foin BR 120 x 120, bonne qualité à prendre (réf. 1003)
✆ **03 86 31 68 20**

Pépinière

01 - Vds surplus plants peupliers 2 à 3 euros/pièce suivant calibre variété 214
✆ **06.82.07.33.68**

Propriété

43 - Cède FERME élevage 60 Ha bâtiments troupeau matériels.
✆ **04 71 65 12 84 HR**

Terrain

89 - LOUE bail long terme (50 ans) 18 kms Chablis, 18 ha de terre à vigne, AOC Bourgogne un seul tenant, libre de toute location (réf. 10VB1)
✆ **03 86 33 68 89**

Bâtiment

AGRI STANDARD 2000
A partir de 22 €/m²
HANGARS MÉTALLIQUES STANDARD ET SUR-MESURE
Tél. : 03 24 54 24 35
www.agristandard2000.fr - 08090 TOURNES

Divers

01 - Vds bacs eau cornadis veaux façades cases individuelles moulin farine celulle barbelé neuf traverses chemin de fer glissières - 01 Sermoyer
✆ **06.67.60.56.82**

38 - Vends piquets acacias en deux mètres.
✆ **04 74 90 64 61**
ou 06 28 25 98 01

42 - Vds moto Suzuki 600 Bandit - 24 000km - TBE - an 2000 - 2100 euros
✆ **06 38 87 19 48**

84 - Vends lot 17 oliviers 15 ans sur pied, à Sarrians (84). Faire offre.
✆ **04 90 65 44 69 HR**

89 - Vends carrelage ext. pour terrasse 30X30 400M² 6€ le M². 89410 Cezy (1113)
✆ **03 86 63 17 43**

Location

Autre

89 - Vacances Capdagde appt. tt cft, RDC, 100m plage, 4 pers, à louer J J A S (1109)
✆ **03 86 73 12 87**

Offre

Emploi

84 - Recherche tractoriste avec PL travaux plein champ + serre. Salaire à convenir.
✆ **06 07 25 33 31**

84 - ETA recherche un tailleur de vignes expérience d'une saison demandé – secteur Valréas 84600. Siren 794550632.
✆ **07 50 91 03 10**

Service

01 - Atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP... Rectification culasses... Vente pièce moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06.63.43.51.15**

26 - Bonjour, je suis disponible tous les après-midis et jeudi toute la journée, j'ai permis C.
✆ **06 07 47 88 48**

Demande

Emploi

07 - Homme cherche entretien propriété contre logement gratuit et récoltes fruits été
✆ **06 32 16 19 76**

69 - Recherche emploi en viticulture ou arboriculture dans le 69.
✆ **04 78 36 92 25**

71 - Salarié viticole, 25 ans d'expérience, cherche à la tâche, taillage, mondage, mouchage, relevage, désherbage, éventuellement élagage et taille de haie.
✆ **06 75 19 89 25**

Mariage

Rencontre

38 - Artisan célibataire recherche femme la quarantaine pour vie à 2, milieu agricole accepté.
✆ **07 68 10 59 63**

89 - Jeune fillle Malgache 24 ans CHERCHE homme de 35 à 45 ans pour une relation sérieuse. Ecrire à Terres de Bourgogne - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 1005)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Animaux

Divers

07 - Vends bélier Prealpes 3 ans cause consanguinité et 5 chèvres naines adultes
✆ **06 78 65 81 37**

Bovin

01 - Vds veaux femelles Holstein, Montb et Abondance
✆ **04.74.30.95.59**

03 - vds bons taureaux charolais 2 ans et 15 mois HBC velage facile élevage Corneloup Denis 03 Avrilly
✆ **06 79 78 91 95**
ou 04 70 55 34 09

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ **06 33 90 12 17**

18 - Vends taureau charolais 8 ans, velage facile non HBC très doux 1400 €. (1106)
✆ **02 48 80 22 40**

21 - El. HBC VENDS taureau adulte, - taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs (certain avec gêne sans corne), IND IBR. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 060C)
✆ **06 76 65 35 98 (Laurent)**
- 06 37 23 32 07 (Baptiste)

21 - VENDS mâles de 12 à 15 mois, vêlage facile, génisse ou type élevage et viande, le tout HBC. EARL Bolâtre Jean-Louis (réf. 0605)
✆ **06 98 38 19 62**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends reproducteurs HBC 15 mois, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 0701)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - Elevage HBC Vends 1 taureau de 18 mois : Voltaire X Trézégoal, prime CG, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, - 1 taureau de 3 ans, Lorzini X Bombix, - 1 taureau de 5 ans, Trézégoal X Populaire, TGS, IVEMAT des mères, 106 – 114 – 123, cheptel 100% IA depuis 30 ans. Parisot Bruno et Vincent (EARL du Mont Rond) – 21210 La Motte Ternant.(réf. 080F)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - VEND taureaux charolais, origine viande, TGS, 18 mois à 2 ans. GAEC LOISEAU (réf. 0901)
✆ **06 78 09 53 79**

21 - Le parage reste incontournable dans la conduite d'un troupeau pour une bonne reproduction, pensez à l'entretien de vos taureaux - cage jusqu'à 1 800 kgs (réf. 1002)
✆ **06 37 26 17 64**

21 - VENDS taureau HBC 6 ans, origine 71, très bon potentiel, vêlage facile (réf. 1009)
✆ **06 86 00 02 01**

21 - VENDS taureau charolais 3 ans, vêlage facile, docile + veaux reproducteurs limousins 12 mois, très dociles (réf. 1008)
✆ **06 71 03 11 08**

21 - VENDS taureaux HBC 5 et 6 ans, 16 mois, TGS. Sébastien Tursin - Goix - 21210 Villargoix (réf. 1007)
✆ **06 85 51 56 86**

21 - Elevage charolais inscrit Vd bon taureau, 2 ans, velage facile, TGS GAEC Lechenault frères (1110)
✆ **06 24 24 69 93**

38 - Vds reproducteurs Blonde d'Aquitaine 15-17 mois type miste, livraison possible
✆ **06 84 07 76 24**

38 - Vds taureaux reproducteurs Blonds d'Aquitaine 4 ans, 5 ans, 6 ans.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Vends taureaux Limousin de 16 mois très calme et 2 tank à lait Alfa Laval 350 et 250 L.
✆ **06 70 66 62 19**

39 - Vds vaches charolaises avec veaux femelles, garanties sanitaires. Mme Jonnier Nicole.
✆ **03 84 81 23 59 H.R.**

42 - Vds taureaux Charol. adulte et 2 ans + taur. 15-16 mois HBC, vel. fac. Cuisset JM - St Germain Lespinasse
✆ **06 30 92 60 12**

42 - Vds taureaux 38 15 mois origine Ia - -vêlage facile et Sc TGS Elevage HBC Saulnier JM
✆ **06 62 76 48 95**

42 - Vds taureaux Limousins de 17 à 20 mois HBL bonnes origines IBRA
✆ **06 76 62 62 92**

42 - Vds taureaux Charolais 15-18 mois HBC issus IA génotypés - Elevage Plasse
✆ **06 13 23 71 03**

42 - Vds génisses prêtes PH terme mai tgs UPRA mères - 1000 KG - élevage Giraudon
✆ **06 26 51 29 35**

57 - vends 1 taureau Rouge des Prés bonnes origines issu Ia, élevage indemne Ibr. Elevage Kremer.
✆ **06 32 44 49 28**

58 - Elevage de reproducteurs LIMOUSINS Vend veaux de l'année avec toutes garanties sanitaires . Thoulé David (réf. 030F)
✆ **06 10 09 65 69**

58 - VENDS taureaux charolais HBC 2 ans et adultes. Guinot - Sermages (réf. 0405)
✆ **06 50 19 42 35**

58 - El. charolais HBC, VEND reproducteurs 1 an - 2 ans et 1 de 3 ans. TGS. Roger Batho - Saxi Bourdon (réf. 040B)
✆ **06 74 69 21 83**

58 - VENDS TBG taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs 14 mois élevage HBC, - gros veaux reproducteurs Limousins, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0601)
✆ **06 72 26 48 56**
06 78 97 54 52

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans, IBR A, TBO, GAEC du Champ Morin - 58250 Saint Seine (réf. 0703)
✆ **06 78 59 03 92**

58 - VENDS repro. 15 mois HBC, origine IA, bon index, vêlage facile. EARL Dominique Compot (réf. 0804)
✆ **06 03 59 84 26**

58 - VENDS 3 taureaux 2 ans dont 1 VF, - 8 veaux vaccinés FCO dont 3 VF, TGS. Elevage HBC Colmont Guillaume - Langeron (réf. 080E)
✆ **06 83 06 61 92**

58 - Elevage CHAROLAIS HBC, GAEC de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et gros veaux de 14 mois, IND IBR. Livraison toutes distances (réf. 0807)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS repro. 15 mois et 2 ans HBC ou non, - 2 taureaux 4 ans HBC, IBR A. Montcharmont R. - Millay (réf. 090A)
✆ **06 14 09 77 66**
ou 06 16 36 19 68

58 - VENDS cause cessation troupeau LIMOUSIN : vaches pleines ou suitées, génisses gestantes, génisses 18 mois, laitonnes, taureaux 2 ans. IBR A. Livraison (réf. 09VB3)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - VENDS 2 taureaux 2 ans et 15 veaux repro. 15 mois HBC. GAEC Touillon-Moiron (réf. 100E)
✆ **06 19 82 08 94**
03 86 25 04 28

58 - VENDS veaux 15 mois HBC ou non, IBR A, TGS. Ph. Pigoury - St Aubin les Forges (réf. 1004)
✆ **06 60 28 76 91**
03 86 37 03 57

58 - VENDS 5 taureaux charolais âgés de 2 à 4 ans, le tout HBC, IBR A. EARL Stéphane Berger - Ternant (réf. 100F)
✆ **06 25 72 20 74**
06 03 61 72 87

58 - VENDS taureau HBC 5 ans né élevage, - veaux 15 mois HBC ou non. Le tout gêne sans corne. (réf. 11VB3)
✆ **03 86 30 41 89**

58 - VENDS taureaux 18 mois et gros veaux reproducteurs 15 mois, le tout HBC. Elevage Trinquiet Gilles - Moulins Engilbert (réf. 11VB1)
✆ **06 84 04 06 89**

58 - VENDS veaux reproducteurs 12 - 16 mois vaccinés FCO, - taureaux 2 ans et adultes HBC, TGS. GAEC des Morillats - 58360 Préporché (réf. 110B)
✆ **06 33 49 46 88**

58 - Vends taureaux limousins 1 an et 2 ans bon conformation et laitonnes limousines IBRA - (1107)
✆ **03 86 22 43 27**

58 - Vends gros veaux dont 1 VF HBC TGS Martin Montigny/Canne (11VB4)
✆ **03 86 50 05 60**

67 - Achète génisses Simmental pleines de 3 mois maxi ou à saillir, vends remorque bétaillère pour 8 porcs ou agneaux.
✆ **06 75 04 74 08**

69 - Eleveur limousin HBL vend gros veaux reproducteurs-trices TGS prix très raisonnable.
✆ **06 82 22 56 77 HR**

69 - Vds reproducteurs limousins 18 mois TGS IBR A - Livraison possible. Elevage Laby/Jama.
✆ **06 08 10 22 44**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - VENDS taureaux HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard. (réf. 030A)
✆ **03 85 79 40 98**
ou 06 74 09 49 89

71 - Vds T. B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Elevage HBC vd taureaux 2 et 3 ans, hivernés au pré, très bonne origine, TGS. Dumont B.
✆ **06 48 20 82 79**

71 - Elevage HBC vend au choix bons taureaux 2 et 3 ans, IBR A, TGS, liv. poss. Ducert Cl., Martigny.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends 20 taureaux 22 mois, HBC, reproducteurs, T.B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Site : http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Elevage charolais vd taureaux 2 ans repro., HBC, Ifnais 119, GS. EARL Dufraigne, La Tagnière.
✆ **06 83 49 18 19**

71 - VENDS taureau 2 ans SC, or. IA, - gros veaux nés novembre, or. IA, Business - Voimo - Sylvaner, IBR A, TGS. Livraison assurée. EARL Plantard - Cuzy (réf. 1011)
✆ **06 17 35 43 02**

71 - Vends veaux mâles HBC, 15 mois, dont 5 nés sans cornes, IBR A. Gaec Gauthey Alexis, 71 La Comelle.
✆ **06 14 98 48 34**

71 - Vds, cause cessation 8 génisses charolaises 2 ans, indemnes IBR, TGS, hivernées au pré.
✆ **03 85 53 13 51 H.R.**

71 - Vends T.B. taureau 4 ans, vêlage facile, cause consang., fils Veinard Isevr 120. Vds 5 veaux 15 mois repro., hivernés au pré, type viande, fils Emirats Isevr 118. Gaec Mathieu-Chevalier.

✆ **03 85 70 40 88**
ou 06 99 12 71 56

71 - Vends taureaux repro. 14 mois, HBC. Gaec d'Azu, MM. Griveaux/Lhoste, 71230 Saint-Romain-ss-Gourdon.

✆ **06 47 94 61 07**

71 - Elevage Pallot vend taureau 2 ans (FCO) et veaux 1 an, hivernés au pré, livraison. Oudry.

✆ **06 16 50 72 21**

71 - Choix taureaux charolais HBC, 1 à 2 ans, au pré, TGS, IBR A. Chatillon J.-M., Mesvres.

✆ **06 15 93 22 70**

89 - Elevage charolais HBC Vend taureaux 18 - 22 mois et 60 mâles de l'année, TGS, vêlage facile ou type élevage, - 15 génisses de 2 ans. Livraison. Accueil permanent. IBR A. GAEC Cadoux P. et Fils (réf. 110A)

✆ **06 89 18 05 87**

Ovin

07 - Cherche troupeau moutons pour estive

✆ **06 18 40 60 99**

21 - Vends Antenais Ile de france inscrits , nés fin 2014 début 2016 bonnes origines (110C)

✆ **06 42 48 94 09**

26 - Vds 19 brebis 14 agneaux 1 bélier certifiés bio px à déb selon quantité + 2 rateliers ovin br.

✆ **06 07 84 75 61**

38 - Vends Bélier Préalpes ARR/ARR tout âge.

✆ **06 79 36 88 16**

Equin

01 - Vds 2 juments 6 et 5 ans : 1 percherone pleine terme 5-2016 - 1 croisé Comtoise pour reproduction ou attelage très sage en règle papier

✆ **04.74.37.56.71.**
ou 04.74.37.75.77. hr

26 - Vds 3 ânes 1 an, gris Provence 150 euros très dociles.

✆ **04 75 03 05 02**
ou 06 50 45 75 55 (HR)

71 - Tiger Groom, unique fils d'Arazi, fut un solide cheval de course de 2 à 9 ans, gagnant de groupe à Auteuil et père de Teejay Flying (prix Ferdinand Dufaure Gr. 1) ou d'Azura du Kalon (prix Bournosienne Gr. 3, 2014), mais aussi de Sympa des Flos (2e prix Finot) et d'Ar Mad (racing post Henry 8th Novice'chase). Monte au tarif de 1.800 euros HT par poulain mâle vivant et 1.400 euros par poulain femelle vivant. 94 % de juments pleines. Informations et réservations au :

✆ **06 19 30 34 27**
ou 06 84 24 26 98

Chien

25 - A V. 6 chiots Border Collie Lof t.b. origines n°250269200075355 nés le 12/01/2016, parents visibles au travail ovins et bovins. A réserver 1 chienne dressée bovins. P. Jacquier, Fuans,

✆ **03 81 43 61 30 HR**

39 - Chiots beauceron extra gardien troupeau bâtiment n° 2506900167540 mère

✆ **06 07 80 09 19**
03 84 42 30 98

58 - Donne chiots mâles et femelles croisés berger des pyrénées et australien. Bon compagnie/travail/garde, nés le 05/01/2016 (110D)

✆ **06 14 26 16 97**

69 - Vds 3 magnifiques chiots Bergers Allemands non Lof nés 10/01/2016 - Parents visibles. N° mère 250268731053190 - SIREN 390880888.

✆ **04 74 26 30 71**

Chasse-Gibier

69 - Cause départ retraite cède élevage gibier. Etudie toutes propositions. Envoyer e.mail :
✆ serraille.fdml@orange.fr

Divers

Professeur FERNANDEZ
Grand Médium Exorciste Guérisseur
Spécialiste : amour, désenvoutement. Avec secret étonnant, dispose puissants pouvoirs permettant de vous faire aimer par personne désirée. Resous tous problèmes mêmes les plus désespérés. Retour définitif de l'être aimé. Amour, chances, mariages rapides, luttes contre mauvais sorts, justice, etc.
Contactez moi au 0686350671
Resultat garanti 48 h - Courrier ou déplacement

Terres de Bourgogne
Retrouvez nous sur agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout

Tablette Ordinateur SmartPhone

Les offres d'emploi de l'APECITA

AQ002323 - YONNE
AGENT D'ASSISTANCE À TELEDECLARATION PAC H/F
OPA. Rattaché au département Economie et Développement. Dans le cadre d'un surcroit d'activité : assistera les agriculteurs clients dans la réalisation de leur télé déclaration PAC. Devra, dans le cadre de prestations facturées : recevoir les agriculteurs clients en individuel ou en groupe, leur apporter une assistance technique et informatique afin qu'ils puissent réaliser leur télé déclaration PAC. Etre à l'écoute de leurs besoins et préoccupations. Ingénieur ou BTS. Capacité d'analyse, de synthèse et d'initiative. Bonne maitrise de l'utilisation d'outils informatiques de type bureautique. Une expérience en télé déclaration PAC et/ou SIG serait un plus. Forte aptitude au contact avec les agriculteurs en groupe ou individuellement. Goût pour le travail en équipe et en réseau. Permis VL. CDD du 4 avril au 13 mai 2016.

AQ002317 - COTE D'OR
ASSISTANT SELECTIONNEUR MOUTARDE BRUNE H/F
Société investit dans l'Innovation. Interface entre Recherche et entreprises de l'Agro-Environnement. Croisements et autofécondations, récoltes, préparation des semis, marquage molécul. Bac+2/3 + exp. sélection/Bac+5. Connaissances amélioration plantes + génétique (compréhension schémas de sélection généalogique et rétrocroisements). Exp. expérimentation terrain & labo (tech de base bio moléculaire). Rigueur, Permis B +véh. CDD 5 mois.

AQ002348 - SAONE ET LOIRE
OUVRIER VITICOLE H/F
Entreprise familiale viticole (une gérante et 3 salariés) exportant 80% de sa production. Sera chargé de tous les travaux de la vigne, conduite de tracteur fermier et enjambeur, aide à la cave et préparation des commandes. Salons éventuels. Titulaire BPA Viti minimum. Initiative au travail en équipe au sein d'une équipe soudée. Polyvalent. CDI. Nous fournissons un véhicule pour le travail. Pris le matin et rendu le soir.

AQ002383 - VOSGES
RESPONSABLE MAGASIN EN LIBRE SERVICE AGRICOLE H/F
Filiale d'une coopérative agricole en agro-fournitures détenant un réseau de jardineries. Votre mission : Accueil/Conseil et ventes clients. Gestion des commandes, des approvisionnements et des réceptions de marchandises. Suivi administratif. Mise en avant des produits et remplissage des rayons. Entretien du point de vente. Votre profil : Expérience exigée d'un commerce de détail. Maitrise du marché du jardin. (produits de jardins, végétaux...). La connaissance du marché animal (bovins, ovins, basse-cour...) serait un plus. Vos qualités : Vous êtes polyvalent, et vous évoluez parfaitement dans le monde du jardin et du végétal. L'autonomie, la rigueur et l'organisation devront faire partie de vos qualités. Le sens des responsabilités est bien sûr primordial. Permis B exigé. CDI.

AQ002385 - HAUT-RHIN
OUVRIER HAUTEMENT QUALIFIE EN AGRICULTURE H/F
Pour l'exploitation agricole d'un établissement de formation. Sous la responsabilité du directeur d'exploitation : mise en application des programmes de travail volailles de chair/engraissement broutards/grandes cultures très diversifiées et irriguées. Réalisation de l'ensemble des travaux mécaniques et manuels. Encadrement des apprenants en stage sur l'exploitation. Suivi et contrôle de la bonne réalisation des travaux. contrôle et maintenance du matériel. Suivi de la traçabilité et de l'enregistrement des données. Respect de la réglementation hygiène et sécurité. vente directe. BTSA souhaité. Connaissances dans diff. système de conduite (conventionnel, raisonné, AB). Expérience d'encadrement et/ou animation appréciée. Polyvalence, adaptabilité, organisation, rigueur, qualités humaines et relationnelles. Entrée urgente. CDD 2 mois (remplacement salarié en congé maladie) avec perspective de CDI dans la structure. Salaire selon profil + prime.

AQ002425 - DOUBS
RESPONSABLE DES CUIRS H/F
Abattoir. Suivi qualité travail des peaux avec les opérateurs de l'arrache cuir. Encadrer 2 opérateurs. Tri par espèces et catégories. Suivi qualité du pliage et palettisage. Suivi-gestion des stocks. Chargement et expéditions. Échange avec professionnels de la filière et clients. Contrôle la qualité et la production des sous-produits animaux. Formation assurée. Expérience souhaitable.

AQ002410 - GRAND-EST
DÉLÉGUÉ COMMERCIAL GRAND-EST H/F
PME présente en France et à l 'export. Développons et commercialisons des gammes d'intrants bio-sourcés innovants (Biocontrôle, adjuvants, biostimulants). Sous l'égide du responsable régional, vous réalisez l'animation et le développement commercial sur la zone Grand-Est. Vous êtes en charge : - de la prospection, du développement et du suivi de votre portefeuille clients distributeurs en assurant leur fidélisation - du suivi technique et commercial des clients - de la mise en place d'actions commerciales pour atteindre vos objectifs. De formation technique de niveau BTSA ou ingénieur agri/agro, vous justifiez d'aptitudes commerciales ou d'une formation commerciale de type BTS vente complétée par une expérience sur le marché agricole d'au moins 5 ans. Connaissance de la distribution. Autonomie, technicité, curiosité, adaptabilité et qualités relationnelles vous permettront de rapidement vous intégrer. Homme ou femme de contact, dynamique et sensible aux problématiques du monde rural, vous souhaitez valoriser vos compétences et votre goût du challenge au sein d'une entreprise à la croissance rapide sur une gamme innovante. CDI à partir de Aout 2016. Poste en home office basé dans le Grand-Est. Rémunération fixe + variable + véhicule de fonction.

AQ002392 - SAÔNE-ET-LOIRE (71), ALLIER (03), PUY-DE-DÔME (63), LOIRE (42)
TECHNICIEN HYGIÈNE 3 D (DÉRATISATION, DÉSINSECTISATION, DÉRATISATION) H/F
Entreprise de dératisation, désinsectisation, désinfection, produits d'entretien, insecticides, raticides. Assurer le suivi et le développement d'un portefeuille clients. Appui technique aux inséminateurs sur la vente des gammes 3 D. Conseils techniques aux clients sur l'utilisation des produits 3 D. Participation au référencement et relations fournisseurs. Niveau BAC PRO agricole ou BTS ACSE/PA. Débutant accepté. Connaissance de la biologie des rongeurs et des insectes. Connaissance des normes d'hygiène publique. Bon relationnel, autonomie et rigueur. Aptitudes commerciales et au travail en équipe. Certiphyto/Certibiocid souhaités. CDI. Entrée au 2e trimestre 2016. Rémunération selon profil. Véhicule de fonction, téléphone et matériel informatique fournis. Frais de restauration sur justificatifs

AQ002454 - MEURTHE ET MOSELLE
VACHER H/F
Exploitation Polyculture Elevage. Sera chargé de suivre le troupeau laitier (soins, alimentation,...). Conduite de matériels agricoles (matériel télescopique). Travail en binôme. Connaissance en Production Animale et forte motivation. CDI avec période d'essai (temps plein, dont 80 % sur la production laitière).

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**




*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

MAA FORMATION

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 8 000.00 €
Siège social : 8 rue Aqueduc Darcy
21121 Ahuy
799 541 461 RCS Dijon

Suivant décisions de l'assemblée générale ordinaire du 19 février 2016 :

Sylvain Ali Jaghlit demeurant 13 b rue de Quetigny, Couternon(Côte d'Or), a été nommé gérant, en remplacement de Myriam Jaghlit, gérante démissionnaire.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL211116505

MAA COMMUNICATION

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 10 000.00 €
Siège social : 6 rue de l'Aqueduc Darcy
21121 Ahuy
814 992 624 RCS Dijon

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 19 février 2016, il résulte que :

- la société SAS SALUTE, société par actions simplifiée au capital de 131 820 euros, dont le siège est à Nantilly(Haute Saône) 36 route d'Autrey, immatriculée au RCS de Vesoulsous le numéro 793692708,

a été nommée président de la société en remplacement de Myriam Jaghlit.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis,

le représentant légal.

AL211116506

MAA LOGISTIQUE

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 10 000.00 €
Siège social : 6 rue de l'Aqueduc Darcy
21121 Ahuy
814 305 926 RCS Dijon

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 19 février 2016, il résulte que :

- la société SAS SALUTE, société par actions simplifiée au capital de 131 820 euros,

dont le siège est à Nantilly (Haute Saône) 36 route d'Autrey, immatriculée au RCS de Vesoul sous le numéro 793 692 708, a été nommée président de la société en remplacement de Myriam Jaghlit.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis,

le représentant légal.

AL211116507

TRANSFERT DE SIÈGE

BLANCHEDIS

SARL au capital de 16500 €
Siège social: 13 rue Gustave Eiffel 21200 Beaune
484609888 RCS Dijon

Le 9/2/16, les associés ont décidé de transférer le siège social au 7 rue des Eaux 21190 Tailly Mention au RCS de Dijon

AL211116489

EB4

Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 €
Siège social : 8, rue Christophe Colomb
75008 Paris
798 233 524 RCS Paris

Suivant procès-verbal en date du 22/02/2016, l'associé unique a :

- décidé de transférer le siège social au 42, rue de Longvic 21300 Chenôve

- changé la dénomination en URGO INDUSTRY

- pris acte de la démission de M. Hervé Le Lous président.

- nommé en qualité de – Président M. Christian Arend demeurant 2bis, rue Joseph Ritter 57600 Forbach – Directeurs Généraux M. Christian Arend demeurant 2bis, rue Joseph Ritter 57600 Forbach et M. Pierre Moustial demeurant 10, rue d'Eylau 75116 Paris – Directeur Général Délégué M. Franck Boldron demeurant 4 bis, rue Lamartine 21000 Dijon.

Les articles 3 et 4 des statuts ont été mis à jour en conséquence.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL211116497

SC COURTALIN

L'AGE du 26.2.2016, a décidé de transférer le siège social de la société COURTALIN, SC au capital de 1000€, 1 place du plomb, 21190 Tailly, 451 998 991 RCS Dijon, le 1.3.2016, au 11, rue des Normaliens fusillers, Résidence Oscara, 21000, Dijon. Mention au RCS de Dijon

AL211116500

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA COTE D'OR

Appel à Candidatures du 14/03/2016

La SAFER Bourgogne Franche Comté (Côte d'Or) se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :

CM 21 16 0005 01

CORCELLES-LES-MONTS(21) - Surface sur la commune : 15 ha 75 a 11 ca Terre

A- 45[P1]- 65[P1]- 67- 68- 69[P1]- 72[P1]- 73- 74- 75[P1]- 76[P1]- 77- 78- 79[P1]- 80[P1]- 82[P1]- 83- 84- 85- 96- 98- 99- 101- 102- 103- 104- 105- 108(A)- 109- 110- 111 A- 140- 141- 142- 143- 144- 145- 146- 147- 148- 149- 150- 151- 153- 155- 156 - 157- 159- 160- 161- 163(B)- 167- 168- 169- 170- 171- 172- 206[139]- 207[139]- 236[174]- 237[173]- 240[180]- 241[181]- 244- 248[165]- 249[164] A- 251[118] A- 254[166]

CM 21 16 0004 01

DIJON(21) - Surface sur la commune : 13 ha 03 a 12 ca Terre

HS- 32(A)[P1]- 33(BA)[P1]- 34(B)[P1]- 35(A)[P1]- 36(A)- 37[P1]- 39(A)[P1]- 41[P1]- 42- 44 HS- 184- 185[P1]- 192 HS- 213- 214- 215- 217- 218-219(A)- 222[P1]- 257[P1]- 258[P1]- 259[P1]- 261- 262- 264[P1]- 265[P1]- 269-270[P1]- 272[P1]- 273[P1]- 274[P1]

349[P1] HS- 522[40][P1]

PLOMBIERES-LES-DIJON(21) - Surface sur la commune : 10 ha 75 a 74 ca Terre

AX- 2[P1]- 4[P1]- 5[P1] AZ- 21[P1]- 22[P1]

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

VOUGEOT: Vigne AOP Vougeot 1er Cru - Cépage Pinot Noir. Objectif : Maintien de l'exploitant sur la parcelle.

17 a 45 ca - Les cras: A-209

AUBAINE: Pâture.

25 ha 99 a 84 ca - Lissard du bois: ZD-12 - Sous les crots: ZE-21-22-23 - Tille guebet: ZE-19-28[17]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 05/04/25016** à la SAFER BFC, 11 Rue François Mitterrand

21850 SAINT-APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL211116528

IMPRIMERIE FABIEN CAILLOT

Société civile de portefeuille
au capital de 1 000 euros
Siège social :
20 bis rue du Faubourg Saint Jacques
21200 Beaune
500 214 515 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 1er mars 2016,l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 20 bis rue du Faubourg Saint Jacques - 21200 Beaune au 23 rue Jean-François Champollion – 21200 Beaune à compter du 1er mars 2016, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis La Gérance

AL211116503

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SARL TACHIN

SARL au capital de 200 192 euros
Siège social : 01 rue de Huchey
21110 Genlis
RCS Dijon 521 720 359
SIRET 521 720 359 00012

Ancienne mention :

37 C rue Bizot - 21130 Les Maillys

Nouvelle mention :

01 rue de Huchey - 21110 Genlis.

Pour avis Le Gérant : Frédéric TACHIN.

AL211116520

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SELARL «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER», Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Hugues MISSEREY, notaire à DIJON, le 09/03/2016, M. Laurent Valéry THILL, Gérant d'entreprise, et Mme Delphine RENOT, gestionnaire, son épse, dt à Saint Apollinaire (21850), 12 Impasse de Franche-Comté. Nés M. à Dijon (21000) le 05/04/1972, et Mme à Dijon (21000), le 05/12/1983. Mariés sous le régime de la participation aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me BERTRAND notaire à Dijon le 14/06/2012 préalable à leur union célébrée à la mairie de Saint Apollinaire (21850), le 21/07/2012.

Ont adopté le pour l'avenir le régime de la séparation de biens pure et simple.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois, à compter de la parution du présent avis, et devront être notifiées par LRAR ou par acte d'huissier de justice à Me MISSEREY – 23 rue Buffon – 21000 Dijon.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis et mention.

Hugues MISSEREY

AL211116510

AVIS ADMINISTRATIF

COMMUNE DE NUITS-ST-GEORGES

Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 1er février 2016 (n°2016/001), le conseil municipal de Nuits-Saint-Georges a décidé d'approuver l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le dossier correspondant est tenu à la disposition du public à la mairie et à la Direction Départementale des Territoires aux jours et heures habituels d'ouverture.

Champ d'application du droit de préemption urbain suite à l'approbation du PLU

Par délibération en date du 1er février 2016 (n°2016/002), le conseil municipal de Nuits-Saint-Georges a décidé de modifier le champ d'application territorial du Droit de Préemption Urbain afin que celui-ci corresponde aux périmètres des zones urbaines U et d'urbanisation future AU du PLU.

La délibération du conseil municipal ainsi que le plan délimitant le périmètre du D.P.U peuvent être consultés à la mairie et à la Direction Départementale des Territoires aux jours et heures habituels d'ouverture.

AL211116498

MODIFICATION DE STATUTS

SARL BEAU MICKAEL

SARL au Capital de 1 000 €
Siège Social
7 Rue de Chevie 21580 Avot
RCS Dijon : 537 580 102

L'Assemblée Générale du 22 Février 2016 a décidé la modification de la date de clôture de l'exercice social qui passe du 31 Mars au 31 Octobre.

De plus, le démoussage de toiture est ajouté aux activités proposées par l'entreprise.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL211116115

SARL RAPHAELLE GUYOT

Aux termes d'une décision en date du 1er mars 2016, l'associée unique de la société RAPHAELLE GUYOT, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros ayant son siège social 21 Grande Rue 21700 Comblanchien, immatriculée au RCS de Dijon sous le n°818419079 a décidé d'étendre l'objet social aux activités : achat de moût, achat de vins ; producteur de moût ; transformation, vinification, élevage, conditionnement ; éleveur négociant ; prestations commerciales ; prestations de services, prestations de travaux viti-vinicoles et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL211116468

SARL JACQUES ROSSIGNOL-TRAPET

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : Rue de Gilly
21220 Gevrey Chambertin
353 507 908 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er mars 2016, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Son objet social a été reformulé et étendu de la manière suivante : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : - l'achat et la vente de vins tranquilles,pétillants et spiritueux, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins, et plus généralement de toute boisson

alcoolisée ou non et de tout produit se rapportant à l'activité vinicole ainsi que toute opération de négociation et de commission ; - la réalisation de tous travaux et prestations en relation avec la vigne. La dénomination de la Société «SARL JACQUES ROSSIGNOL-TRAPET» a été remplacée à compter de ce jour par «ROSSIGNOL-TRAPET».

Son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social a été augmenté d'une somme de 400 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui porte le capital à la somme de 500 000 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmissions des actions : La cession de titres au profit d'un tiers ou d'un associé est soumise à l'agrément préalable des associés.

Madame Marie-Madeleine, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la Société est dirigée par : Président : Monsieur Nicolas ROSSIGNOL, demeurant 11 rue Georges Clemenceau - 21160 Couchey.

Directeur Général : Monsieur David ROSSIGNOL, demeurant 16-18 rue Maréchal de Lattre de Tassigny - 21220 Gevrey Chambertin.

Pour avis Le Président.

AL211116511

AMC (ASSURANCES MULTI CONSEILS)

SARL au capital de 50.000 €
Siège social
7 Rue Drouot - 75009 Paris
817 604 937 RCS Paris

L'assemblée générale extraordinaire en date du 23/02/2016 a décidé :

- d'augmenter le capital social d'une somme de 100.000 euros. Le capital social est ainsi porté à la somme de 150.000 € ; il est divisé en 1.500 parts de 100 € chacune.

- transférer le siège social au 7, Chemin des Gardillons 89113 Guerchy à compter du même jour.

Modification corrélative des statuts.

Comme conséquence de ce transfert, la société fera l'objet d'une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre désormais compétent à son égard.

Mention en sera faite aux Registres du Commerce et des Sociétés de Paris et d'Auxerre.

Pour avis

AL211116518

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION GERANCE

Suite à la convention d'apport partiel d'actif intervenue en date du 24 juin 2015 entre la société ESSO SAF – 5-6 Place de l'Iris 92400 COURBEVOIE – 542 010 053 RCS Nanterre et la société CERTAS ENERGY FRANCE – SAS – siège social : 9 Avenue Edouard Belin 92500 RUEIL MALMAISON – 808 636 849 RCS NANTERRE, le contrat de location gérance concernant le fonds de commerce de station-service sis et exploité à l'angle de le Route Nationale 74 et de la rue de Chazeaux 21200 BEAUNE sous l'enseigne ESSO BEAUNE SUD, consenti par Mme Danièle SALES demeurant 27 Route de Pommard 21200 BEAUNE et Mme Elyse SALES demeurant La Chapelle Route Nationale 74 – 21550, loueurs du fonds, à la société ESSO SAF a été transféré à la société CERTAS ENERGY FRANCE venue aux droits de la société ESSO SAF.

Ce contrat de location-gérance étant arrivé à terme, il a, par avenant en date du 29 février 2016, été renouvelé pour une durée de 8 années à compter du 01-01-2016 pour se terminer le 31-12-2024.

Pour avis

AL211116516

SCI BEAUTE & BIEN ETRE EN EQUILIBRE

Société civile au capital de 500 euros
Siège social : 6 rue du Puits d' Orbas
21380 Savigny le Sec
817 981 749 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 10 mars 2016, la collectivité des associés a :

- autorisé Melle Collinet Virginie demeurant 6 rue du Puits d'Orbas, 21380 Savigny le Sec à démissionner de ses fonctions de gérante à compter du 9 mars 2016,

- nommé Mme Collinet Joëlle demeurant 6 rue du Puits d'Orbas, 21380 Savigny le Sec, en qualité de gérante pour une durée illimitée à compter du 10 mars 2016.

Pour avis, le gérance

AL211116531

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

DISSOLUTION LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 27 février 2016 de la société SARL AROBASE BOURGOGNE IMMOBILIER, société en liquidation (sigle : ABI), société à responsabilité limitée, au capital social de 1 000 euros, siège social : 4 rue des Mardors, 21560 Couternon, RCS Dijon 530431147. Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Tuzza Francis 4 rue des Mardors 21560 Couternon, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis .

AL211116492

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 26 février 2016 de la société SCCV LEDRU ROLLIN, société en liquidation, société civile de construction vente, au capital social de 1 000 euros, siège social : 8 rue Champeau, 21850 Saint Apollinaire, RCS Dijon 793402280. Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Tuzza Philippe 34 rue Ledru Rollin 21000 Dijon, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôturedes opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis .

AL211116494

TASTE BURGUNDY WINE SCHOOL

SARL en liquidation
au capital de 8000 euros,
9 rue Paradis 21200 Beaune
790 149 439 RCS Dijon.

Le 01/02/2015 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter du 01/02/2015.Dépôt au RCS de Dijon.

AL211116499

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

BE DOMOTIC

SARL en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social : 22 rue de l'Armançon - Hameau de Charentois
21140 Millery
RCS Dijon 753 994 409
SIRET 753 994 409 00013

Aux termes d'une décision en date du 29 février 2016 l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

AL211116502

LES MAINS D'OR

SARL en liquidation
au capital de 500 euros,
9 rue Paradis - 21200 Beaune
793 467 135 RCS Dijon.

Le 01/02/2015 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter du 01/02/2015. Dépôt au RCS de Dijon.

AL211116519

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU CLOS DES CHAUDOTS

Société civile immobilière
Capital : 59.455,12 Euros
Siège à : Nuits Saint Georges (21700),
3 Rue des Seuillets - RCS : Dijon
SIREN : 427 468 327

Suivant délibération du 22/02/2016, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 22/02/2016 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et légales.

Elle a nommé comme liquidateur M. Philippe MISSEREY, dt à Tarbes (65000), 1 Impasse Alfred de Vigny et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif, répartir le solde et réaliser toutes les formalités.

Le siège de la liquidation est fixé à Tarbes (65000), 1 Impasse Alfred de Vigny, c'est-à-dire au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

La gérance

AL211116525

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU CLOS DES CHAUDOTS

Société civile immobilière
Capital : 59.455,12 Euros
Siège à : Nuits Saint Georges (21700),
3 Rue des Seuillets
RCS : Dijon
SIREN : 427 468 327

Suivant délibération du 29/02/2016 et après avoir entendu le rapport de M. Philippe MISSEREY, liquidateur, dt à Tarbes (65000), 1 Impasse Alfred de Vigny, la collectivité des associés a d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur et de constater la clôture de la liquidation de la société à compter de cette même date, la personnalité morale de la société cessant d'exister à compter de cette même date.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Le liquidateur

AL211116526

PRIVILEGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 1, Impasse de la Fontaine
21370 Velars sur Ouche
392057329 RCS Dijon

Le 14/03/2016, la société JLC INVESTISSEMENT, Sarl au capital de 36 100 €, dont le siège social est 1, Impasse de la Fontaine 21370 Velars sur Ouche, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 435 034 475 a, en sa qualité d'associée unique de la société PRIVILEGE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société PRIVILEGE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Dijon. Pour avis

AL211116530

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société civile.

Dénomination : LMS INVESTISSEMENT.

Siège Social : 13 Rue Philippe Trinquet 21200 Beaune.

Objet : prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit, notamment par voie d'apports, participations, souscriptions ou achats de parts sociales ou d'actions, dans toutes sociétés, collectivités ou entreprises créées ou à créer, étude de tous projets, activités de recherche et de développement au profit du groupe, prestation de services vis-à-vis des filiales concernant notamment les achats, la gestion de la trésorerie du groupe, les fonctions de direction technique et commerciale, de gestion, de coordination ou de contrôle, assistance financière, octroi de prêts, de financements, de garanties, au bénéfice des filiales et des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, achat et vente d'immeubles, acquisition ou prise à loyer de tous immeubles, construits ou non, édification de constructions sur les immeubles acquis qui pourront rester en fin de bail au propriétaire bailleur et la location de tout immeuble appartenant à la société.

Durée : 99 ans.

Capital : 547.600 euros.

Apports en Nature : apport en nature de 498 parts sociales de la société ENTREPRISE SERGENT, SARL au capital de 300.000 euros, dont le siège social est à Vignoles (21200) ZA Les Bruottées, immatriculée sous le n°353.886.831 RCS Dijon, apport brut évalué à 597.600 euros.

Gérance : M. Sylvestre Lucotte demeurant 13 Rue Philippe Trinquet 21200 Beaune.

Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire.

Immatriculation : au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL211116488

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution SSP à Dijon en date du 08-03-2016 de: heart-appart.

Forme: SCI .

Capital: 1000 Euros.

Siège: 36 rue Balzac, 21000 Dijon.

Durée: 99 ans.

Gérance: Mathias Delay, 36 Rue Balzac 21000 Dijon. Objet: Acquisition, revente, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant. Cessions de parts sur décision extraordinaire des associés représentant au moins 2/3 des parts sociales.

RCS: Dijon.

AL211116493

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/03/2016, il a été constitué une SASU dénommée :

STRATEGYA DEVELOPPEMENT

Sigle : STRG

Siège social : 3 allée Capitaine Jean Bernard Bossu, 21240 Talant

Capital : 1.500€

Objet : Conseil et assistance aux entreprises et aux services publics en

matière de planification, d'organisation, et de formation

Président : M. Amar Titraoui, 3 allée Capitaine Jean Bernard Bossu, 21240

Talant.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué

aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés

uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon

AL211116495

SCP «Romain BRUCHON, Clémentine COURLET de VREGILLE et Maximilien CHANUT, notaires associés» à Dijon (21000), 6 rue de l'Ecole de Droit

Suivant acte reçu par Me Maximilien Chanut, notaire à Dijon, le 8 mars 2016, il a été constitué la Société par actions simplifiée suivante :

Dénomination : NEVEC

Forme : Société par actions simplifiée

Capital social : 500,00 €

Siège social : Velars Sur Ouche (21370), 27 Route de la Verrerie.

Objet : Activités de marchand de biens, promotion immobilière, lotisseur, aménageur, gestion, administration, acquisition, construction, vente de biens immobiliers, activités de mise en relation, d'apporteur d'affaires.

Durée : 99 ans

Apport en numéraire : 500,00 €

Président nommé par les statuts : Monsieur Pierre-Hugues Gincourt, domicilié à Dijon (21000), 27 Rue du Morey Saint Denis.

Immatriculation : RCS de Dijon

Cession d'actions : Libre par l'associé unique puis entre associés seulement, à défaut agrément préalable donné par décision collective des associés

Conditions d'admission aux assemblées : décisions unilatérales prises par l'associé unique.

Pour avis et mention

Maximilien CHANUT

AL211116496

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SCI immatriculée au RCS de DIJON, dénommée «VICTOR & CLEMENCE «, au capital de 1.001 Euros, constitué exclusivement d'apports en numéraire, dont le siège social est à DIJON (21000) – 25, Boulevard Carnot, ayant pour objet l'achat, la vente, la construction, la gestion et la location de tous biens immobiliers, l'acquisition et la gestion de titres de participation et de toutes valeurs mobilières ou immobilières ; dont les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés ; et dont le premier gérant est Mme Caroline BERNET, demeurant à DIJON (21000) – 25, Boulevard Carnot, désignée statutairement pour une durée illimitée.

AL211116501

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination: La centrale de distribution LCDD

Forme: SARL

Capital: 1000 euros

Siège: 8 rue Champs aux Féves 21121 Fontaine-lès-dijon

Objet: Import export achat-revente de tous bien d'équipement de la maison, de tous matériels électriques, électroniques et de communication, exploitation de tous sites de ventes, notamment entrepôts, magasins.

Durée: 99 ans

Gérant: Mlle Verdalle Aurore, 46 rue Guynemer 21600 Longvic

RCS: Dijon

AL211116508

SELAS « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER» Notaires associés 23 rue Buffon 21000 Dijon

Suivant acte de Me Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER, notaire à DIJON, le 9/03/2016, il a été constitué la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : BERRI FRERES

Siège : à Vosne Romanée (21700), 11 rue des Grands Crus,

Durée : 99 ans

Objet : La société a pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leur enfant ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière.

Capital social : TROIS CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE EUROS (395.000 €)

Apports en numéraire : 395.000 €

Gérant : M. et Mme Jean-Nicolas MEO, demeurant à Vosne Romanée (21700), 11 rue des Grands Crus,

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société à l'exception du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant et en cas de transmission par voie de succession à toutes autres personnes qu'aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté et aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant, l'agrément devant être donné par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis et mention

Le notaire

AL211116512

SELAS «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER» Notaires associés 23 rue Buffon 21000 Dijon

Suivant acte de Me VIARD, notaire à DIJON, le 9/3/2016, il a été constitué la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : TANP

Siège : à Saint Apollinaire (21850), 16 rue Philippe Le Bon.

Durée : 99 ans

Objet : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leur enfant ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière.

Capital social : MILLE EUROS (1000,00€)

Apports en numéraire : 1 000 €

Gérant : M. Thierry PIERRART, dt à Saint Apollinaire (21850), 16 rue Philippe Le Bon.

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société à l'exception du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant et en cas de transmission par voie de succession à toutes autres personnes qu'aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté et aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant, l'agrément devant être donné par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis et mention

Le notaire

AL211116513

RAVALEMENT 21

Par acte SSP du 02/03/2016, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes

Dénomination : RAVALEMENT 21

Objet social : Ravalement de façades, isolation extérieur, traitement de toiture et peinture, rénovation intérieure et extérieure

Siège social : 21 rue de Chenove 21000 Dijon

Capital : 100 €

Durée : 99 ans

Président : M. ULUCINAR Cyril demeurant 15 rue de Chenôve 21000 Dijon

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession libre

Immatriculation au RCS de Dijon

AL211116517

WC-AGENCE

Dénomination : wc-agence

Forme : SASU

Capital : 2 000 euros

Siège : 4 rue de Layer 21910 Saulon-la-Chapelle

Objet : Agence web

Durée : 99 ans

Président : M. Favier Quentin, 4 rue de Layer 21910 Saulon-la-Chapelle.

La cession des actions de l'associé unique est libre.

Chaque action donne droit à une voix.

RCS : Dijon

AL211116521

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société :

Dénomination : ECRIT'VIN

Forme : Société à responsabilité limitée

Siège Social : 8 Place Carnot, 21200 Beaune

Objet : l'activité de restaurant traditionnel, de traiteur, de fabrication, transformation et confection de tous produits touchant aux activités précitées, l'activité de location de chambres meublées, l'achat et la vente de vins et spiritueux, de souvenirs, de produits régionaux, ainsi que la vente à emporter

Durée : 99 années

Capital : 120.000 euros

Gérance : Stéphane Guidot, Boulevard Maxime Lecouvreur, La Montagne, 21200 Beaune

Immatriculation au RCS de Dijon

Pour avis

AL211116522

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 26/02/2016, il a été constitué une SAS dénommée : MERKEL AUTOMOBILES.

Siège social : 17 rue Marcel Sembat 21000 Dijon.

Capital : 2000 €.

Objet : Achat, vente, échange de véhicules d'occasion ou neufs et pièces détachées. Dépannage et remorquage en sous-traitance.

Président : M. Jean-Sébastien MERKEL, 22 rue Saint Benigne Hameau de Domois 21600 Fenay.

Durée : 99 ans.

Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Immatriculation au RCS de Dijon.

AL211116523

NIÈVRE

→ TRANSFERT DE SIÈGE

MIGEF SCI

Capital social : 13 720 euros
Siège social : 15 Place François Mitterrand 58140 Lormes
428 929 558 R.C.S.Nevers

Décision : AGE du 08 février 2016

Objet : transfert du siège social

Ancienne mention : 15 place François Mitterrand 58140 Lormes

Nouvelle mention : 8 rue du Villard 58140 Lormes

Pour avis.

AL581116531

→ CONVOCATION

CONVOCATION

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles POUILLY SUR LOIRE, LA CHARITE SUR LOIRE sont convoqués en assemblée générale mixte **le 4 avril 2016, à 10h salle Colbert, 4 Esplanade Walter Benjamin à Nevers,** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : de la compétence de l'assemblée générale ordinaire - approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente, lecture des rapports d'activité, financier et de la commission de contrôle et de surveillance, approbation des comptes annuels, nomination des membres de Commission de contrôle et de surveillance, renouvellement d'administrateurs ; de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire – modification des statuts de la Caisse locale* (rapports de réassurance avec la Caisse régionale et adaptation aux évolutions réglementaires), mutualisation des réserves des Caisses locales au niveau de la Caisse régionale.

Pour le cas où l'assemblée générale présentement convoquée ne pourrait se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis des sociétaires, ceux-ci sont avisés qu'ils seront convoqués à l'assemblée générale mixte de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.

* Le projet des statuts modifiés est consultable auprès de toute agence Groupama située dans la circonscription territoriale de votre Caisse locale.

AL581116441

→ RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° AL 580316109 parue dans «Terres de Bourgogne» le 22/1/2016, concernant la dissolution de l'EARL DU CHENE AU FRANC :

Au lieu de : Aux termes d'une décision collective en date du 23/12/2015 à CUNCY LES VARZY enregistré à NEVERS le 13/1/2016 bord 2016/35 Case n° 5 extrait 96

Il y a lieu de lire : Aux termes d'un PV de délibération extraordinaire en date du 17/10/2015 à CUNCY LES VARZY enregistré à Nevers le 8/3/2016 bord n° 2016/250 Case n° 1 extrait 565.

Le reste sans changement.

Pour avis.

Le liquidateur.

AL581116518

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de LUCENAY-LES-AIX (AA 16/014):

15 ha 18 a 63 ca

- Les bruyeres coulon: A-303-304

3 ha 89 a 68 ca

- Le ruisseau prieur: A-210-211-212-215-216

Cmne de OUROUX-EN-MORVAN (AA 16/013):

46 a 60 ca

- Les fances: CH-2-52 - Pierre pendant: CH-109 - Roigelins: CD-199

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 04/04/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin - 58000 Nevers, Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL581116529

→ MODIFICATION DE STATUTS

Maître Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre) 25 Avenue Pierre Bérégovoy

Suivant procès-verbal d'assemblée générale de la société FVP en date du 30 janvier 2016, SARL au capital de 20.000,00 €, dont le siège social est à Nevers (58000) 109 Faubourg du Grand Mouësse, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 799 899 604, enregistré au Service des Impôts des Entreprises en date du 23 février 2016 bordereau 2016/194 Case n°14, la SARL a été transformée en EURL par suite du décès de Monsieur Philippe Pereira survenu le 15 septembre 2015 à Saint Martin d' Heuille (Nièvre); Madame Véronique Pereira née Rimbault, étant unique associée, gérante de ladite société.

Pour avis unique

AL581116098

SCEA LA GARENNE PASSY

La Garenne - 58270 Ville Langy
RCS Nevers - N° 402.691.927
Capital social : 336.759,88 euros

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er février 2016, il a été procédé au retrait de Mme Catherine Jeandaux, à l'entrée de M. Guillaume Cornu et au transfert du siège social à « La Touriterie » - 58270 Frasnay Reugny.

Pour avis, la gérance

AL581116505

SOCIETE D'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE BEZIN

Société à responsabilité limitée transformée en Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 ¤
Siège social : 37 rue François Mitterrand 58000 Nevers
RCS Nevers 388 875 197

Avis de transformation

L'Assemblée Générale extraordinaire du 5 Mars 2016, a décidé:

- la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour,

- d'adopter les statuts sous sa nouvelle forme,

- de mettre fin aux fonctions de gérante de Madame Marie-Madeleine BEZIN,

- de nommer Présidente de la société Madame Nathalie LABOUREAU née BEZIN, 25 rue de l'Eperon - 58000 Nevers, pour une durée illimitée,

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions: les cessions d'actions sont libres entre associés et soumises à l'agrément de la collectivité des associés dans les autres cas.

Pour avis

La Présidente.

AL581116528

VGB FRANCE – PREFABRIQUES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 000 € porté à 201 000 €
Siège social : ZI Les Fontaines Douces 58260 La Machine
809 097 561 RCS Nevers

- Aux termes d'un acte sous seing privé du 29/12/2015 et des décisions du Président du 3112/2015, il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée :

- Capital :

Ancienne mention : 100 000 €

Nouvelle mention : 201 000 €

- Aux termes d'un acte sous seing privé du 30/12/2015, il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée :

- Commissaires aux Comptes :

Ancienne mention : Néant

Nouvelle mention :

CAC Titulaire : EXCO & Associés (519 767 735 RCS PARIS) ayant son siège social à Paris (75017) - 42, avenue de la Grande Armée

CAC Suppléant : Mr Eric MENA ayant sa résidence professionnelle à Clermont-Ferrand (63) – La Pardieu – 9, Avenue Léonard de Vinci

Pour avis

AL581116532

EPICERIE DU GASPARD

Société À Responsabilité Limitée
Basgurboga au capital de 1 €
Siège social : 10 Rue Pierre-Emile Gaspard 58000 Nevers
511 903 155 RCS Nevers

Suivant décisions de l'associé unique du 29 février 2016, il résulte que :

- le capital a été augmenté de 1 499 euros pour être porté à 1 500 euros

L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence :

Article 8 – Capital social

Ancienne mention :

1 euro

Nouvelle mention :

1 500 euros

- le nom de M. Ataman Basgurboga, nouveau gérant, demeurant 63 rue du Point du Jour – 58660 – Coulanges les Nevers, est substitué dans les statuts à celui de M. Haydar Basgurboga.

L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS. Pour avis, la gérance.

AL581116534

GARAGE JACQUEY SA

Société Anonyme au capital de 56 200 €
Siège Social : 6, rue Nicolas Delange 58000 Nevers
320 993 447 RCS Nevers

Aux termes du Conseil d'Administration du 7 mars 2016, il résulte les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées :

Composition du Conseil d'Administration :

Anciennes mentions :

- Mr Fabrice JACQUEY : Administrateur

- Mme Régine JACQUEY : Administrateur – PDG

- Mr René JACQUEY : Administrateur

- Mme Dominique AUZEL : Administrateur

Nouvelles mentions :

- Mme Régine JACQUEY : Administrateur

- Mr René JACQUEY : Administrateur

- Mme Dominique AUZEL : Administrateur – PDG

Pour avis

AL581116537

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA DES CHENES

La Touriterie - 58270 Frasnay Reugny
RCS Nevers - N° 522.072.354
Capital social : 31.000 euros

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er février 2016, il a été procédé au retrait de Mme Véronique Martin Cornu et à l'entrée de M. Edouard Cornu.

Pour avis, la gérance

AL581116504

SCM EQUINOXE

Société Civile de Moyens
Capital social : 914,69 euros
Siège social : 3 rue Jean Jaurès 58160 Imphy
425 064 086 R.C.S. Nevers

Par acte SSP, le 09 février 2016, Monsieur Gilles LEMOINE, demeurant à Mangy-Cours, Nièvre, La Vieille Poste, a été désigné cogérant.

Pour avis.

AL581116521

ATOLL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 euros
Siège social : Cosne Cours sur Loire (58200) rue du Tremblât - Z.I. de Villechaud
380 178 913 RCS Nevers

Le 15/02/2016 l'associé unique a décidé de nommer à compter de ce jour en qualité de gérant Jérôme COUILLAUD, demeurant à MORSANG-SUR-ORGE (91390), 97B avenue du Docteur Roux, en remplacement de Bruno SEUILLET, démissionnaire.

AL581116523

SARL CID GESTION Le Moulin de Chazeau 58110 Rouy

CHANGEMENT DE GÉRANT

L'Assemblée générale extraordinaire du 29 février 2016 de la SARL K.G. Attractions domiciliée chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy a apporté les modifications suivantes :

- démission enregistrée de la gérante, Mademoiselle Guillemin Kelly,

- nomination de la nouvelle gérante pour une durée indéterminée : Madame Deat Magalie, qui fait élection de domicile en nos bureaux.

Pour publication.

AL581116524

CHANGEMENT DE GERANT

Suite à l'assemblée générale tenue le 8 février 2016, il a été prononcé un changement de gérant de la SARL MLIN – 19 rue des Docks à Nevers (RCS 502238686) :

Ancien Gérant : Gilles Thévenet – 19 rue des Docks 58 000 Nevers

Nouveau Gérant : Nicolas Thévenet – 19 rue des Docks 58 000 Nevers

Le représentant légal

AL581116530

→ POURSUITE D'ACTIVITÉ

HOLDING JM

SARL au capital social de 5 000 Euros
Siège social : 181 bis Route de Lyon 58000 Challuy 804 791
358 R.C.S. Nevers

Suivant décision en date du 31 juillet 2015, l'Associé unique, conformément à l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé la poursuite d'exploitation de la société.

Pour avis.

AL581116512

GAEC DU PETIT MASSE

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 26/2/2016 enregistré à Nevers le 9/3/2016 bord n° 2016/260 Case n° 3,

Les Associés du GAEC DU PETIT MASSE au capital de 262.140 euros dont le siège est à Chougny (Nièvre) « Le Petit Massé », immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 404 068 520,

Ont décidé de proroger la société de 79 années à compter du 4/3/2016 ce qui aura pour conséquence de porter cette durée jusqu'au 4/3/2095, sauf nouvelle prorogation ou dissolution anticipée.

L'article des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

Le Gérant.

AL581116520

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

S.A.S BOPRO

en liquidation
au capital de 7 622.45
Siège social : 12 route de Lamenay 58380 Lucenay les Aix
390 021 087 RCS Nevers

L'AGE du 29 février 2016 a décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 29 février 2016 suivie de sa mise en liquidation amiable et a nommé comme liquidateur Mr Daniel Perot demeurant à Lucenay les Aix 58380, 12 route de Lamenay et a fixé le siège de la liquidation au siège social

Dépôt augreffe du Tribunal de commerce de Nevers

AL581116509

L'ABREUVOIR

SAS au capital de 1 800,00 €uros
Les Berthes - 58210 La Chapelle Saint André
799 725 262 R.C.S. Nevers

Aux termes de l'AGE en date du 31/12/2015, il a été décidé de prononcer la clôture des opérations de liquidation, donner quitus et décharge de son mandat au liquidateur.

AL581116522

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 24.2.2016, il a été constitué une SCI dénommée : SCI LACAO.

Capital : 1500€.

Siège : 8, rue de la Courpoulet, 58240 Langeron.

Objet : Acquisition d'immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux associés des locaux occupés par eux-mêmes, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mme LACLE Valérie, 8, rue de la Courpoulet, 58240 Langeron.

Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.

Immatriculation au RCS de Nevers

AL581116508

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination: LES DUNES

Forme: SCI Capital: 400 euros

Siège: 6 rue des Rosiers 58360 Saint-honoré-les-bains

Objet: Acquisition, revente, gestion et

administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.

Durée: 99 ans

Gérant: M. Bourlon Didier 6 rue des Rosiers 58360 Saint-honoré-les-bains.

Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

RCS: Nevers Dep:58

AL581116506

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 07 mars 2016, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : SCI CORINNE

Objet social : La propriété, l'administration et la gestion de tous biens immeubles, droits immobiliers et participations dans toutes sociétés immobilières.

Siège social : 3 rue du Manoir, Pougues les Eaux, Nièvre.

Capital : 20 000 euros

Gérance : Monsieur Martial Girard et Madame Corinne Aimard demeurant à Pougues les Eaux, Nièvre, 3 rue du Manoir.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL581116510

Par acte SSP en date du 07 mars 2016, il a été constitué une SARL dénommée:

SARL GIRARD

Objet social :

- L'activité de mécanique générale, carrosserie, tôlerie, peinture, garage ;

- Vente de lubrifiants, pièces neuves et pneumatiques, vente de voitures d'occasion et neuves, transport de véhicules avec licence, dépannage-remorquage, convoyage de véhicules avec licence de transport ;

- Toutes ventes et prestations se rattachant à l'automobile et au matériel agricole, location de tout véhicule sans chauffeur, gestion de fourrière, réparation ou intervention sur moteur d'aéronefs ou mains, location d'emplacement.

Siège social : ZA du Champ Latin 58200 Cosne Cours Sur Loire

Capital : 20 000 euros

Gérance : Monsieur Martial Girard demeurant 3 rue du Manoir, Pougues les Eaux, Nièvre.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL581116511

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 14 décembre 2015, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :

SCI DES CHAMONDS

Objet social : La propriété, l'administration et la gestion de tous biens immeubles, droits immobiliers et participations dans toutes sociétés immobilières.

Siège social : ZI des Chamonds - rue Voltaire, 58640 Varennes-Vauzelles

Capital : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Gilles Morini demeurant 20 route de Corcelles 58180 Marzy et Monsieur Stanislas De Pommereau demeurant 6 rue du Cloitre St Cyr 58000 Nevers.

Durée :99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL581116513

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, dénommée VILLEBOX, au capital de 100 €, ayant pour activité l'achat, la vente et la location d'emplacements de stockage et de stationnement. Le siège social est fixé 18 rue Molière - 58000 Nevers. Le gérant est Monsieur Alain Fournier demeurant 191 avenue de Reims - 02200 Villeneuve Saint Germain.

Pour avis,

AL581116514

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, dénommée SOISSBOX, au capital de 100 €, ayant pour activité achat, la vente et la location d'emplacements de stockage et de stationnement. Le siège social est fixé 18 rue Molière - 58000 Nevers. Le gérant est Monsieur Alain Fournier demeurant 191 avenue de Reims - 02200 Villeneuve Saint Germain.

Pour avis,

AL581116515

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP à Nevers le 9/3/2016, constitution de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecins SELARL IMAGERIE CHARLES DUPIN.

Siège social : 6 bis rue Dupin 58000 Nevers

Objet : Exercice de la profession de médecin

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS

Capital : 7.500 euros

Gérants :

- Monsieur le Docteur Alain BOUZAT, demeurant à Nevers (58000), 5 bis rue de la Chaumière,

- Monsieur le Docteur Jacques BOUZAT, demeurant à Nevers (58000), 19 rue des Perrières,

- Monsieur le Docteur Jean-Pierre KÄPPELI, demeurant à Varennes-Vauzelles (58640), 59 rue Daniel Bollon, Four de Vaux,

- Monsieur le Docteur Jean-Claude GRAS, demeurant à Nevers (58000), 5 rue de la Chaumière,

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL581116516

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 24/02/2016 constitution de la SASU LE.BONTRACAGE

Capital social : 5 000€

Siège social : 10 rue de la Mairie Boisgibault 58150 Tracy sur Loire

Objet : Traçage et marquage de chaussées; Traçage et marquage de terrains sportifs et jeux éducatifs; Traçage et mise en peinture au sol de locaux industriels ; Pose de panneaux de signalisation ; Pose de revêtements en résine; pose de mobilier urbain, Nettoyage haute et basse pression.

Président : M Justino PEREIRA demeurant 10 rue de la Mairie Boisgibault 58150 Tracy sur Loire.

Agrément des cessions d'actions : cession soumis à agrément.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nevers.

AL581116519

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 4 janvier 2016 à Varennes-Vauzelles (58), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme : Société de Participations Financières de Professions Libérales, à responsabilité limitée

Dénomination : CARPE DIEM

Siège social : 13 avenue Louis Fouchère 58640 Varennes-Vauzelles

Objet: Acquisition, détention, la gestion et la cession de parts ou actions de sociétés d'exercice libéral.

Durée: 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1 000 euros

Gérance: Monsieur Michel Allaix demeurant à Marzy (58180), 36 route de Corcelles

Inscription au tableau de l'Ordre national des Chirurgiens-dentistes sous le numéro P058/001

La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis,

Le représentant légal

AL581116525

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 7.3.2016, il a été constitué une SCI dénommée : SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DL LE MONT.

Capital : 100€.

Siège : 6 rue du Lac, Le Mont, 58140 Marigny l'Eglise.

Objet : l'acquisition, la conservation et la mise en valeur de tout immeuble, ou de tout terrain sur lequel sera édifié un immeuble, susceptible d'être exploité dans le cadre de la conclusion d'un bail.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Schaefer Didier, 13 rue de la Fontaine de Fer, Clos de Béva, 57680 Cornysur-Moselle et Mme Goudemez Linda, 15-2 rue de la Mairie, 59189 Thiennes.

Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.

Immatriculation au RCS de Nevers

AL581116526

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 1er mars 2016, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun BLOND, dont le siège social est fixé « Le Champ Merlot » - 58700 La Celle Sur Nièvre. Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 15 février 2016. Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, Les fondateurs.

AL581116527

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14/03/2016, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI MORGANE DU MONDE

Objet social : LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS

Siège social : 7 Rue du Petit Rombois, 58000 Sermoise-sur-Loire.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Gérance : Mme LESUEUR MORGANE, demeurant 920 route d'urzy Luanges, 58130 Urzy

Cause d'agrément : cession soumise à agrément et en indivision

Immatriculation au RCS de Nevers

AL581116536

YONNE

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

AREA MEDIA

SAS à capital variable, au capital de 1000€
Capital minimum: 1000€;
Capital maximum: 10000€
Siège social: 35 rue du Docteur Blanche
75016 Paris
812648889 RCS Paris

Le 29/01/2016, les associés ont décidé de transférer le siège social au 30 rue du Docteur Gautherin 89310 Annay sur Serein, et de nommer M. Patrick Petit 30 rue du Docteur Gautherin 89310 Annay sur Serein, en tant que président de la société en remplacement de Mme Marie-Hèlène Blanc.

Objet: Installation, commercialisation de panneaux publicitaires digitaux et tôle, publicité online et offline.

Radiation au RCS de Paris

Inscription au RCS d'Auxerre

AL891116546

S.A.R.L TAXIS VICTOR HUGO

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 67 bd Georges Clémenceau
89100 Sens
502 068 216 RCS Sens

Par AGE du 29 février 2016 le siège social a été transféré au 19 bd du pont neuf 89100 Sens à compter du 01/03/2016. L'article 4 des statuts, a été corrélativement modifié. Mention en sera faite au RCS de Sens.

Pour avis, la gérance

AL891116548

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL.

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 8 février 2016 de la société ESPACE CHLOROPHYLLE, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 312 000 euros, siège social : ZAC de Montredon 6 impasse d'hélios, 31240 L'union, RCS Toulouse n°353 551 476.Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 8 février 2016 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. Ancienne mention : ZAC de Montredon - 6 impasse d'hélios, 31240 L'UNION. Nouvelle mention : Route nationale 6,89140 Pont sur Yonne. Personne(s) ayant le pouvoir général d'engager la société: M. Michel Beau Né le 24/01/1952 à Troyesza du Saule Fendu21 rue de l'Europe 89100 Maillot. La société sera radiée du RCS de Toulouse et immatriculée au RCS de Sens.

La Présidence.

AL891116559

SAVE LOGISTIQUE SARL

au capital de 7800 euros
Siège social: 25 rue de Paris
89250 Mont St Sulpice
439 089384 RCS Auxerre

L'AGE du 06/03/2016 a transféré le siège social à 9 rue d' En-bas 89570 Beugnon à compter du 01/04/2016.

Dépôt au RCS de Auxerre. .

AL891116596

HPS HOLDING

SAS au capital de 5.000€
17 rue de Sancey Centre d'Affaires Euripole
ZI des Vauguillettes III –89100 Sens
503 771 669 RCS SENS

Modifications

Le 1/3/2016, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social au Lieu-dit « Les Hêtres » 53811 Change. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La société sera radiée du RCS de Sens

AL891116600

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

CARROSSERIE CORNUCHE

Société à responsabilité limitée
au capital de 44 210,21 euros
Siège social : 9 Avenue Jean Moulin
89000 Auxerre
349 561 720 RCS Auxerre

Avis

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 février 2016 a décidé de réduire le capital social de 44 210,21 euros à 37 700 euros par voie de réduction de la valeur nominale des parts.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - capital social

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à quarante-quatre mille deux cent dix euros et vingt et un centimes (44 210,21 euros).

Nouvelle mention :

«Le capital social est fixé à trente-sept mille sept cents euros (37 700,00 euros).

Aux termes de cette même délibération, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 37 700 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Pascal Cornuche, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la Société : Monsieur Pascal Cornuche, demeurant 55 rue de Vincelles - 89580 Val de Mercy

Pour avis, le Président.

AL891116550

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SCI CHANTRIER

Société civile immobilière
au capital social : 40 000 euros
Siège social : 25, Rue de Montbard
89 420 Montreal (Yonne)
RCS Auxerre 437 684 822

Aux termes d'une AGE, du 30/04/2003, il a été adopté :

- Nomination de Mesdames Marie-Anne CHANTRIER et Edith Chantrier en remplacement de M. Bernard CHANTRIER, à compter rétroactivement du 18 mai 2002.

Aux termes d'une AGE, du 02/04/2007, il a été adopté :

- Augmentation de capital social en le portant de 163 800 € à 246 000 €,

- Réduction de capital social par retrait d'actif en le portant de 246 000 € à 40 000 €.

Aux termes d'une AGE, du 20/12/2015, il a été adopté :

- Mme GERMAIN Edmée, demeurant 25, Rue de Montbard 89 420 Montréal, a été nommée co-gérante à compter du 1er avril 2016 en remplacement de Mme CHANTRIER Marie-Anne, démissionnaire.

En conséquence, les articles 6-"APPORTS", 7-"CAPITAL SOCIAL" et 13-"GERANCE" des statuts ont été modifiés.

Mentions seront portées au RCS d'Auxerre.

Pour avis,

Les co-gérants.

AL891116399

GFA CHANTRIER

Groupement foncier agricole
au capital social : 115 000 euros
Siège social : 25, Rue de Montbard
89 420 Montreal (Yonne)
RCS Auxerre 437 684 640

Aux termes d'une AGE, du 30/04/2003, il a été adopté :

- Nomination de Mesdames Marie-Anne CHANTRIER et Bernadette RRENOUX en remplacement de M. Bernard CHANTRIER, à compter rétroactivement du 18 mai 2002.

Aux termes d'une AGE, du 02/04/2007, il a été adopté :

- Réduction de capital social par retrait d'actif en le portant de 131 000 € à 115 000 €.

Aux termes d'une AGE, du 20/12/2015, il a été adopté :

- M. CHANTRIER Jean-Bernard, demeurant 25, Rue de Montbard 89 420 Montréal, a été nommé co-gérant à compter du 1er avril 2016 en remplacement de Mme CHANTRIER Marie-Anne, démissionnaire.

En conséquence, les articles 6-"APPORTS", 7-"CAPITAL SOCIAL" et 17-"GERANCE" des statuts ont été modifiés.

Mentions seront portées au RCS d'Auxerre.

Pour avis,

Les co-gérants.

AL891116400

REICREM

Aux termes d'un acte s.s.p. en date du 1er janvier 2016, la Société Civile REICREM a effectué les modifications suivantes :

Forme : transformation de la société civile en une société par actions simplifiée (SAS)

Capital : augmentation du capital social à 2.000 €

Siège : le siège demeure 29 faubourg Dilo 89600 Saint Florentin. Le Président est inchangé également.

Objet : Exploitation d'un concept de démembrement de propriété et toutes opérations pouvant s'y rattacher directement ou indirectement.

Ces modifications seront enregistrées au registre du commerce d'Auxerre.

Pour avis.

AL891116555

GARAGE DESBLACHES

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Route de Châtillon,
89430 Tanlay
RCS Auxerre 325 723 732

L'assemblée générale extraordinaire du 7 mars 2016 a pris la décision suivante :

- Prorogation de la durée de la société de 99 années, ce qui a pour effet de reporter le terme de celle-ci au 17 novembre 2131.

Pour avis, la gérance.

AL891116565

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GAEC DU TILLEUL

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun agréé
au capital de 365 400,00 euros
Siège social : 18 rue du Moulin -
89420 Guillon
328 331 293 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 29 février 2016 a nommé M. Pierre Balace, demeurant à Guillon (Yonne), rue du Moulin, aux fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL891116457

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 25/02/2016 infirmant le jugement d'ouverture de liquidation judiciaire rendu par le Tribunal de Commerce d'Auxerre le 30/11/2015 au profit de la **Sàrl AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT IMMOBILIER GESTION ENTREPRISE**, par abrévation A.D.I.G.E. 3 route de Montfort 89800 Lignorelles, RCS Auxerre 422 621 144.

AL891116571

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/03/2016 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl à associé unique SARL RASA** 10 rue de l'Église 89450 Fontenay Pres Vezelay (hébergement). RCS Auxerre 791241664. CIP 3801. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891116573

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/03/2016 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **la Sàrl ALLO TAXI STEPHANIE SAINT FARGEAU COEUR DE PUISAYE** 11 rue des Lions 89170 Saint Fargeau (Transport de voyageurs par taxi (droit de place N°2 à Saint-Fargeau) RCS Auxerre 809889611. CIP 3802. Administrateur : Maître Philippe CONTANT 7 rue du Pithou 10000 Troyes. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891116574

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/03/2016 prononçant la liquidation judiciaire de

Monsieur Olivier DUMONT 6 Bis Rue de l'Eglise 89250 Seignelay (maçonnerie, carrelage). RCS Auxerre 434803276. CIP 3803. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891116575

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/03/2016 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **la SAS HOOGER** 24 rue des Champoulains 89000 Auxerre (Activités des agences de publicité et programmation informatique). RCS Auxerre 797784865. CIP 3804. Administrateur : Maître Philippe CONTANT 7 rue du Pithou 10000 Troyes. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL891116576

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/03/2016 prononçant la liquidation judiciaire de

Monsieur David Georges VIAULT 4 Résidence Avenue du Thureau 89250 Seignelay (travaux de menuiserie bois et PVC). RCS Auxerre 532708062. CIP 3805. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891116577

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/03/2016 prononçant la liquidation judiciaire de Sàrl à associé unique **SERENITY** 5 avenue Jean Moulin 89000 Auxerre (achat vente location de matériels de sécurité). RCS Auxerre 798191144. CIP 3806. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891116517

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/03/2016 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl à associé unique CM** 2 allée des Myosotis 89250 Gurgy (Plomberie, chauffage). RCS Auxerre 492014477. CIP 3807. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891116578

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/03/2016 prononçant la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique **VIOTLI SASU** 1 route de Ouanne 89520 Saint Sauveur en Puisaye (Hôtel restaurant). RCS Auxerre 809410368. CIP 3808. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891116579

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/03/2016 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Anthony Daniel Denis PICQ** 17 Rue de Lyon 89200 Avallon (vente de jeux vidéo). RCS Auxerre 795271089. CIP 3809. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891116580

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/03/2016 prononçant la liquidation judiciaire de

Monsieur José Manuel DA SILVA MELO «EIRL DA SILVA MELO» 18 Rue Milliaux 89000 Auxerre (auto-école). RCS Auxerre. CIP 3810. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891116581

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/03/2016 prononçant la liquidation judiciaire de

Monsieur Benoit Roland DARSAU 8 Place des Fontaines 89600 Saint Florentin (travaux d'installation électrique). RCS Auxerre 809588643. CIP 3811. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891116582

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/03/2016 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **la Sàrl CHOISY-MODES CC** Géant Casino, avenue Haussmann 89000 Auxerre (achat, vente de chaussures, vêtements). RCS Auxerre 340676600. CIP 3759. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL891116583

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/03/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl ACCOMPAGNEMENT FUNERAIRE DE L'AVALLONNAIS** 14 rue du Général Leclerc 89200 Avallon. RCS Auxerre 793661166. CIP 3655.

AL891116584

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/03/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl BUREAU D'ETUDES BATIMENT SPINELLI PERE ET FILLE** 5 rue Alexandre Marie 89000 Auxerre. RCS Auxerre 528431778. CIP 3753.

AL891116585

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/03/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la SAS AUBERGE DES CARRIERS** 1 rue des Carrières Lorret 89390 Ravieres. RCS Auxerre 799895933. CIP 3743.

AL891116586

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/03/2016 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS ENTREPRISE AUXERROISE DE BATIMENT** 2 allée de Vaucorbon Zone d Activités des Mignottes 89000 Auxerre. RCS Auxerre 382799781. CIP 3566.

AL891116587

GAEC SOCCARD FRERES

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun agréé
au capital de 63 765,00 euros
Siège social : le Metz l'Abbesse
89150 Domats
316 474 527 RCS Sens

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2015, la collectivité des associés a pris acte de la démission des fonctions de gérant de Mme Joselyne Solas épouse Soccard à compter du 31 décembre 2015.

Pour avis, la gérance.

AL891116552

TISSOT HOPGGOD DEMONT
Société d'avocats
16 boulevard de la République
71100 Chalon sur Saone

SCI DU COUSIN

SCI au capital de 304,90 €
11 bis Quai du Gué de la Baume
89250 Gurgy
RCS Auxerre 380 239 590

Suivant décision collective des associés en date du 15 décembre 2015, Madame Valérie CHARLOT DENIS, 17bis rue de Lescheby, 56400 Pluneret, a été nommée cogérante à compter du 15 décembre 2015 pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

AL891116561

DOMAINE DE BRECHAIN

Société civile au capital de 365 877.64 €
Siège social
rue de Bréchain
89800 FYE
R.C.S : Auxerre 409 478 989

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 18 février 2016, il résulte qu'à effet du même jour, la société civile HOLDING DE VAUBAROUSSE, société civile au capital de 458 000 € sise 25 rue de Bréchain – 89800 FYE, immatriculée au RCS AUXERRE sous le numéro 509 767 616, représentée par Monsieur Régis FEVRE, a été nommée gérante, sans limitation de durée, en remplacement de Monsieur Régis FEVRE, démissionnaire. L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence

Mention sera faite au RCS : Auxerre.

Pour avis,

AL891116567

TAG

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 121.008 €uros
Siège social : 34-36, avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
421 962 564 R.C.S. Auxerre

Avis

Aux termes d'une Assemblée Générale ordinaire en date du 1er Février2016, Monsieur BRAULT Mikaël, demeurant à Auxerre (89000) 1, place Nungesser et Coli, a été nommé cogérant de la société, à compter du1er Février 2016, pour une durée non limitée. Les modifications résultant, dans l'avis antérieurement publié, de la décision ci-dessus, sont les suivantes :

Ancienne mention :Gérance :Monsieur Sanchez-Schlosser Eric, demeurant à Venoy (89290) 49, rue de la Fontaine Montallery

Nouvelle mention :Gérance :Monsieur Sanchez-Schlosser Eric, demeurant à Venoy (89290) 49, rue de la Fontaine Montallery Monsieur BRAULT Mikaël, demeurant à Auxerre (89000) 1,place Nungesser et Coli.

Pour avis,.

AL891116599

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL ABV TRAITEUR

Par décision en date du 29 février 2016, les associés de la SARL ABV TRAITEUR (2, route d'Aillant – Cidex 28 – Nantou – 89240 Pourrain – RCS Auxerre B 424 578 367) et après avoir entendu le rapport du liquidateur, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Auxerre.

Pour avis, le liquidateur

AL891116401

A CHACUN SON STYLE

SARL à associé unique en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 Avenue Lucien Cornet
89100 Sens
793 196 981 RCS Sens

Le 08/03/2016, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 08/03/2016.

Dépôt au RCS de Sens.

AL891116551

LA MARINA

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 2 000 euros
Siège
17 rue A Barbière, 89140 Courlon sur Yonne
514 229 434 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 23/02/2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 23/02/2016 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur du liquidateur], demeurant [Adresse du liquidateur], pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 17 Rue A Barbière 89140 Courlon sur Yonne. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur

AL891116569

SARL AUTO BILAN FLORENTINOIS

Le 7.3.16 les associés de la SARL AUTO BILAN FLORENTINOIS, capital 15.400 €, siège social à Saint Bilan Florentinois (89) route de Genève, 383 601 630 RCS Auxerre, ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. Mme Murielle Haultcoeur demeurant à Pontigny(89) 9, rue de la Tuilerie, a été nommée liquidateur de la société dissoute ; les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci lui ont été conférés. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à Saint Florentinois (89) route de Genève. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce d'Auxerre. Cette dissolution met fin aux fonctions du gérant.

AL891116592

TRIGONE

S.A. en liquidation,
Capital 400 000 €
Siège social : 18, rue de la Gare
89201 Brienon-sur-Armançon
405 330 630 – RCS Sens

Le 01/12/2015, l'Actionnaire unique a nommé M. Loïc Fiévet, demeurant 22, rue Jean-Mermoz 89000 Auxerre, en qualité de liquidateur pour la durée de la liquidation de la Société, en remplacement du liquidateur démissionnaire, la SELARL BAULAND, CARBONI, MARTINEZ & ASSOCIES (anciennement SELAS SEGARD-CARBONI). Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL891116602

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er mars 2016, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : EARL DE VAUREMY.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.

Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 530 500 euros.

Siège social : Ferme de Vaurémy - 89190 Molinons.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports : Apports en nature de biens meubles pour un montant net de 530 416,52 euros et apports de numéraire d'un montant de 83,48 euros.

Gérant : M. Virgile Aymonin, demeurant : Ferme de Vaurémy,

89190 Molinons.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, le fondateur.

AL891116535

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :

CLIM ETC... SARL

Liquidation Judiciaire du 07/12/2010

11, Rue de la Chapelle 89320 Arces Dilo

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 1 mars 2016.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

AL891116562

au titre de la procédure suivante :

TRAINING INSTITUTE SAS

Liquidation Judiciaire du 15/12/2015

103, Rue des Charmes 89100 Sens

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 29 février 2016.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

AL891116563

au titre de la procédure suivante :

C V I TECHNOLOGIES SARL

Redressement Judiciaire du 27/01/2015

14, Boulevard du Pont Neuf - 89100 Sens

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 29 février 2016.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

AL891116564

AVIS DE CONSTITUTION.

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DESIGN'FENÊTRES

Forme : Société par action simplifiée unipersonnelle

Siège Social : 26 rue du Moulin –89150 Vallery

Objet : Pose de menuiseries intérieures et extérieures, clôtures, portails

Durée : 99 ans

Capital : 2000 euros

Président : Madame Jenifer Barbosa épouse Firminhac – 26 rue du Moulin –89150 Vallery

Immatriculation : au RCS de Sens

Pour avis,.

AL891116556

LEGIS CONSEILS ENTREPRISES
Cabinet d'Avocats
Christine KERGROHENN -
Michèle DELAFOY
32 rue Albert Einstein
17000 La Rochelle
Tél:05.46.50.56.80
Fax:05.46.50.81.08

HOTEL LES MARECHAUX

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 €uros
Siège social : 6 Avenue Foch
89000 Auxerre

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à LA ROCHELLE du 8 mars 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : HOTEL LES MARECHAUX

Siège : 6 Avenue Foch, 89000 Auxerre

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 40.000 €uros

Objet : l'activité d'hôtellerie avec bar, organisation de séminaires et de réceptions, la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Isabelle Vernageau, demeurant à La Rochelle (17000), 3 rue Pernelle.

Directeur général : Monsieur Fabien Vernageau, demeurant à La Rochelle (17000), 3 rue Pernelle.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d' Auxerre

Pour avis, Le Président.

AL891116560

SCP LELIEVRE-GUENIN
Notaires à Avallon (Yonne)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me LELIEVRE, le 09/03/2016, a été constituée une Exploitation

Agricole à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de

la pêche maritime

Dénomination : EARL DE L'ENGRAIN

Siège social : 4 Rue du Château, 8420 VASSY-SOUS-PISY

Durée : 99 ans

Capital social : 373 800,00 EUR

Les apports sont en nature et en numéraire

Gérant : M. Julien CODRAN

La société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE

Pour avis

Le Notaire.

AL891116566

SAS RELAIS DE VILLEROY

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/03/2016 il a été constitué une société

Dénomination sociale : SAS RELAIS DE VILLEROY

Siège social : route de Nemours, 89100 Villeroy

Forme : SAS

Sigle : RVV

Nom commercial : VERANDA

Capital : 20 000 euros

Objet social : l'exploitation de fonds de commerces de Bar Restauration Traiteur et Hôtellerie et toute autre activité se rapportant à ces activités principales, et plus généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à son objet social

Président : Madame Florence Tisy Scuiller demeurant : 9 rue Helene Boucher, 44500 La Baule Escoublac élu pour une durée de 5 années

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL891116568

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 04/03/16, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : P.V.C. 89 PLOMBERIE VENTILATION CHAUFFAGE

Forme juridique : SASU

Durée : 99 ans

Siège social : 1 Impasse du Saule Fendu 89100 Maillot

Capital : 6.000 €

Objet social : La plomberie, les installations sanitaires, le chauffage individuel, le conditionnement d'air et, plus généralement tous travaux du bâtiment. La réalisation d'études et projets concernant tous travaux du bâtiment.

Président : Mr Cyril MARTINEZ, demeurant 1 Impasse du Saule Fendu 89100 Maillot.

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL891116588

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Ravières (89) du 10/03/16, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : Sonaye

Siège : 23 place de l'Hôtel de Ville, 89390 Ravières

Objet : Studio d'enregistrement et d'activités musicales et artistiques. Agence de communication, conseil, conception et réalisation de site internet et autres produits multimédias

Durée: 99 ans

Capital : 1€

Présidente: Mme Chambaret Anne, demeurant 23 place de l'Hôtel de Ville, 89390 Ravières.

Immatriculation de la société au R.C.S. de Auxerre.

La gérance

AL891116590

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un assp en date à Vallan (Yonne) du 9 mars 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI TAVARES LA MADELEINE

Siège social : 15 route Nationale - 89580 Vallan

Objet social : L'acquisition et la vente de tous immeubles,l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur David Tavares et Madame Karine Chene demeurant 15 Route Nationale - 89580 Vallan

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas, sauf pour les cessions entre associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

La Gérance

AL891116591

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SENS du 5 Février 2016 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : JIMIM SENS

- Forme sociale : Société à responsabilité limitée,

- Siège : ZAC Champbertrand – Rue de la Cannetière - 89100 Sens

- Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

- Capital : 10.000 Euros, divisé en 1.000 actions de 10 Euros chacune

- Objet : La société a pour objet l'exploitation de tous établissements commerciaux ayant trait aux activités suivantes :

L'achat, la vente de tous articles de bonneterie, textiles, confection, vêtement et accessoires, articles chaussants, maroquinerie, bagages, bijouterie fantaisie, parfumerie cadeaux.

La confection, la coupe, la réalisation de tous travaux et retouches d'articles vestimentaires et plus généralement textiles.

Gérance : Monsieur James BERGOUGNOUX demeurant : Chemin du Haut Ravillon – 89140 Pont-sur-Yonne.

Immatriculation de la Société au RCS de Sens.

Pour avis.

Le président.

AL891116593

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 29.2.2016, il a été constitué une SARL dénommée : PROXI.

Nom commercial : SARL PROXI.

Capital : 13 000€.

Siège : 6-8 Rue Henry Dunant, 89100 Sens.

Objet : Épicerie, alimentation générale et import-export produits alimentaires.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Zaheer Adil, 7 Le Prieure, 89140 Lixy.

Immatriculation au RCS de Sens

AL891116594

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er mars 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EFIBREIZ

Forme : Société Civile Immobilière

Siège Social : 31 Grande Rue 89100 Fontaine-La-Gaillarde

Objet : La Société a pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploitation par le bail, location ou autrement de tous biens immobiliers ou mobiliers.

Durée : 99 années

Capital social : 10.000 €

Gérant : M. Jean Paul Berenguier, demeurant 2 Allee Augustin de Luzy 94300 Vincennes

La société sera immatriculée au R.C.S. de Sens.

Le représentant légal.

AL891116595

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ALD

Auxerre Logistique Distribution
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8.000 €uros
Siège social : 34-36, avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
444 411 078 R.C.S. Auxerre_

Avis

Aux termes d'une Assemblée Générale ordinaire en date du 1er Février2016, Monsieur Brault Mikaël, demeurant à Auxerre (89000) 1, place Nungesser et Coli, a été nommé cogérant de la société, à compter du1er Février 2016, pour une durée non limitée, en remplacement de Monsieur Thibault David, cogérant démissionnaire à la date du 1er Février2016.Les modifications résultant, dans l'avis antérieurement publié, de la décision ci-dessus, sont les suivantes :

Ancienne mention :

Gérance : Madame Accolas Véronique, demeurant à Sommecaise (89110)55, allée du Muguet – La Brionnerie Monsieur Thibault David, demeurant à Chambellay (49220)Route de Montreuil – Parc Résidentiel Loisirs

Nouvelle mention :

Gérance :Madame Accolas Véronique, demeurant à Sommecaise (89110) 55, allée du Muguet – La Brionnerie Monsieur Brault Mikaël, demeurant à Auxerre (89000) 1,place Nungesser et Coli.

Pour avis,.

AL891116598

Les offres d'emploi de l'APECITA

AQ002323 - YONNE
AGENT D'ASSISTANCE À TELEDECLARATION PAC H/F
OPA. Rattaché au département Economie et Développement. Dans le cadre d'un surcroit d'activité : assistera les agriculteurs clients dans la réalisation de leur télé déclaration PAC. Devra, dans le cadre de prestations facturées : recevoir les agriculteurs clients en individuel ou en groupe, leur apporter une assistance technique et informatique afin qu'ils puissent réaliser leur télé déclaration PAC. Etre à l'écoute de leurs besoins et préoccupations. Ingénieur ou BTS. Capacité d'analyse, de synthèse et d'initiative. Bonne maitrise de l'utilisation d'outils informatiques de type bureautique. Une expérience en télé déclaration PAC et/ou SIG serait un plus. Forte aptitude au contact avec les agriculteurs en groupe ou individuellement. Goût pour le travail en équipe et en réseau. Permis VL. CDD du 4 avril au 13 mai 2016.

AQ002317 - COTE D'OR
ASSISTANT SELECTIONNEUR MOUTARDE BRUNE H/F
Société investit dans l'Innovation. Interface entre Recherche et entreprises de l'Agro-Environnement. Croisements et autofécondations, récoltes, préparation des semis, marquage molécul. Bac+2/3 + exp. sélection/Bac+5. Connaissances amélioration plantes + génétique (compréhension schémas de sélection généalogique et rétrocroisements). Exp. expérimentation terrain & labo (tech de base bio moléculaire). Rigueur, Permis B +véh. CDD 5 mois.

AQ002348 - SAONE ET LOIRE
OUVRIER VITICOLE H/F
Entreprise familiale viticole (une gérante et 3 salariés) exportant 80% de sa production. Sera chargé de tous les travaux de la vigne, conduite de tracteur fermier et enjambeur, aide à la cave et préparation des commandes. Salons éventuels. Titulaire BPA Viti minimum. Initiative au travail en équipe au sein d'une équipe soudée. Polyvalent. CDI. Nous fournissons un véhicule pour le travail. Pris le matin et rendu le soir.

AQ002383 - VOSGES
RESPONSABLE MAGASIN EN LIBRE SERVICE AGRICOLE H/F
Filiale d'une coopérative agricole en agro-fournitures détenant un réseau de jardineries. Votre mission : Accueil/Conseil et ventes clients. Gestion des commandes, des approvisionnements et des réceptions de marchandises. Suivi administratif. Mise en avant des produits et remplissage des rayons. Entretien du point de vente. Votre profil : Expérience exigée d'un commerce de détail. Maitrise du marché du jardin. (produits de jardins, végétaux...). La connaissance du marché animal (bovins, ovins, basse-cour...) serait un plus. Vos qualités : Vous êtes polyvalent, et vous évoluez parfaitement dans le monde du jardin et du végétal. L'autonomie, la rigueur et l'organisation devront faire partie de vos qualités. Le sens des responsabilités est bien sûr primordial. Permis B exigé. CDI.

AQ002385 - HAUT-RHIN
OUVRIER HAUTEMENT QUALIFIE EN AGRICULTURE H/F
Pour l'exploitation agricole d'un établissement de formation. Sous la responsabilité du directeur d'exploitation : mise en application des programmes de travail volailles de chair/engraissement broutards/grandes cultures très diversifiées et irriguées. Réalisation de l'ensemble des travaux mécaniques et manuels. Encadrement des apprenants en stage sur l'exploitation. Suivi et contrôle de la bonne réalisation des travaux. contrôle et maintenance du matériel. Suivi de la traçabilité et de l'enregistrement des données. Respect de la réglementation hygiène et sécurité. vente directe. BTSA souhaité. Connaissances dans diff. système de conduite (conventionnel, raisonné, AB). Expérience d'encadrement et/ou animation appréciée. Polyvalence, adaptabilité, organisation, rigueur, qualités humaines et relationnelles. Entrée urgente. CDD 2 mois (remplacement salarié en congé maladie) avec perspective de CDI dans la structure. Salaire selon profil + prime.

AQ002425 - DOUBS
RESPONSABLE DES CUIRS H/F
Abattoir. Suivi qualité travail des peaux avec les opérateurs de l'arrache cuir. Encadrer 2 opérateurs. Tri par espèces et catégories. Suivi qualité du pliage et paletisage. Suivi-gestion des stocks. Chargement et expéditions. Échange avec professionnels de la filière et clients. Contrôle la qualité et la production des sous-produits animaux. Formation assurée. Expérience souhaitable.

AQ002410 - GRAND-EST
DÉLÉGUÉ COMMERCIAL GRAND-EST H/F
PME présente en France et à l 'export. Développons et commercialisons des gammes d'intrants bio-sourcés innovants (Biocontrôle, adjuvants, biostimulants). Sous l'égide du responsable régional, vous réalisez l'animation et le développement commercial sur la zone Grand-Est. Vous êtes en charge : - de la prospection, du développement et du suivi de votre portefeuille clients distributeurs en assurant leur fidélisation - du suivi technique et commercial des clients - de la mise en place d'actions commerciales pour atteindre vos objectifs. De formation technique de niveau BTSA ou ingénieur agri/agro, vous justifiez d'aptitudes commerciales ou d'une formation commerciale de type BTS vente complétée par une expérience sur le marché agricole d'au moins 5 ans. Connaissance de la distribution. Autonomie, technicité, curiosité, adaptabilité et qualités relationnelles vous permettront de rapidement vous intégrer. Homme ou femme de contact, dynamique et sensible aux problématiques du monde rural, vous souhaitez valoriser vos compétences et votre goût du challenge au sein d'une entreprise à la croissance rapide sur une gamme innovante. CDI à partir de Aout 2016. Poste en home office basé dans le Grand-Est. Rémunération fixe + variable + véhicule de fonction.

AQ002392 - SAÔNE-ET-LOIRE (71), ALLIER (03), PUY-DE-DÔME (63), LOIRE (42)
TECHNICIEN HYGIÈNE 3 D (DÉRATISATION, DÉSINSECTISATION, DÉRATISATION) H/F
Entreprise de dératisation, désinsectisation, désinfection, produits d'entretien, insecticides, raticides. Assurer le suivi et le développement d'un portefeuille clients. Appui technique aux inséminateurs sur la vente des gammes 3 D. Conseils techniques aux clients sur l'utilisation des produits 3 D. Participation au référencement et relations fournisseurs. Niveau BAC PRO agricole ou BTS ACSE/PA. Débutant accepté. Connaissance de la biologie des rongeurs et des insectes. Connaissance des normes d'hygiène publique. Bon relationnel, autonomie et rigueur. Aptitudes commerciales et au travail en équipe. Certiphyto/Certibiocid souhaités. CDI. Entrée au 2e trimestre 2016. Rémunération selon profil. Véhicule de fonction, téléphone et matériel informatique fournis. Frais de restauration sur justificatifs

AQ002454 - MEURTHE ET MOSELLE
VACHER H/F
Exploitation Polyculture Elevage. Sera chargé de suivre le troupeau laitier (soins, alimentation,...). Conduite de matériels agricoles (matériel télescopique). Travail en binôme. Connaissance en Production Animale et forte motivation. CDI avec période d'essai (temps plein, dont 80 % sur la production laitière).

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi



PUY-DE-DÔME

Paroles de jeunes

APICULTURE

Nicolas Dif est passionné par les abeilles. Après avoir acquis et construit quelques ruches, élevé ses premiers essaims et récolté le miel, il cherche à développer cette activité, avec l'aide du financement participatif.



J'aime

- l'apiculture
- l'organisation sociale des abeilles
- la maîtrise partielle de la production de miel
- le lien avec la nature

Je n'aime pas

- les jours pluvieux qui ralentissent l'activité des abeilles

L'appel aux dons d'un jeune apiculteur

A tout juste 17 ans, Nicolas Dif a une idée assez précise de ce qu'il compte faire après ses études. Fils d'éleveurs allaitants à Bagnols dans le Puy-de-Dôme, il espère s'installer avec ses parents et surtout développer une activité annexe : l'apiculture. Depuis deux ans, le jeune homme se passionne pour les abeilles, leur système social et leur production de miel. Après avoir acquis et construit ses premières ruches, élevé ses essaims et récolté le miel, il s'engage désormais dans la voie professionnelle. L'investissement nécessaire au développement de son activité est de 12 500 € et il a fait appel au financement participatif via la plateforme Miimosa, dans l'espoir qu'une partie (7 000 €) soit financée par la générosité des donateurs.

Naissance d'une passion

Il y a trois ans, en entrant en seconde générale au lycée agricole de Rochefort-Montagne, Nicolas Dif ne savait pas encore s'il s'installait ou non sur l'exploitation familiale. Cette même année, il découvre et se passionne pour l'apiculture, grâce à une classe de découverte proposée par l'établissement. *«J'ai tout appris au lycée, de la construction des ruches à l'élevage des essaims et la récolte. Dès le mois d'avril de l'année suivante, j'ai fabriqué ma première ruche.»* Nicolas se met alors à la recherche d'un essaim d'abeilles. Les cheptels de cet hyménoptère sont prisés parmi les apiculteurs amateurs et les professionnels. Heureusement, Nicolas parvient à trouver rapidement ce qu'il cherche. Non loin de Bagnols, un apiculteur amateur cesse son activité et se prend d'affection pour le jeune homme. *« Raymond (nom du cédant) m'a vendu cinq ruches peuplées et cinq vides pour un faible prix. Aujourd'hui encore, il m'aide et me donne des conseils. »* A partir de là, Nicolas parvient à diviser les colonies pour peupler 11 ruches.

L'année suivante, en 2015, il fabrique cinq ruches supplémentaires, en achète quatre peuplées et deux vides. Avec 22 ruches au total, il récolte 320 kg de miel et prend la décision de professionnaliser sa petite activité.



En été, Nicolas Dif consacre plusieurs heures par jour à l'élevage des abeilles et la récolte du miel.

Savoir, technique et patience

Garçon timide et réservé, Nicolas Dif est intarissable dès qu'il s'agit de parler d'apiculture. *« J'aime ce rapport qu'il y a avec la nature. Contrairement aux autres productions, on ne peut pas maîtriser les abeilles. Elles ont un rythme et une organisation sociale auxquels il faut s'adapter. Ce sont elles qui décident ! »* La culture du miel demande de nombreuses connaissances tant théoriques que pratiques.

L'orphelinage par exemple, consiste à diviser en deux la colonie d'abeilles afin d'en renouveler les membres. Ainsi, l'apiculteur est certain d'avoir dans ses ruches de jeunes reines garantes de nombreuses naissances et donc d'une production de miel optimale. Suivant les conditions climatiques, une ruche peut permettre deux à trois récoltes lors de la saison. A cette période, un à deux jours de travail par semaine sont nécessaires à Nicolas. En revanche, en hiver, il veille seulement sur le sommeil des abeilles. *«J'écoute le ronflement pour voir s'il n'y a rien d'anormal comme un rongeur qui se serait glissé dans la ruche.»* Ces gestes paraissent simples sur le papier mais ils requièrent bien plus que de simples savoirs. *« Un apiculteur doit être modeste et se contenter de ce que les abeilles ont à donner. Il faut également être calme et patient lors des manipulations.»*



Nicolas Dif en pleine fabrication d'une ruche : technique indispensable à son activité.

> *« Contrairement aux autres productions, on ne peut pas maîtriser les abeilles. Elles ont un rythme et une organisation sociale auxquels il faut s'adapter. Ce sont elles qui décident ! »* affirme Nicolas Dif.

L'exploitation

- Gaec de Bos à Bagnols (Puy-de-Dôme)
- 2 associés : Cécile et Dominique Dif
- 150 vaches de races Salers et Aubrac
- Vente de broutards
- Gîtes

Une diversification peu courante

En terminal scientifique au lycée agricole de Marmilhat, Nicolas projette de s'inscrire en BTS Production Animale par alternance, la rentrée prochaine. Ainsi, explique-t-il, il pourra s'occuper de ses ruches et de l'exploitation familiale. *« Mes parents ont des gîtes en plus de l'élevage allaitant. L'apiculture est un très bon complément à cette activité notamment en organisant des visites. Cette diversification me permet également de préparer mon projet d'installation.»* A ces fins, Nicolas a besoin d'aménager une miellerie digne de ce nom, d'un point de vente et d'acheter 35 ruches peuplées supplémentaires (environ 200 € pièce). Il s'inscrit alors sur la plateforme de financement participatif Miimosa. Les dons atteignent d'ores et déjà plus de 2 800 €. Cependant, la somme récoltée doit atteindre au minimum 4 500 € (60% de la somme demandée) pour qu'il puisse avoir droit à cet argent. *« L'argent récolté me permettra d'autofinancer la totalité de mes travaux et de démarrer mon activité dès le mois de mai.»* Sa campagne prend fin le 10 mars prochain. Pour en savoir plus ou faire don, rendez-vous sur la plateforme Miimosa : www.miimosa.com

Melodie Comte

Salon du fromage

Un beau plateau

Tous les deux ans, porte de Versailles à Paris, se tient le Salon du fromage et des produits laitiers. Étaient présents pendant 4 jours pour la 14e édition, plus de 190 exposants venus de 12 pays différents


Un affinage de 24 mois qui confère à cette mimolette à l'âge vénérable, une peau de parchemin.


«Attention les doigts !»

«Comment voulez-vous gouverner un pays où il existe 259 variétés de fromages !» Cette citation attribuée au Général de Gaulle apparaît loin du compte, tant l'offre est généreuse : plus de 1 000 variétés répertoriées aujourd'hui dans l'hexagone, qui reste le premier exportateur mondial en valeur, l'Allemagne gardant la première place en volumes. Selon une étude réalisée par la Fédération internationale du Lait, chaque Français en a dégusté en moyenne 25,9 kg au cours de l'année 2013, plaçant le pays au 1er rang européen devant la Grèce et l'Italie. Les fromages les plus consommés en France étant l'emmental et le camembert. Si à l'échelle de la planète, les Etats-Unis ont vu la consommation tripler ces dernières années, pour atteindre plus de 14 kg par an et par habitant, la Chine reste insensible aux flaveurs fromagères, avec une consommation totale ne dépassant pas les 37 grammes par personne !



Bleu, rouge, vert… Des couleurs surprenantes, pour des fromages qui ne le sont pas moins



«Il est téton petit fromage, ohé ohé…»

Bières et fromages à l'accent belge

Plus de 190 exposants, venus de 12 pays différents, étaient réunis à Paris du 28 février au 2 mars dernier, pour un salon dédié exclusivement aux professionnels. Restaurateurs, crémiers-fromagers, acheteurs, distributeurs ont pu ainsi au détours des allées découvrir les tendances fromagères 2016. Manchego espagnol, Cashel Blue irlandais, Pecorino italien, Tomme au foin de Savoie, Fourme de Montbrison…Autant de diversifications avec un dénominateur commun : le respect de la tradition et de l'excellence. A l'image de ce Bleu de chèvre, à la robe pourpre, recouvert totalement de baies des bois concassées et de pétales de roses. A quelques pas de là, une autre ronde des couleurs avec des Gouda affinés de belle facture : bleu au thym et romarin, vert au wasabi pour les amateurs de goût piquant, ou rosso, fromage fermier au lait cru et pesto rouge. La Hollande, *«l'autre pays du fromage»*, n'en finit pas de surprendre, comme cette vieille mimolette affinée 24 mois, à la croute parcheminée que l'on croirait sortie d'un tombeau égyptien ! Qui connaît les fromages de l'Ile de Man, joyau de la Mer d'Irlande ? Et pourtant, plus de 1 800 tonnes expédiées chaque année, réalisées à partir du lait d'une trentaine d'exploitations. On dit même que la production remonterait à l'époque des vikings. Au fil des siècles, l'influence océanique a marqué les pâturages d'une fraîcheur marine, donnant aux fromages *«Isle of Man Creamery»*, une saveur unique.

La renommée des bières Chimay a depuis longtemps franchi les frontières d'outre Quievrain, mais il y a plus de 250 ans, les moines trappistes de l'abbaye du même nom, fabriquaient déjà des fromages et la tradition s'est perpétuée : *«à pâte mi-dur, ils sont lavés à la main avec nos bières Chimay Bleue et Rouge, passant ensuite en fermentation pendant 20 à 25 jours de vieillissement, le temps que les saveurs du houblon passent à travers la croute…»* Avec de tels trésors, difficile d'arpenter les allées du Salon sans résister à la tentation… Parole de d'amateur éclairé et de journaliste gourmand !

Dominique Bernerd


Tout le charme des fromages irlandais



Toute la Normandie réunie en une seule table.



Allez les bleus !